



SEQENS

OUR SCIENCE FOR YOUR FUTURE

Rapport RSE 2024

Sur les informations 2023

DÉCLARATION DE
PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

Le mot du président page 3

À propos de ce rapport page 4

Notre identité page 5

05 • Présentation du Groupe & chiffres clés

06 • Modèle d'affaires

Notre démarche RSE page 8

08 • Principaux risques RSE

10 • Politique RSE

11 • Progrès RSE

12 • Engagements externes RSE

13 • Performance RSE reconnue

14 • Gouvernance RSE

01 Changement climatique et environnement page 16

18 • Émissions CO₂e et énergie

28 • Eau

31 • Déchets

33 • Rejets dans l'environnement

37 • Biodiversité

02 Collaborateurs et communautés page 38

40 • Effectifs

41 • Sécurité et santé

45 • Attraction et rétention

50 • Développement des compétences

52 • Diversité

57 • Communautés

03 Sécurité, qualité et innovation durable page 58

60 • Sécurité des procédés

62 • Qualité

64 • Innovation durable

04 Intégrité opérationnelle page 72

74 • Éthique

76 • Cybersécurité

77 • Excellence RSE

79 • Achat responsable

Vérification externe du rapport page 81

Annexes page 86

87 • ODD

94 • GRI





En tant qu'acteur majeur et intégré des solutions pharmaceutiques et des ingrédients de spécialité, avec 16 sites industriels, 9 centres de R&D dans le monde et plus de 3 300 collaborateurs, nous avons chez SEQENS, lancé dès 2008 un programme concret et ambitieux de développement durable de nos activités sur tous les continents où nous opérons.

L'activité de SEQENS est en amont de chaînes de valeur stratégiques comme la santé, la cosmétique ou l'énergie. Nous accompagnons nos clients dans le développement de leurs molécules et, si nos produits sont absolument essentiels, leur fabrication peut générer des impacts, notamment environnementaux, qu'il est de notre responsabilité de minimiser.

SEQENS a mis en place une stratégie RSE structurée et pragmatique, avec des objectifs partagés et une feuille de route claire qui engagent l'ensemble du Groupe. Cette démarche RSE, imbriquée dans la stratégie du Groupe, consiste à assurer la pérennité de nos activités sur le long-terme mais aussi des clients avec qui nous travaillons :

- Assurer la sécurité et l'intégrité de tous les employés, partenaires et actifs ;
- Garantir de bonnes conditions de travail pour attirer et retenir les collaboratrices et collaborateurs ;
- Minimiser l'impact environnemental et climatique des processus et des produits ;
- Assurer la sécurité, la conformité et la qualité des produits ;
- Innover dans des technologies durables pour améliorer la productivité, la performance environnementale, la qualité et la sécurité des procédés et produits ; et créer de la valeur ajoutée pour la société ;

○ Être un acteur reconnu en termes d'excellence RSE au sein de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement ;

○ Assurer l'exemplarité de SEQENS en matière d'éthique des affaires.

En parallèle de cette stratégie RSE, nous avons très tôt pris des engagements publics puisque SEQENS est signataire de la charte « Responsible Care » et du « Global Compact » depuis 2008 mais a aussi publié ses objectifs en termes de réduction de ses émissions de CO₂e dans le cadre du « French Business Climate Pledge ». En 2023, SEQENS a soumis sa lettre d'engagement auprès du SBTi confirmant ses ambitions de réduction des émissions CO₂e. Pour plus de transparence sur les actions et les résultats liés à la lutte contre le changement climatique, le Groupe a répondu au Carbon Disclosure Project en 2023.

Au cours des 15 dernières années de la vie de SEQENS, nous avons toujours été soutenus par nos actionnaires, hier Ardian ou Eurazeo et aujourd'hui SK Capital qui comprennent l'importance de ces sujets pour continuer à maintenir et développer nos activités à forte valeur ajoutée.

Ce rapport détaille les actions mises en place et les résultats RSE sur l'année 2023 ainsi que les progrès réalisés par rapport aux objectifs. Il démontre nos efforts qui portent progressivement leurs fruits ainsi que la mobilisation des équipes, partout dans le monde, sur ce sujet essentiel.

Pierre Luzeau
CEO du Groupe Seqens

Le Groupe a fait le choix volontaire de produire un rapport RSE sous le format d'une « Déclaration de Performance Extra-Financière » (DPEF) afin de s'aligner aux meilleurs standards européens et de présenter les progrès de sa contribution à la croissance durable. Cette déclaration de performance extra-financière a été vérifiée par un organisme tiers indépendant.

Période

Les informations publiées dans cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Périmètre

Le périmètre de consolidation des informations présentées dans ce rapport :

- Exclut les sites acquis durant l'année 2023 (CellForCure). Ces sites seront intégrés dans le prochain rapport RSE.
- Exclut les sites cédés ou arrêtés durant l'année 2023 (Saint-Jean, Newburyport).
- Exclut certains bureaux commerciaux non significatifs en termes d'impact RSE : Wayne et Robbinsville aux États-Unis.
- Les données des entités détenues financièrement à plus de 50% sont intégrées à 100% dans ce rapport RSE.

Périmètre environnemental

Le périmètre de consolidation concernant les informations environnementales présentées dans ce rapport exclut les sièges (Ecully, HQ Wavelength), un centre administratif (Massy), les bureaux commerciaux (Shanghai), et certains sites de R&D (Pune, Alganelle). En effet, ces sites n'ont pas un impact significatif sur les données environnementales du Groupe.

Le périmètre environnemental inclut tous les sites industriels, rassemblés ci-dessous par pays :

- **France** : Aramon, Bourgoin, Couterne, Limay, Limoges, Nîmes, Porcheville, Pont-de-Claix, Roussillon (société Novapex), Roussillon (société Novacyl), Saint-Fons, Villeneuve-la-Garenne
- **Royaume-Uni** : Middlesbrough, Billingham
- **Allemagne** : Lahr
- **Finlande** : Turku
- **États-Unis** : Devens
- **Thaïlande** : Bangpoo
- **Chine** : Taixing, Wuxi
- **Inde** : Hyderabad
- **Israël** : Neot Hovav.

Périmètre social

Le périmètre de consolidation concernant les informations sociales présentées dans ce rapport inclut tous les établissements du Groupe SEQENS, c'est-à-dire toutes les unités de fabrication, stockage, pôle logistique, centre administratif géographiquement individualisées, mais juridiquement rattachées à SEQENS. A la différence du périmètre environnemental, le périmètre social comprend le siège Ecully, le centre administratif Massy, l'ensemble des sites de R&D (dont Devens et Pune) mais exclut toujours les bureaux commerciaux (Wayne, Robbinsville).

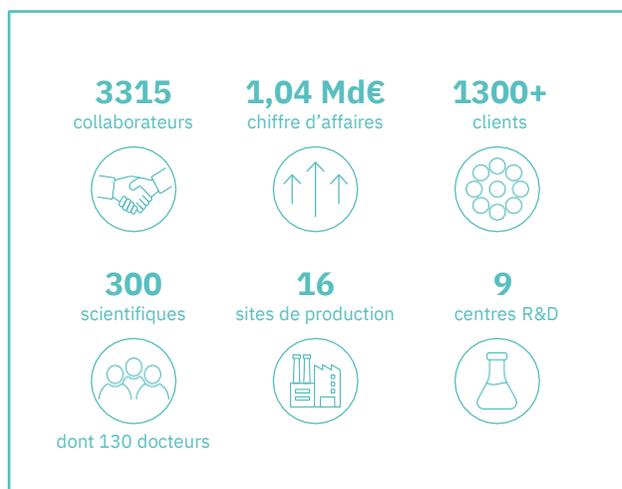
Autres périmètres

Le périmètre de consolidation concernant les informations éthiques, d'approvisionnement ou de qualité présentées dans ce rapport inclut tous les sites du Groupe SEQENS.



PRÉSENTATION DU GROUPE & CHIFFRES CLÉS

SEQENS est un leader mondial dans le développement et la production de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, qui s'appuie sur 16 sites industriels, 9 centres de R&D et 3 315 employés dans 10 pays. En tant qu'acteur intégré dans la chaîne de valeur, des matières premières aux actifs, de la recherche et du développement à l'industrialisation, SEQENS offre un large portefeuille de produits. Animés par une culture de l'excellence et un fort esprit d'entreprise, mais aussi par des valeurs fortes telles que l'unité, l'agilité et la réactivité, les employés du Groupe s'engagent à fournir à plus de 1300 clients dans le monde le plus haut niveau de service et de qualité tout en agissant de manière éthique conformément à la stratégie RSE.



LES 3 ACTIVITÉS DE SEQENS

Les solutions pharmaceutiques :

SEQENS développe et fabrique des principes actifs pharmaceutiques (ou « API » pour Active Pharmaceutical Ingredient). Ces substances actives contenues dans les médicaments sont responsables des propriétés curatives ou préventives du médicament. L'expertise de SEQENS s'étend de la fabrication de molécules génériques (hors brevet) comme l'aspirine ou le paracétamol ; à la fabrication de nouvelles molécules développées et fabriquées spécifiquement à la demande d'un client, sous contrat exclusif. Les capacités et les technologies de fabrication des principes actifs pharmaceutiques de SEQENS permettent de mener des projets depuis la phase initiale de développement jusqu'à la mise à l'échelle et la fabrication commerciale, avec une chaîne d'approvisionnement verticalement intégrée. Cette chaîne d'approvisionnement intégrée comprend la production de matières premières ou d'intermédiaires à la production des principes actifs en passant par la production de solvants pour l'industrie pharmaceutique et d'excipients essentiels comme les lipides et polymères rentrant dans la composition de médicament.

Le 1^{er} décembre 2023, SEQENS a fait l'acquisition du site CellForCure de développement et de production de thérapies cellulaires et géniques et continue d'investir dans l'expansion de ses solutions à destination de l'industrie pharmaceutique.

Le marché pharmaceutique est un des marchés les plus réglementés (notamment en ce qui concerne les marchés européens, nord-américains et certains marchés asiatiques) et se caractérise par de fortes barrières à l'entrée en termes de qualité des produits et de contraintes réglementaires. SEQENS offre un soutien à la gestion de projet ainsi que des capacités d'analyse et de contrôle de la qualité dans le but d'accélérer les projets des clients et les dépôts réglementaires.

Les ingrédients de spécialité :

SEQENS développe et fabrique sur mesure des produits chimiques de spécialité à haute valeur ajoutée pour les industries les plus exigeantes (santé, chimie fine, cosmétique et parfumerie, additifs pour lubrifiants techniques, polymères, énergie).

Le Groupe exploite à l'échelle mondiale des installations polyvalentes, flexibles et dédiées, avec une gamme unique de technologies, de réactions et de capacités de distillation.

SEQENS offre des services de développement et de fabrication sur mesure ainsi qu'une vaste gamme d'ingrédients de catalogue de grande valeur. Le Groupe est reconnu pour son haut niveau de fiabilité, de flexibilité et de réactivité. Enfin, le Groupe a développé une offre de produits sûrs et durables pour l'industrie de la cosmétique notamment avec des conservateurs non traditionnels sans parabène, etc.

La R&D :

SEQENS offre des services de R&D complets et entièrement intégrés pour soutenir les projets des clients du développement initial à la commercialisation du produit dans le respect des normes les plus strictes en matière de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement. Cela passe par l'accompagnement R&D du client lors :

- De la phase de développement des molécules (analyse des molécules, contrôles qualité, vérification de la sécurité des processus et des impuretés, repositionnement des médicaments).
- Le développement des procédés avec l'identification de la meilleure voie de synthèse pour toute molécule à n'importe quel stade. SEQENS dispose d'un large éventail de technologies pour trouver la meilleure voie de synthèse et de purification.
- Du passage à l'industrialisation, de quelques kilos à plusieurs tonnes, avec la fourniture de lots cliniques grâce à nos usines pilotes.
- De la production et de la commercialisation avec, par exemple, l'optimisation des procédés, la sécurisation des approvisionnements, le soutien réglementaire.

La clé du succès en matière de création de valeur est notre engagement à fournir des services de premier ordre.

MODÈLE D'AFFAIRES

Les Ressources

Capital financier

OPEX investi dans la R&D : 33,9 millions d'euros

Capital relationnel

Plus de 1 300 clients
Près de 6 500 fournisseurs

Capital industriel

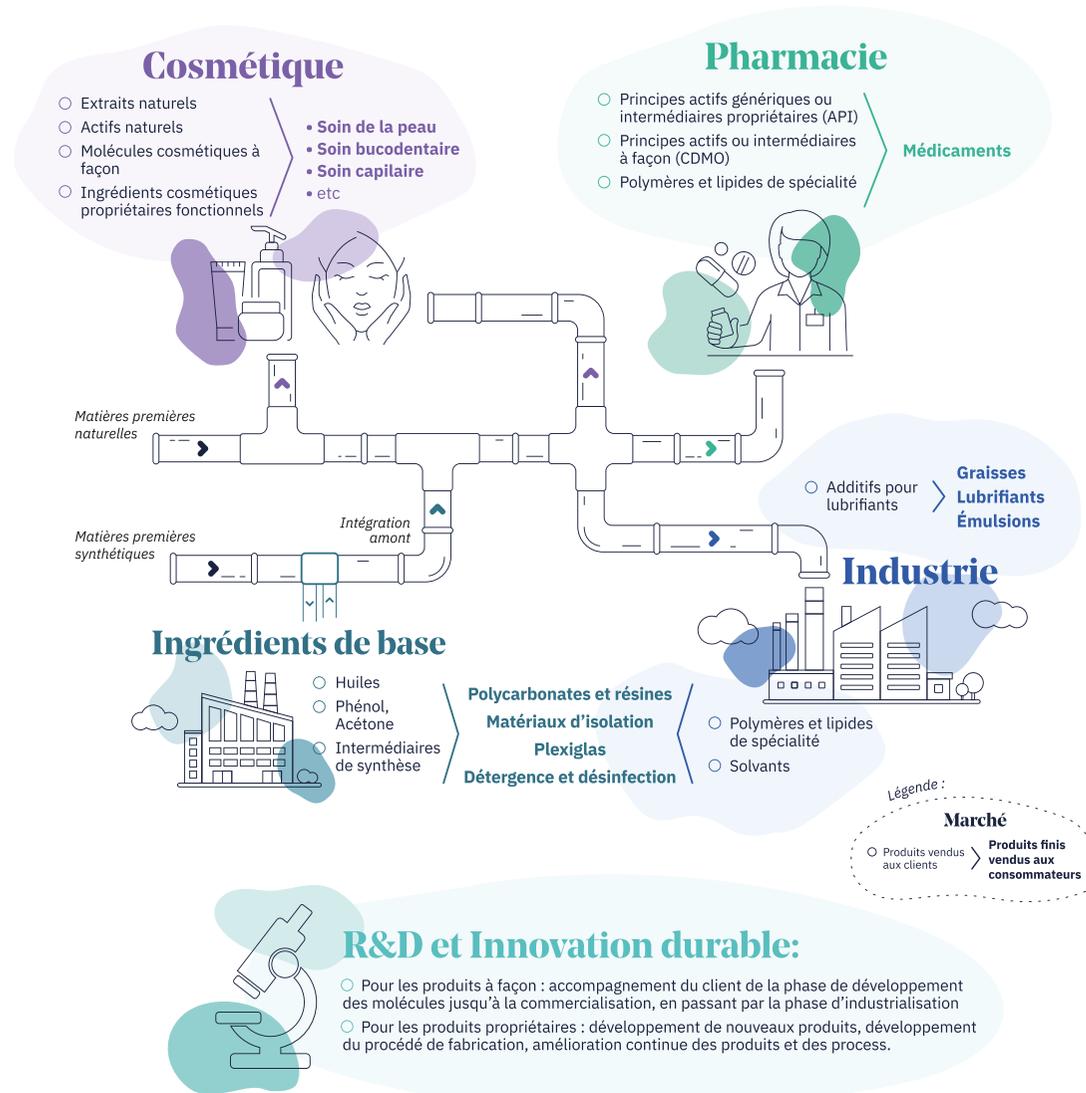
16 sites de production
9 centres de R&D

Capital humain

3 315 collaborateurs
29% de femmes
et 71% d'hommes

Capital environnemental

1 090 870 MWh d'énergie consommée
16 142 973 m3 d'eau prélevée



Valeurs créées et résultats durables

Finance

Chiffre d'affaires : 1,036 MILLIARDS D'€

Relationnel

222 réclamations clients justifiées
49% du montant des achats couverts par une évaluation RSE (via Ecovadis)

Industriel

85 % des sites avec une médaille Platinum ou Gold (Ecovadis)

Humain

Taux de fréquence des accidents de 2,7
25 accords collectifs signés en 2023
Index égalité femme/homme de 86,7/100
93% de collaborateurs formés dans l'année

Environnement

74% des déchets totaux valorisés
46% d'énergie renouvelable et récupérée
-11% de consommation d'énergie (vs 2021)
-1% d'émissions CO₂ sur les scopes 1+2 (vs 2021)
-14% de consommation d'eau (vs 2021)

PROPOSITION DE VALEUR

Mission

Proposer aux clients le développement et la production de principes actifs pharmaceutiques, d'intermédiaires et d'ingrédients de spécialité et des services durant toutes les étapes du cycle de vie d'un ingrédient pharmaceutique ou de spécialité – des premières phases de développement jusqu'à la commercialisation – dans le respect des normes les plus strictes en matière de qualité, de sécurité, d'environnement et de conformité, dans le souci permanent de sa responsabilité sociétale.

Ambition

Être le leader mondial intégré dans les solutions pharmaceutiques et les ingrédients de spécialité proposant la palette la plus complète de technologies.

Valeurs

Entreprenariat
 Agilité
 Réactivité
 Ténacité
 Orientation client
 Solidarité

Stratégie

- Renforcer le positionnement de l'offre de SEQENS et continuer à étendre son offre commerciale.
- S'appuyer sur ses capacités de R&D, ses technologies et son réseau industriel intégré pour élargir l'offre.
- Tirer bénéfice des récents investissements industriels dans les solutions pharmaceutiques et les ingrédients de spécialité.
- Poursuivre les programmes de production de produits pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité critiques.
- Poursuivre la croissance par la mise en œuvre de projets innovants en s'appuyant sur les compétences des équipes.
- Poursuivre le développement et les investissements sur les centres R&D, les sites industriels et sur les marchés résilients de la pharmacie et de la cosmétique.
- Être à l'affût des opportunités de croissance externe pour consolider et élargir l'offre de la société PCAS.

Grandes tendances externes

- Croissance des marchés de la pharmacie et de la cosmétique
- Attentes de plus en plus fortes de produits à faible empreinte environnementale
- Relocalisation de productions critiques

PRINCIPAUX RISQUES RSE

La présence internationale du Groupe ainsi que la diversité de ses activités exposent SEQENS à des risques sociaux, sociétaux, de gouvernance et environnementaux. Ces risques RSE, aussi appelés risques extra-financiers, sont identifiés par le Groupe afin d'être mieux maîtrisés. Cet exercice est renouvelé annuellement.

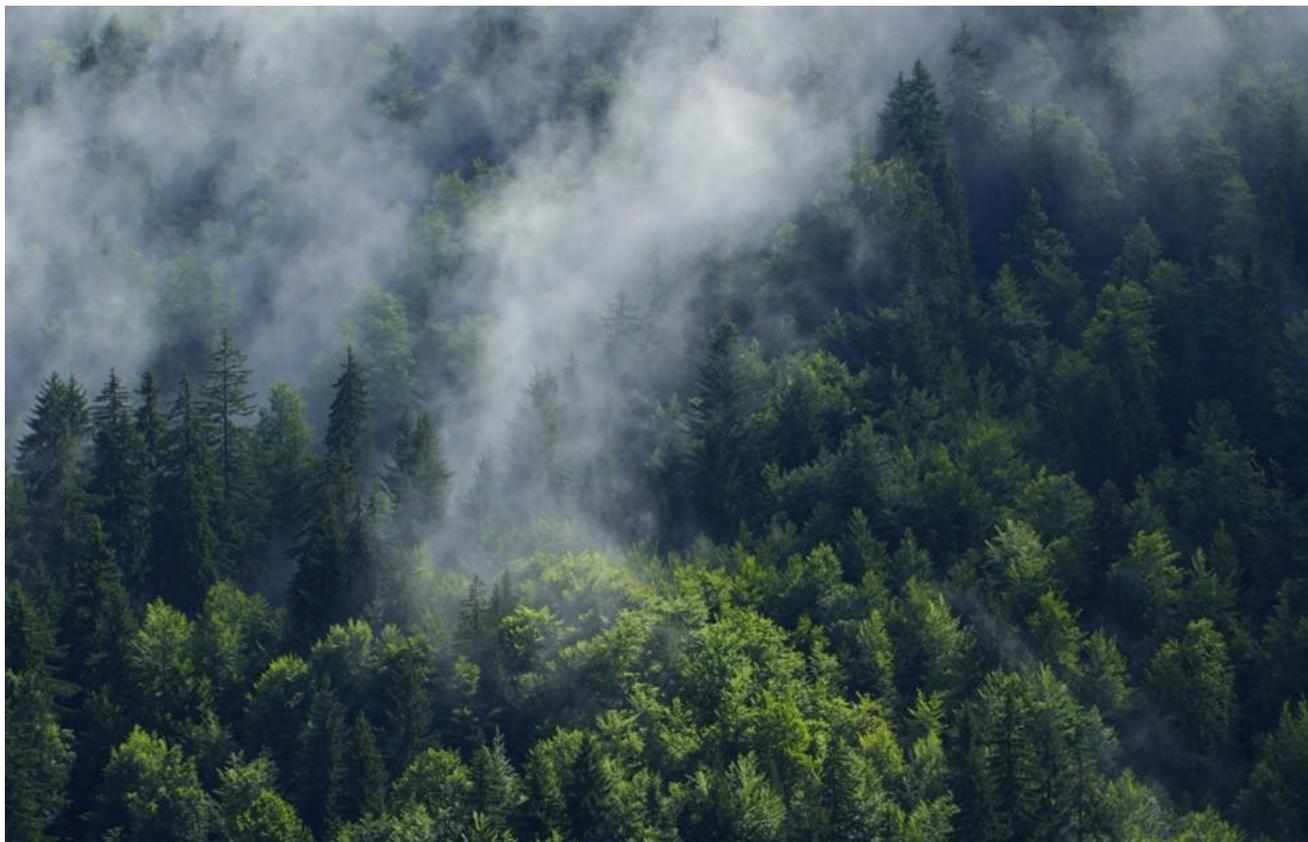
Afin de retenir les risques extra-financiers les plus significatifs pour le Groupe, chaque risque a été évalué selon deux paramètres :

- La probabilité d'occurrence (qui est la probabilité que le risque survienne et se concrétise en un impact)
- La gravité potentielle des dommages (si le risque venait à se réaliser). Toutes les conséquences susceptibles d'affecter le Groupe ont été analysées : les conséquences financières, réputationnelles, sociales et environnementales.

L'évaluation de la gravité et de la probabilité a permis de conclure sur le niveau d'importance de chaque risque, appelée aussi criticité, et de hiérarchiser les risques entre eux.

Les politiques et procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir et atténuer la survenance de ces risques sont présentées et déclinées tout au long de ce rapport, ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance¹ (en anglais KPI).

Certaines thématiques, telles que le bien-être animal, la promotion de la pratique d'activités physiques et sportives, la précarité ou le gaspillage alimentaire, devant être traitées dans la DPEF, ne paraissent pas pertinentes au regard de la nature des activités du Groupe SEQENS. Elles ne sont donc pas développées dans ce rapport.



Nom du risque	Description des impacts potentiels sur les activités	Criticité du risque
Accident industriel majeur conduisant à des effets létaux et irréversibles au-delà des limites de propriété	<ul style="list-style-type: none"> Risque humain (blessure, décès) Interruption des activités Fermeture de sites Responsabilité civile et pénale Impact sur la réputation Impact financier Perte de clients Pollution de l'environnement 	Fort
Défaut de protection de la sécurité et/ou de la santé des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Risque humain (blessure, décès) Diminution de la productivité Responsabilité civile et pénale Impact sur la réputation Perte financière 	Modéré
Perturbation de l'approvisionnement en énergie	<ul style="list-style-type: none"> Interruption totale/partielle de l'activité Perte de marge liée à l'augmentation du coût de l'énergie 	Modéré
Non-qualité des produits et/ ou non-respect des évolutions réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> Rappel de lot Impact sur la réputation Perte de clients Perte de qualification /suspension des autorisations Instabilité du produit final Perte financière (pénalités contractuelles, etc) 	Modéré
Ne pas être en mesure de gérer un incident de cybersécurité majeur	<ul style="list-style-type: none"> Perte financière Impact sur la réputation Responsabilité civile et pénale Perte d'information Perte de clients 	Modéré

Nom du risque	Description des impacts potentiels sur les activités	Criticité du risque
Mise en cause des fournisseurs pour non-respect des droits de l'Homme, du droit du travail, et/ou pollution de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Impact réputationnel Responsabilité civile et pénale Perte de clients Perte financière 	Modéré
Non utilisation durable et raréfaction des ressources	<ul style="list-style-type: none"> Perte de marge liée à l'augmentation du coût de l'eau ou du traitement des déchets Interruption totale/partielle de l'activité Impact réputationnel 	Modéré
Être en infraction pénale et/ou civile aux regards des lois et des réglementations applicables en matière d'éthique des affaires	<ul style="list-style-type: none"> Impact réputationnel Responsabilité judiciaire Perte financière Perte de clients 	Faible
Conduire des opérations non alignées avec la stratégie RSE et les attentes du marché	<ul style="list-style-type: none"> Perte financière Perte de clients Impact réputationnel 	Faible
Absence de lutte et d'adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Interruption ou ralentissement de l'activité Perte d'efficacité opérationnelle Coûts de réparation Perte de marge Perte financière 	Faible

Nom du risque	Description des impacts potentiels sur les activités	Criticité du risque
Difficulté à attirer et retenir le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> Perte de compétences clés Perturbation de la continuité des activités Incapacité à répondre aux besoins des clients 	Faible
Ne pas maintenir et développer les compétences des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Perte de compétences Baisse de l'employabilité des employés Baisse de la compétitivité et de l'efficacité de l'employeur Responsabilité civile et pénale 	Faible
Inégalité des chances et de traitement	<ul style="list-style-type: none"> Perte de motivation des employés Perte de compétences Impact sur la réputation Responsabilité civile et pénale Perte financière 	Faible
Ne pas saisir l'opportunité d'améliorer la rentabilité, la performance environnementale, la qualité et la sécurité des procédés et produits	<ul style="list-style-type: none"> Perte d'opportunités Perte financière Perte de clients Impact sur la réputation Pollution de l'environnement 	Faible
Absence d'implication auprès des communautés	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur la réputation Baisse de l'attractivité, de l'implication et de la motivation du personnel 	Faible

POLITIQUE RSE

Fin 2022, pour tenir compte des changements dans son périmètre et sur la base de la mise à jour des risques RSE, des objectifs de développement durable et des attentes des parties prenantes, le Groupe SEQENS a mis à jour sa politique RSE. Celle-ci s'articule autour de 4 piliers et 13 engagements.

La stratégie RSE de SEQENS s'appuie sur :

- Une politique RSE définie au niveau du Groupe déployée dans chacune de ses unités opérationnelles ;
- Une gouvernance claire engageant toute l'organisation, y compris les actionnaires ;
- La définition et le suivi d'indicateurs clés de performance RSE avec des objectifs clairs ;
- La mise en œuvre de plans d'actions et de projets spécifiques avec un suivi visant l'atteinte des objectifs ;
- Un rapport annuel démontrant notre performance RSE.

Changement climatique et environnement

- Poursuivre la décarbonation de nos activités
- Préserver les ressources naturelles, notamment l'eau
- Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques

Sécurité, qualité et innovation durable

- Prévenir les accidents majeurs et assurer la sécurité de nos procédés
- Garantir la qualité et de la sécurité de nos produits
- Favoriser l'éco-conception et la création de valeur durable via l'innovation

Collaborateurs et communautés

- Assurer la sécurité et la santé des collaborateurs
- Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les employés
- S'engager en faveur de la diversité et de l'équité professionnelle
- Maintenir et promouvoir nos engagements historiques auprès d'associations

Intégrité opérationnelle

- Conduire les affaires de manière éthique
- S'assurer de l'excellence RSE au sein du Groupe
- Renforcer les achats responsables de matières premières et services

PROGRÈS RSE

Changement climatique et environnement



Collaborateurs et communautés



Sécurité, qualité et innovation durable



Intégrité opérationnelle



ENGAGEMENTS EXTERNES RSE

L'adhésion active de SEQENS aux initiatives «United Nations Global Compact», «Responsible Care», «French Business Climate Pledge» et l'engagement auprès du SBTi souligne sa volonté de s'engager dans le progrès à l'échelle internationale.



United Nations
Global Compact

Global Compact

Depuis 2008, SEQENS est signataire du Pacte mondial des Nations Unies. Le Pacte Mondial rassemble différentes organisations et entreprises autour de dix principes universellement reconnus dans les domaines clés : droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption.

Il s'agit également d'un engagement volontaire à mener des actions en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030.



Charte Responsible Care ou « engagement responsable »

Le Groupe est un membre actif de l'Union des industries chimiques et, à ce titre, respecte depuis 2008 la Charte de l'engagement responsable. L'initiative Responsible Care® est un engagement commun au niveau mondial de l'industrie de la Chimie pour la gestion sûre des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie et la promotion de leur rôle dans l'amélioration de la qualité de vie et leur contribution au développement durable.



French Business Climate Pledge

Depuis 2017, dans le cadre du French Business Climate Pledge, SEQENS a pris des engagements et mis en place des actions permettant de réduire son impact sur le climat et réussir la transition vers une économie bas carbone.

Initié par le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), le French Business Climate Pledge est un engagement volontaire d'entreprises implantées en France qui agissent concrètement pour réussir la transition vers une économie bas carbone, l'innovation et le développement de solutions, technologies, produits et services bas carbone.



SBTi

Pour répondre aux objectifs fixés par la COP 21 en 2015 et limiter le réchauffement de la planète en-dessous de 2°C par rapport aux températures préindustrielles, le SBTi a été créé. Le SBTi (Science Based Target Initiative) est un partenariat entre le CDP, le Pacte mondial des Nations unies, le World Resources Institute (WRI) et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Il offre une méthodologie commune et scientifique aux entreprises pour définir des objectifs de réduction des émissions à long terme qui sont alignés sur le niveau de décarbonisation requis pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris.

Le Groupe SEQENS a soumis en mai 2023 une lettre d'engagement auprès de l'initiative Science Based Target (SBTi). Via cette lettre, l'entreprise SEQENS s'est engagée à fixer des objectifs de réduction d'émissions à long terme à l'échelle de l'entreprise, conformément à la science du climat, dans le cadre du SBTi.

PERFORMANCE RSE RECONNUE

La performance RSE des sites et du Groupe SEQENS est régulièrement évaluée par des agences de notation extra-financière et les clients du Groupe. Ces notations qui intéressent particulièrement les investisseurs confirment la pertinence de notre approche RSE et nous positionnent parmi les entreprises les plus performantes de notre secteur.



Ecovadis

Ecovadis est une des plus grandes plateformes internationales de notation de la performance RSE. Cette performance est évaluée sur 4 thématiques : l'environnement, le social et droits humains, l'éthique et les achats responsables.

Depuis 2016, le Groupe SEQENS fait évaluer annuellement la performance RSE de ses sites de manière proactive par Ecovadis.

Retrouvez les résultats dans la section « Excellence RSE » de ce rapport RSE.



CDP

Le CDP est une organisation à but non lucratif qui encourage les entreprises à publier leurs données environnementales et évalue la stratégie, l'implication et les résultats obtenus par les entreprises en matière de lutte contre le changement climatique.

SEQENS a été reconnu pour son management en matière d'action environnementale, et a obtenu la note « B » au questionnaire CDP 2023 pour son engagement et ses résultats dans le domaine de la lutte contre le changement climatique.

Parmi les thématiques évaluées par le CDP, le Groupe a reçu le score « A » dans la catégorie « Initiatives de réduction des émissions et produits à faible teneur en carbone ».

GOUVERNANCE RSE

Le Groupe SEQENS dispose d'une gouvernance RSE structurée pour contrôler et mettre en œuvre sa démarche RSE au sein de l'entreprise, avec des responsabilités et des organes dédiés.

Comité ESG (Environnement, Social, Gouvernance)

SEQENS dispose d'une structure de gouvernance à deux niveaux, avec un comité de surveillance (externe) et un comité exécutif (interne).

Le comité de surveillance est un conseil non exécutif, composé de 8 représentants des actionnaires et de 1 membre indépendant, chargé de superviser et de contrôler l'activité du Groupe SEQENS sur le long terme.

Pour gérer certaines thématiques, le Comité de surveillance a mis en place 3 comités spécifiques, dont le Comité ESG. Ce Comité ESG, créé en 2016, a évolué en 2022 avec le changement d'actionnariat. Il est désormais composé de 3 membres actionnaires de SEQENS (2 membres de SK Capital, 1 membre de BPI France) et de 4 membres du Groupe SEQENS (le président, le vice-président, le secrétaire général, la responsable RSE). Il est présidé par un membre du comité de surveillance de SEQENS qui est aussi le directeur général de SK Capital, l'actionnaire majoritaire de SEQENS depuis décembre 2021.

Le Comité ESG a pour mission générale d'assister le comité de surveillance dans le suivi des questions relatives à la responsabilité sociétale du Groupe afin que SEQENS puisse anticiper au mieux les opportunités, défis et risques associés. Il fournit une expertise et des recommandations sur la stratégie et les actions RSE de SEQENS.

Le Comité ESG se réunit deux fois par an pour aborder la performance et la feuille de route RSE du Groupe.

Département RSE

Le déploiement et la mise en œuvre de la stratégie RSE au sein de chaque activité et de chaque site sont suivis et coordonnés par le département RSE. Ses principales missions en matière de RSE sont :

- Piloter la politique RSE, les KPIs, les plans d'actions associés et superviser le reporting RSE.
- Soutenir et challenger les sites dans la gestion de leur plan d'actions et l'atteinte des objectifs RSE.
- Valoriser les résultats RSE du Groupe et partager les bonnes pratiques.
- Rendre compte régulièrement des résultats et des progrès réalisés auprès de la Direction.

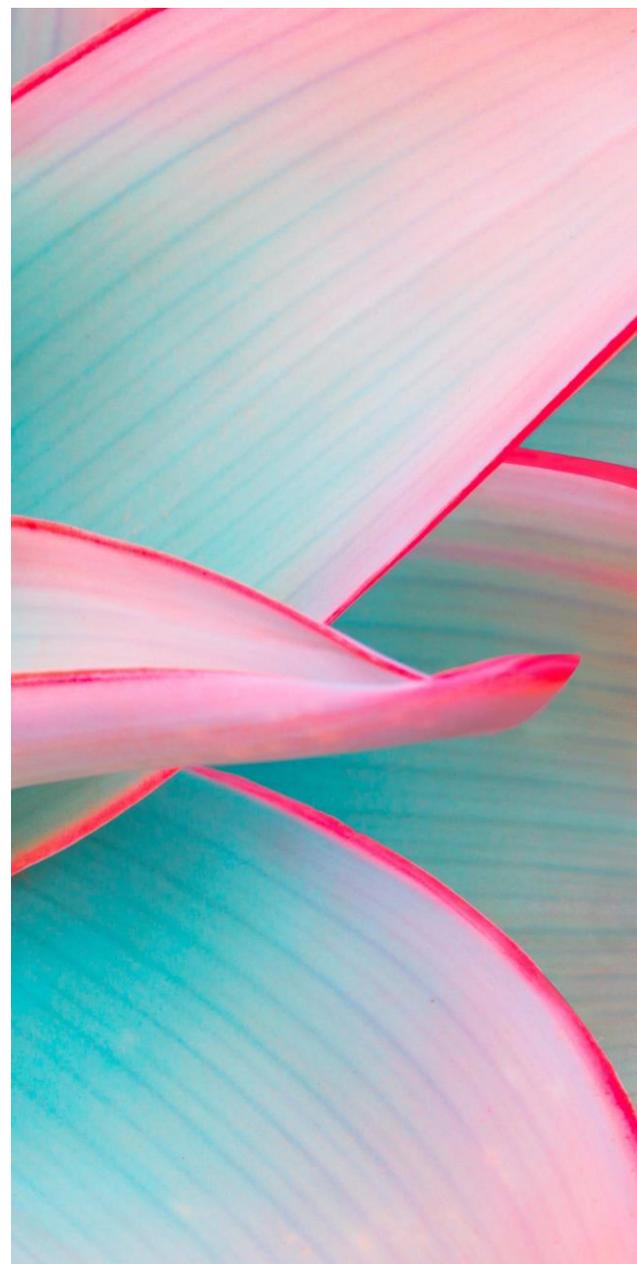
Le département RSE, constitué d'une personne, est rattaché au Secrétariat Général du Groupe SEQENS et est principalement soutenu par le directeur HSE Groupe, la directrice des Ressources Humaines Groupe, le directeur de l'innovation Groupe, la directrice de la qualité et des affaires réglementaires Groupe, le directeur des achats Groupe, et la directrice de la conformité Groupe. Chaque direction veille à ce que la politique, les plans d'actions et le reporting des indicateurs RSE liés à leur département soient réalisés.

Réseau de référents RSE

Le déploiement opérationnel de la stratégie RSE est ensuite :

- Supervisé par chaque directeur des fonctions concernées
- Traité sur chaque site de production directement par les directeurs d'usine ou délégué à des contributeurs sur site, appelés référents RSE, tels que les responsables Excellence Opérationnelle ou les responsables HSE site.

Le département RSE s'appuie ainsi sur un réseau d'une vingtaine de référents RSE, au moins un au sein de chaque site.



1

**Changement
climatique
et
Environnement**



En tant qu'acteur industriel responsable, SEQENS ne peut dissocier la performance financière de l'entreprise de la performance environnementale de ses activités. Afin de limiter les impacts directs et indirects de ses activités et de ses produits sur l'environnement, SEQENS a pris différents engagements :

- Prévenir les pollutions
- Améliorer l'efficacité énergétique des installations et lutter contre le changement climatique
- Développer des procédés de production à faible empreinte environnementale
- Réduire les impacts environnementaux lors de la production
- Garantir une gestion raisonnée de l'eau
- Réduire et gérer efficacement les déchets pour favoriser l'économie circulaire



ENGAGEMENTS RSE

Poursuivre la décarbonation de nos activités

Préserver les ressources naturelles, notamment l'eau

Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques

OBJECTIFS RSE



Réduire notre intensité carbone de 45% entre 2011 et 2025 sur les scopes 1&2



Réduire notre intensité énergétique de 10% entre 2021 et 2025



Atteindre une part de 50% d'énergie renouvelable et récupérée d'ici 2025



Réduire notre intensité en eau de 20% entre 2021 et 2025

Augmenter le pourcentage de déchets valorisés sous forme de matière ou d'énergie.
Réduire la quantité de déchets dangereux par tonne de produits fabriqués.

ÉNERGIE

Engagement

Poursuivre la décarbonation de nos activités

Risques

Perturbation et coût de l'approvisionnement en énergie
Absence de lutte et d'adaptation au changement climatique

Politique

L'industrie de la chimie est une industrie consommatrice d'énergie. Le Groupe s'applique à réduire sa consommation d'énergie. Ces efforts portent essentiellement sur deux domaines :

- L'amélioration continue des procédés industriels et la performance des équipements associés ;
- L'optimisation de la consommation énergétique des bâtiments.

Objectifs

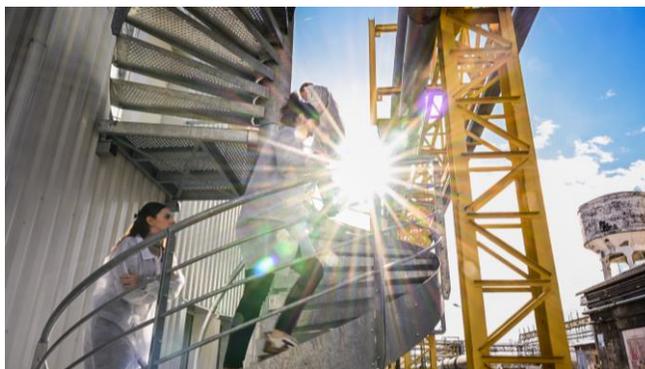
SEQENS s'est fixé comme objectif de réduire sa consommation d'énergie par tonne de produit fabriqué de 10% entre 2021 et 2025.

Actions mises en œuvre

- **Sensibilisation** des collaborateurs aux économies d'énergie.
- **Réalisation d'audits énergétiques** afin d'identifier les leviers d'action pour réduire les consommations d'énergie.
- Mise en œuvre de **plans d'efficacité énergétique** des unités de production les plus consommatrices d'énergie.
- Mise en place de **systèmes de management de l'énergie** ou de l'environnement sur certains sites.

9 sites certifiés ISO 14 001,
norme relative au Système de
Management de l'Environnement

2 sites certifiés ISO 50 001,
norme relative au Système de
Management de l'Énergie



Réalisations 2023

Sensibilisation

○ Les sites d'Aramon, de Roussillon (société Novacyl), de Turku et de Villeneuve-la-Garenne ont sensibilisé les collaborateurs aux consommations d'énergie (exemple : consommation d'énergie et coût inutile liés à la non-extinction des pompes à vide et des circuits d'eau réfrigérée, bonnes pratiques d'utilisation du chauffage en hiver et des climatiseurs en été).

Audit énergétique

- Les sites de Billingham et Middlesbrough ont réalisé un audit ESOS (Energy Savings Opportunity Scheme) pour identifier diverses possibilités d'économies d'énergie.
- Le site de Roussillon (société Novacyl) a réalisé un diagnostic de performance énergétique en avril 2023.

Efficacité énergétique

- Le site de Couterne a poursuivi son plan d'efficacité énergétique 2022-2024 avec un taux d'avancement de 64% en 2023. Cela représente la mise en place de 17 projets :
 - Afin de mieux suivre les consommations d'énergie un plan de comptage vapeur a été mis en place ainsi que des débitmètres vapeur.
 - Un inventaire des chauffages peu performants a été réalisé ainsi qu'un chiffrage pour des chauffages plus performants. La température des thermostats des chauffages est désormais consignée afin d'optimiser le chauffage et des plages de fonctionnement ont été mises en place.
 - Des matelas isolants ont été installés sur les tuyauteries de certaines étuves et la chaudière a été isolée afin de limiter les déperditions énergétiques.
 - Afin de réduire les fuites d'air comprimé, le planning des rondes a été revu et de nouveaux collaborateurs ont été formés à la détection de ces fuites. Par ailleurs un spécialiste avec du matériel haut de gamme est intervenu pour mieux localiser ces fuites.

- Les sites de Billingham et Middlesbrough ont mis en place un certain nombre d'actions pour réduire leurs consommations énergétiques :

- Afin de mieux cartographier les consommations d'énergie, des équipements de contrôle ont été installés.
- Pour identifier les fuites d'azote et d'air comprimé, et donc les surconsommations d'énergie, une caméra d'imagerie acoustique a été achetée. Cet équipement devrait permettre de réduire de 5 % la consommation de ces utilités, soit une économie de 61 MW par an.
- Afin de réduire les inefficacités énergétiques et d'identifier plus facilement les déperditions d'énergie une caméra thermique a été achetée. Elle permet de vérifier l'état du calorifugeage sans qu'il soit nécessaire de retirer le calorifugeage existant pour l'examiner.
- Des variateurs de vitesse ont été installés afin d'optimiser le fonctionnement des équipements et leur consommation d'énergie.
- La rénovation de certains bâtiments a permis l'installation de LED et l'augmentation de l'épaisseur de l'isolation des murs pour réduire les pertes de chaleur.
- Afin de réduire la consommation énergétique des tours de refroidissements, des thermostats ont été installés pour arrêter les ventilateurs lorsque la température descend en dessous de 10°C. Cela va permettre de réduire le fonctionnement des ventilateurs sur 25% de leur temps et donc d'économiser de l'électricité.

- Dans le cadre de son plan d'action ISO 50 001, le site de Lahr a réalisé plusieurs projets :

- Un relais a été installé pour fermer automatiquement une vanne dans une chaudière. Le gain électrique a été estimé à 400 kWh/an.
- Des pare-soleils ont été installés sur un bâtiment afin de réduire la consommation d'énergie liée à l'air climatisé.
- Un nouvel échangeur de chaleur a été installé pour améliorer l'efficacité énergétique de la tour aéroréfrigérante.
- Des ampoules LED ont été installées.

- Le site de Roussillon (société Novapex) a optimisé la consommation de vapeur de ses équipements et a remplacé un économiseur de vapeur, par un plus performant.

- Le site de Roussillon (société Novacyl) a mis en place plusieurs projets d'efficacité énergétique :

- L'utilisation des utilités (vapeur, eau, azote) a été revue afin de réduire leur consommation (arrêt des utilités lorsqu'elles ne sont pas utilisées, optimisation des consommations durant les phases de ralentissement et d'arrêt).
- Une limitation des amplitudes thermiques a été mise en place sur le système de chauffage / climatisation du bâtiment.

- En 2023, l'industrialisation du nouveau procédé de fabrication de paracétamol a franchi plusieurs jalons importants, notamment avec la réalisation du pilote à « grande échelle » et le démarrage de la construction de l'unité sur le site de Roussillon (société Novacyl). Le Groupe estime que la production issue de cette nouvelle unité permettra de couvrir près de la moitié des besoins de l'Europe.

Avec le pilote, ce sont plus de 10 tonnes de paracétamol qui ont été synthétisées, confirmant les objectifs de réduction drastique de l'empreinte environnementale de ce produit avec une réduction par 4 des émissions de CO₂e sur les scopes 1 et 2, par 3 de la consommation d'énergie avec une quasi-suppression des effluents grâce à la régénération de solvants.

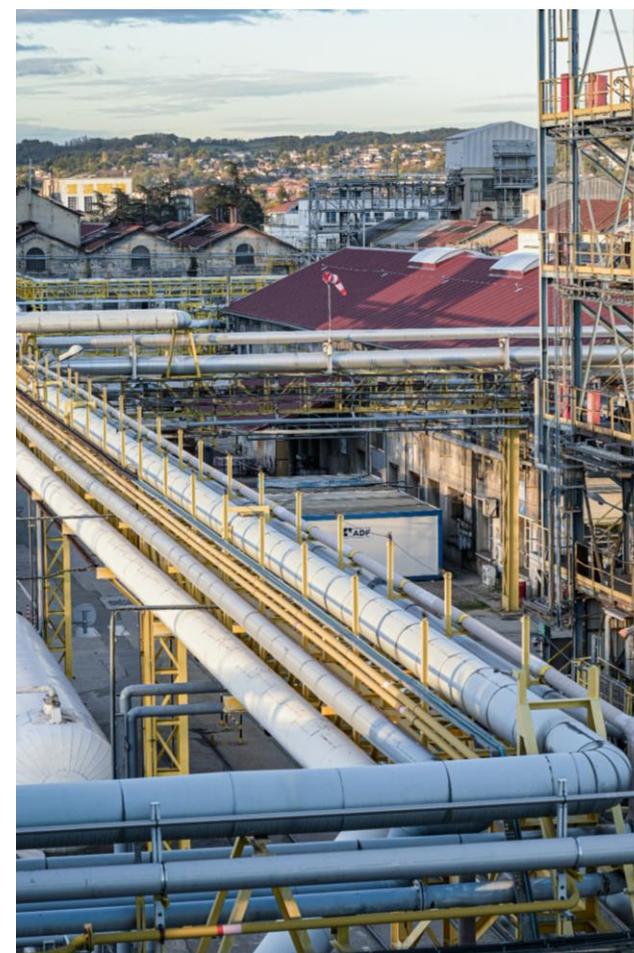
La construction débutée début 2023 s'achèvera en 2025 pour livrer les premiers clients en 2026.

- Dans une optique de réduction des consommations énergétiques, le site de Villeneuve-la-Garenne a optimisé sa consommation électrique :

- Les groupes froids en location ont été changés pour avoir un dimensionnement plus adapté à l'activité du site et réduire ainsi la consommation d'électricité.
- Le stockage des matières et des produits a été réorganisé et le nombre d'unités frigorifiques a été réduit pour optimiser la consommation d'électricité.
- La température des groupes froids a été augmentée pour passer de -25°C à -18°C. Cela est suffisant et permet de réduire la consommation électrique.
- Une partie des luminaires a été remplacée par des LED dans le laboratoire de Contrôle Qualité.

- Le site de Porcheville, bien qu'étant qu'un site de R&D a lui aussi mis en place des actions d'optimisation de la consommation d'énergie :

- Des compteurs d'électricité ont été installés dans le bâtiment administratif afin de mieux suivre les consommations.
- La gestion des centrales de traitement de l'air a été améliorée (adaptation des consignes de températures pendant les week-ends et la nuit, régulation du débit en fonction des activités tout au long de l'année).



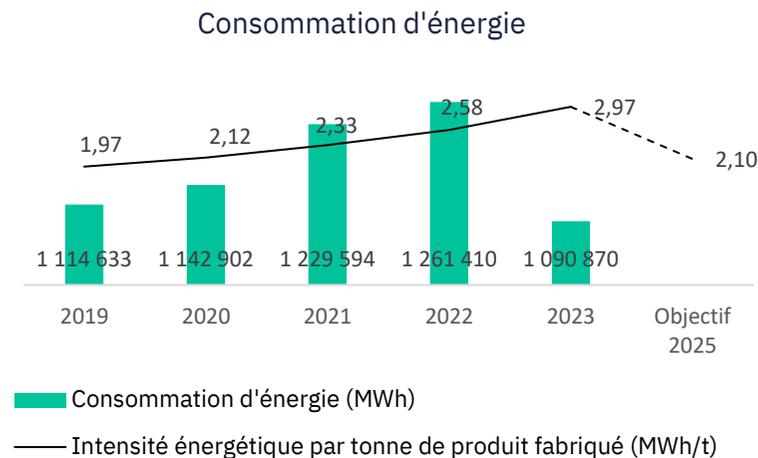
 **Indicateurs**

Consommation d'énergie (MWh)	2022	2023
Vapeur	887 119	762 999
Electricité	200 610	175 441
Gaz	163 552	141 022
Chaleur	5 701	5 676
Biomasse	2 907	2 776
Carburants (sources mobiles)	NA	1 508
Fioul	1 521	1 448
Charbon	0	0
TOTAL	1 261 410	1 090 870

La consommation énergétique du Groupe est principalement liée à la vapeur (70%). C'est pourquoi le Groupe **concentre ses efforts sur la réduction de la consommation de vapeur et sa récupération.**



 **KPIs**



Consommation d'énergie 2021-2023

↓ -11%

Consommation d'énergie par tonne de produit fabriqué 2021-2023

↑ +27%

Objectif 2021-2025 :

-10%

En 2023, la consommation d'énergie a diminué en valeur absolue de 11% par rapport à 2021 (-14% par rapport à 2022) alors que la production a diminué de 30% par rapport à 2021 (-25% par rapport à 2022).

Ainsi le Groupe a diminué sa consommation d'énergie en valeur absolue mais a augmenté sa consommation d'énergie en intensité (par tonne de produit fabriqué). Ce résultat s'explique par une baisse importante de la demande du marché du phénol à partir du 3^{ème} trimestre 2022 dans le sillage de la crise énergétique et de la baisse de toute l'industrie chimique en Europe. Cette baisse d'activité forte et soudaine, s'est traduite sur le site de Roussillon (société Novapex) par une baisse des productions supérieure à la baisse des consommations d'énergie. En effet, la performance de ces unités de productions, ainsi sous-utilisées, est moins élevée qu'à pleine capacité car une part des consommations d'énergie est fixe quel que soit le niveau de production.

Le site de Roussillon (société Novapex) représente 48% de la consommation énergétique du Groupe en 2023 et 55% du tonnage total des produits fabriqués. Les projets d'efficacité énergétique mis en place par les autres sites ne permettent pas de compenser les résultats de Roussillon (société Novapex). L'intensité énergétique a par conséquent temporairement augmenté.

ÉNERGIE BAS CARBONE

Engagement

Poursuivre la décarbonation de nos activités

Risques

Absence de lutte et d'adaptation au changement climatique

Politique

SEQENS s'est fixé comme ambition de lutter contre le changement climatique dans l'exercice de ses activités. Cela passe par la décarbonation des énergies utilisées, c'est-à-dire par l'accroissement du recours aux énergies récupérées et renouvelables.

Cette approche privilégie :

- Le passage à des énergies moins carbonées (exemple : passage du gaz à l'électricité).
- L'utilisation d'énergie récupérée. L'énergie récupérée est l'énergie produite par les processus industriels qui serait perdue si on ne l'utilisait pas au moment où elle est disponible.
- La production et la consommation sur site (autoconsommation) d'énergie renouvelable. Pour rappel, les énergies renouvelables sont celles d'origine solaire, éolienne, hydraulique, géothermique ou végétale (bois, biocarburants, biogaz, etc.).
- L'achat d'énergie d'origine certifiée renouvelable auprès de nos fournisseurs.

Objectif

SEQENS s'est fixé comme objectif d'atteindre une part de 50% d'énergie renouvelable et récupérée d'ici 2025.

Actions mises en oeuvre

- Concernant l'énergie récupérée, elle peut provenir :
 - Des processus industriels des sites. C'est le cas du site de Lahr qui récupère la chaleur de son incinérateur de solvants pour chauffer une grande partie des bâtiments, réduisant ainsi la consommation de gaz.
 - Des fournisseurs d'énergie ou des plateformes sur lesquelles les sites sont implantés.

C'est le cas de la plateforme de Roussillon où les entreprises présentes utilisent l'énergie de la vapeur d'eau ou des condensats pour chauffer des réactions. SEQENS a fortement contribué à la mise en place d'un système de récupération de la chaleur de l'incinérateur urbain alimentant ainsi la plateforme de Roussillon à plus de 50% en vapeur récupérée.

La vapeur du site de Bourgoin provient, quant à elle, à plus de 80% de la chaleur valorisée de l'incinérateur urbain de déchets ménagers.

La chaleur libérée par l'incinérateur local à Taixing permet d'approvisionner près de 3% de la vapeur consommée sur le site de Taixing.

- Concernant l'énergie renouvelable, le site de Bangpoo dispose de panneaux photovoltaïques sur la toiture depuis 2019 pour de l'auto-consommation. Et depuis 2021, le site de Turku s'approvisionne à 100% en chaleur, vapeur et électricité d'origine certifiée renouvelable.

Réalisations 2023

Changement d'énergie

- Le site de Lahr est passé d'un chauffage au gaz à une pompe à chaleur (électricité) dans un bâtiment.

Energie récupérée

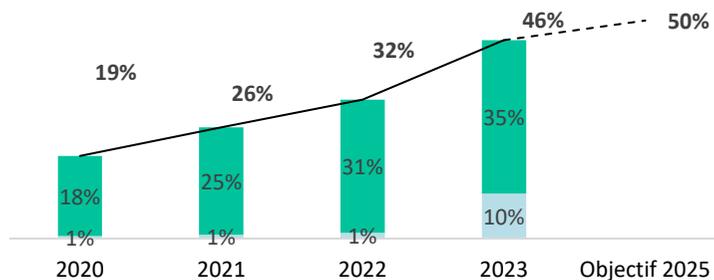
- Le site de Bourgoin a fait évoluer son système de chauffage des bureaux pour réutiliser la vapeur des ateliers. Un système d'échangeur eau-vapeur a été conçu et mis en place, il remplace l'ancienne chaudière gaz.
- Le site de Couterne a mis en place un système de récupération de la chaleur des compresseurs pour assurer le chauffage des bâtiments.

Energie renouvelable

- Le site de Wuxi a installé des panneaux solaires en novembre 2023 pour une surface de 6 437 m² et la génération de 0,9 million de kWh par an.



Energie renouvelable et récupérée



- Pourcentage d'énergie récupérée
- Pourcentage d'énergie renouvelable
- Pourcentage d'énergie renouvelable et récupérée

Part d'énergie récupérée et renouvelable en 2023

46%

Objectif 2025 :

50%

En 2023, le Groupe a atteint 46% d'énergie récupérée et renouvelable. Cette part devrait continuer à progresser dans les années à venir, notamment avec l'installation des 6 437 m² de panneaux solaires sur le site de Wuxi fin 2023 dont l'impact ne sera visible qu'en 2024.



EMISSIONS CO₂e

Engagement

Poursuivre la décarbonation de nos activités

Risques

Absence de lutte et d'adaptation au changement climatique

Politique

Convaincu qu'une activité durable dans les secteurs de la pharmacie ou de la cosmétique doit obligatoirement proposer une trajectoire ambitieuse de décarbonation, le Groupe SEQENS est, depuis 2008, pleinement mobilisé pour **accélérer sa transition bas carbone et réduire ses émissions de gaz à effet de serre**. Cet engagement historique, décrit dans la politique RSE de SEQENS, passe par la mesure de ses émissions de CO₂e², la définition d'objectifs de réduction ambitieux et la mise en œuvre d'actions concrètes sur l'ensemble de ses sites industriels. Cela est d'autant plus important pour faire face aux contraintes liées à la raréfaction des ressources fossiles, à l'augmentation des coûts de l'énergie et bien sûr au défi du changement climatique.

Pour réduire les émissions CO₂e des scopes 1 et 2, SEQENS s'appuie sur trois axes de travail :

- **Améliorer l'efficacité énergétique** des bâtiments, procédés et utilités (consommer moins). Voir la section « Énergie ».
- **Décarboner les énergies utilisées** (consommer différemment). Voir la section « Énergie bas carbone ».
- **Développer des procédés innovants** et des **solutions de rupture** permettant de réduire l'empreinte carbone des produits fabriqués.

² CO₂e=CO₂ équivalent

Objectifs

SEQENS s'est fixé comme objectif de **réduire ses émissions de CO₂e par tonne de produit fabriqué de 45%** entre 2011 et 2025 sur les scopes 1&2. Cet objectif est complété par deux sous-objectifs :

- Réduire la consommation d'énergie par tonne de produit fabriqué de 10% entre 2021 et 2025
- Atteindre une part de 50% d'énergie renouvelable et récupérée d'ici 2025

Par ailleurs, afin de répondre aux objectifs fixés par l'accord de Paris lors de la COP21, SEQENS a soumis en mai 2023 une lettre d'engagement auprès de l'initiative Science Based Target (SBTi). Via cette lettre, l'entreprise SEQENS s'est engagée à fixer des objectifs de réduction d'émissions à long terme à l'échelle de l'entreprise, conformément à la science du climat, dans le cadre du SBTi.

Le SBTi valide les objectifs de réduction des émissions CO₂e alignés à l'effort planétaire pour limiter le réchauffement climatique à 2°C ou 1,5°C.



SCIENCE
BASED
TARGETS

DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

En 2023, SEQENS s'est fait accompagner pour calculer ces objectifs et définir un nouveau plan de décarbonation. Voici les nouveaux objectifs qui seront soumis au SBTi en 2024 :

- Réduction en valeur absolue des émissions de CO₂e des scopes 1+2 de 46,2% entre 2021 et 2031 (scénario 1,5°C)
- Réduction en valeur absolue des émissions de CO₂e du scope 3 de 27,5% entre 2021 et 2031 (scénario 2°C)



EMISSIONS CO₂e SUR LES SCOPES 1+2

Le scope 1 correspond aux émissions directes de CO₂e provenant de sources détenues ou contrôlées par SEQENS. Ces émissions résultent de la combustion d'énergies telles que le gaz, le fioul, la biomasse ; de la fuite de fluides frigorigènes (essentiellement dans les groupes froids et les climatiseurs) ; des émissions de CO₂e provenant d'autres processus sur site tels que les réactions chimiques ou l'incinération des déchets sur site.

Le scope 2 correspond aux émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de vapeur ou de chaleur.



Actions mises en œuvre

- Comme pour toute entreprise, les activités du Groupe sont exposées aux risques physiques et de transition liés au changement climatique. Il s'agit de risques liés, d'une part, à l'occurrence de phénomènes météorologiques extrêmes tels que des cyclones ou des inondations, et d'autre part à des risques chroniques résultant d'évolutions à long terme du climat tels que la hausse moyenne des températures, un changement notable du niveau des précipitations ou une réduction de l'eau disponible. L'accroissement de ces risques pourrait, en perturbant les opérations et/ou la chaîne d'approvisionnement du Groupe, impacter la disponibilité des produits finis.

SEQENS identifie donc les activités de l'entreprise les plus exposées aux risques climatiques. Pour ce faire, le Groupe utilise le WorldRiskIndex de Weltrisikobericht. Ce score indique le risque de catastrophe lié aux événements naturels extrêmes et aux effets négatifs du changement climatique pour 193 pays du monde et prend en compte l'exposition et la vulnérabilité du pays. L'exposition couvre les menaces pour la population dues aux tremblements de terre, aux tsunamis, aux inondations côtières et fluviales, aux cyclones, aux sécheresses et à l'élévation du niveau de la mer.

L'analyse des risques sur 2023 montre :

- 5 sites exposés à un risque très élevé de catastrophe lié aux événements naturels extrêmes et aux effets négatifs du changement climatique. Il s'agit des sites localisés en Inde (Hyderabad), en Chine (Taixing, Wuxi), en Thaïlande (Bangpoo) et aux Etats-Unis (Devens).

- 12 sites exposés à un risque élevé de catastrophe lié aux événements naturels extrêmes et aux effets négatifs du changement climatique. Il s'agit des sites localisés en France (Aramon, Bourgoin, Couterne, Limay, Limoges, Nimes, Pont-de-Claix, Porcheville, Roussillon – société Novacyl, Roussillon - société Novapex, Saint-Fons et Villeneuve-la-Garenne) ;
 - 4 sites ont un risque moyen. Il s'agit des sites localisés au Royaume-Uni (Billingham, Middlesbrough), en Allemagne (Lahr) et en Israël (Neot Hovav)
 - 1 site a un risque très faible. Il s'agit du site localisé en Finlande (Turku).
- Le suivi annuel des émissions CO₂e sur les scopes 1 et 2 a encore été renforcé pour intégrer les émissions CO₂e liées aux sources d'énergie mobile, conformément au Protocole GHG³.
 - Le Groupe poursuit la **mesure de l'empreinte carbone de ses produits** les plus impactants ou à la suite d'une demande client.

18 Empreintes carbonées produits réalisées en 2023

168 Empreintes carbonées disponibles en 2023 (en cumulé)

- Sur les scopes 1 et 2, en plus des actions de **réduction de la consommation énergétique** (voir partie « Energie ») et de **décarbonation de l'énergie** (voir partie « Energie bas carbone »), les sites travaillent aussi à la réduction des fluides réfrigérants ou à leur remplacement par des fluides ayant des pouvoirs de réchauffement climatique (PRG) plus faible. C'est le cas en 2023 des sites d'Hyderabad, de Lahr, de Limoges et de Villeneuve-la-Garenne.

- SEQENS a été reconnu pour son management en matière d'action environnementale, et a obtenu la **note « B » au questionnaire « CDP Changement Climatique 2023 »** pour son engagement et ses résultats dans le domaine de la **lutte contre le changement climatique**.

Le CDP est une organisation à but non lucratif qui encourage les entreprises à publier leurs données environnementales et évalue la stratégie, l'implication et les résultats obtenus par les entreprises en matière de lutte contre le changement climatique.

Parmi les thématiques évaluées par le CDP, le Groupe a reçu le score « A » dans la catégorie « Initiatives de réduction des émissions et produits à faible teneur en carbone ».

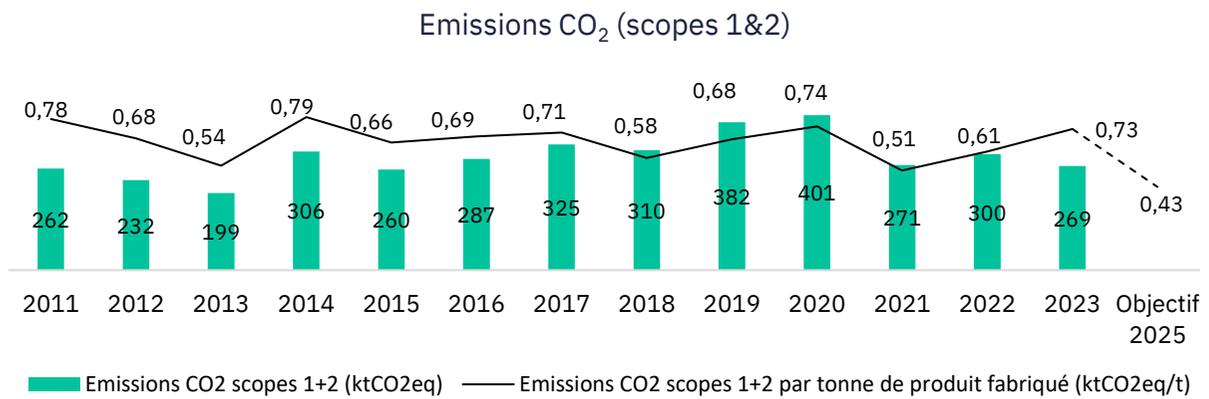


KPIs

Emissions CO ₂ e (tCO ₂ e)	2021	2022	2023
Scope 1	57 558	72 484	65 556
Scope 2	213 681	227 306	203 288
Scopes 1+2	271 239	299 790	268 844

Emissions CO₂ sur les scopes 1+2 en intensité 2011-2023 : **-6%**

Objectif 2011-2025 : **-45%**



En 2023, les émissions CO₂e ont diminué en valeur absolue (« market based ») de 10% par rapport à 2022 et de 6% par rapport à 2011, année de fixation de notre objectif. Le Groupe a diminué ses émissions CO₂e en valeur absolue mais a augmenté ses émissions en intensité (par tonne de produit fabriqué). Ce résultat s'explique par une baisse inédite de la demande du marché du phénol à partir du 3^{ème} trimestre 2022 dans le sillage de la crise énergétique et de la baisse de toute l'industrie chimique en Europe. Cette baisse d'activité forte et soudaine, s'est traduite sur le site de Roussillon (société Novapex) par une baisse des productions supérieure à la baisse des émissions CO₂e. L'intensité carbone a par conséquent temporairement augmenté.

Les émissions CO₂e du Groupe sont principalement liées à la vapeur (48%). C'est pourquoi le Groupe **concentre ses efforts sur la réduction des émissions CO₂e de la vapeur.**



EMISSIONS CO₂e SUR LE SCOPE 3

Le « scope 3 » correspond aux émissions de CO₂e amont et aval de SEQENS. Cela comprend les émissions de CO₂e provenant des matières premières, des biens et services achetés, du transport en amont et en aval, de l'élimination des déchets, des déplacements professionnels, des déplacements des employés, etc.



Actions mises en oeuvre

Certains sites calculent leur scope 3 en complément des scopes 1 et 2 depuis 2017 et établissent un BEGES (bilan des émissions de gaz à effet de serre) réglementé en France. En septembre 2022, SEQENS a lancé un programme pour quantifier les émissions de CO₂e liées au scope 3 à l'échelle du Groupe en se basant sur les données de l'année 2021. En mai 2023, le Groupe SEQENS a finalisé le calcul de son scope 3 et s'est engagé à fixer des objectifs de réduction d'émissions à long terme à l'échelle de l'entreprise, conformément à la science du climat, dans le cadre du SBTi. Cela inclut un objectif de réduction du scope 3.

Un plan de décarbonation associé a été construit sur les trois scopes. Concernant le scope 3, le plan s'articule autour de 4 axes de travail :

- Réduire les émissions CO₂e liées à l'achat des matières premières. Cela passe par quatre sous-axes de travail :
 - Travailler avec nos fournisseurs pour estimer plus finement les empreintes carbone des matières premières que nous achetons, collecter leur plan de réduction des émissions CO₂e et s'assurer de l'atteinte de leurs objectifs de réduction des émissions CO₂e.
 - Réduire la quantité de matières premières vierges ou autres intrants achetés en renforçant l'économie circulaire, notamment la réutilisation des déchets ou co-produits dans nos procédés, et en améliorant le rendement de nos processus.
 - Se tourner vers les matières premières naturelles ou biosourcées qui émettent généralement moins d'émissions CO₂e que les matières premières fossiles.

- Renforcer le déploiement de la chimie verte et l'utilisation de procédés verts (biotechnologie, chimie en continu, biocatalyse, etc), notamment pour optimiser les rendements et réduire les quantités de matières premières utilisées.
- Réduire les émissions CO₂e liées aux déchets, notamment en recyclant et en réutilisant en interne nos solvants et en optimisant les procédés.
- Réduire les émissions CO₂e liées au transport de matières premières ou de produits. Cela passe par quatre sous-axes de travail :
 - Relocaliser la production de certains intermédiaires en France et en Europe pour réduire les émissions de CO₂e liées au transport, bénéficier de l'énergie à faible teneur en carbone du pays et recréer des emplois en France.
 - Favoriser des modes de transports décarbonés (transport fluvial, maritime ou ferroviaire)
 - Choisir des prestataires de transport plus respectueux de l'environnement.
 - Remplacer la flotte de véhicules thermiques sur site (chariot élévateur sur site, véhicule de transport inter-site, etc) par des véhicules électriques.
- Réduire les émissions CO₂e liées aux déplacements des collaborateurs domicile-travail et aux déplacements professionnels. Cela passe par trois sous-axes de travail :
 - Remplacer la flotte de véhicules de fonction thermiques par de l'électrique.
 - Inciter les collaborateurs à utiliser un mode de transport doux comme le vélo, les transports en commun ou le covoiturage lors des déplacements domicile-travail.
 - Réduire les déplacements professionnels et inciter les collaborateurs à utiliser des modes de transport plus décarbonés pour ces déplacements comme le train ou le covoiturage.



Réalisations 2023

Relocalisation

○ Conscient de l'impact de ses productions sur l'empreinte carbone des produits mis sur le marché par ses clients, **SEQENS a lancé de vastes programmes d'investissement en Europe** permettant de maintenir ou de relocaliser des productions essentielles en s'appuyant sur le développement de procédés innovants à faible empreinte environnementale ayant accès à une énergie décarbonée. C'est notamment le cas des projets de nouvel atelier d'isopropanol ou de paracétamol qui permettent de proposer une alternative aux productions intensives en carbone de la concurrence.

4

projets de relocalisation de production de principe actif pharmaceutique / intermédiaire en France et en Europe en 2023

Transport de marchandises

○ Le site de Pont-de-Claix optimise ses modes de transport et utilise le ferroutage pour les longues distances. Le ferroutage est un mode de transport ferroviaire. Il consiste à acheminer des camions ou véhicules avec conducteur sur un train d'un point à un autre. Ici les camions partent du site jusqu'à Lyon où ils montent dans des trains jusqu'à Rennes, pour repartir sur les routes. Ce mode de transport est utilisé dès lors que les clients sont proches de ligne ferroviaire.

○ Le site de Roussillon (société Novapex) est exemplaire en termes de transport bas carbone. Les deux matières premières principales du site arrivent pour l'une 100% par pipeline et pour l'autre à 75% par barge et à 25% par transport ferroviaire. Concernant le transport aval des produits, 32% du tonnage fabriqué a été expédié aux clients par voie ferroviaire sur ce site en 2023.

Mobilité durable

- Les sites de Bangpoo, Lahr, Pont-de-Claix, Roussillon (société Novapex), Roussillon (société Novacyl), Saint-Fons et Wuxi ont remplacé une dizaine de véhicules thermiques (exemple : chariots élévateurs, véhicule de maintenance) par des électriques.
- Le site de Villeneuve-la-Garenne a mis à disposition des collaborateurs deux nouvelles bornes de recharge pour voiture électrique.
- Les sites d'Ecully et de Porcheville ont mis en place une indemnité kilométrique vélo afin d'inciter les collaborateurs à utiliser des modes de transport décarbonés pour les déplacements domicile-travail.
- Le Groupe a revu sa politique voyage. Désormais lorsque le train et l'avion sont disponibles pour le même trajet, si la différence de temps entre les deux modes de transport est inférieure à 2 heures, le train est à privilégier.
- Les sites de Middlesbrough et Billingham ont mis en place un système de remboursement financier afin d'encourager activement le covoiturage entre les deux sites, pour des réunions ou des formations. Désormais, les conducteurs peuvent indiquer qu'ils ont emmené d'autres « passagers » à des fins professionnelles et sont remboursés en conséquence.
- Les sites de Lahr et de Villeneuve-la-Garenne ont sensibilisé les collaborateurs à l'utilisation du vélo via l'intervention de, respectivement, l'organisme Jobrad et Two roule.

Numérique responsable

- Le service informatique de SEQENS s'engage pour un numérique plus responsable. Pour se faire, il s'est doté de la solution logicielle SOPHT en juin 2022 sur ses sites français. Cette solution permet de mesurer l'empreinte environnementale de l'écosystème informatique et de proposer une trajectoire de décarbonation.

En 2023, l'empreinte carbone issue du numérique chez SEQENS a été mesurée et émet en moyenne 55 tCO₂e/mois. La fabrication du matériel des collaborateurs (ordinateurs, téléphones professionnels, etc) représente plus de 80% de l'empreinte numérique du Groupe. De ce fait, le Groupe a mis en place plusieurs actions :

- La durée de vie du matériel informatique a été rallongée (passage de 3 à 5 ans) ;
- Les services Cloud ont été optimisés ;
- Le parc d'imprimantes a été optimisé (reconditionnement des machines, mutualisation des consommables, impressions par badge, etc).

KPIs

Le GHG Protocol définit 15 catégories d'émissions associées au scope 3 :

Emissions CO ₂ e du scope 3 par catégorie sur la base des données 2021		En tCO ₂ e	En %	
Amont	3-1. Produits et services achetés	1 134 747	58,8%	
	3-2. Biens d'équipement	19 105	1,0%	
	3-3. Activités impliquant une consommation de combustible ou d'énergie (non incluses dans les émissions des Scope 1 et Scope 2)	47 106	2,4%	
	3-4. Transport et distribution en amont	26 996	1,4%	
	3-5. Déchets générés par les sites	43 517	2,3%	
	3-6. Déplacements professionnels	146	0%	
	3-7. Déplacements domicile/ travail des salariés	3 753	0,2%	
	3-8. Actifs loués en amont	0	0%	
	Scope 3 amont		1 275 370	
	Aval	3-9. Transport et distribution en aval	43 607	2,3%
		3-10. Traitement des produits vendus	1 706	0,1%
		3-11. Utilisation des produits vendus	8 793	0,5%
		3-12. Traitement des produits vendus en fin de vie	600 164	31,1%
		3-13. Actifs loués en aval	0	0%
		3-14. Franchises	0	0%
3-15. Investissements		0	0%	
Scope 3 aval		654 270		
Total scope 3		1 929 640		

Le Groupe SEQENS a estimé son scope 3 à 1 929 640 tCO₂e en 2021. Cette estimation est considérée comme valable pour 2023, l'activité du Groupe n'ayant pas connu de modification majeure, les matières premières achetées étant sensiblement identiques à 2021.

Les émissions CO₂e du scope 3 sont principalement dues aux achats directs et indirects (59%).

EAU

Engagement

Préserver les ressources naturelles, notamment l'eau

Risques

Non utilisation durable des ressources

Raréfaction et/ou baisse de la qualité de l'eau

Politique

L'eau est un composant important de l'activité industrielle de SEQENS. Les utilités (vapeur, eau de refroidissement, eaux de procédé, etc.) représentent de loin le premier usage de l'eau pour le Groupe. Elle est ainsi essentiellement utilisée comme vecteur pour refroidir ou chauffer des procédés de fabrication

L'eau est aussi utilisée pour le nettoyage des équipements et réseaux entre deux campagnes de production, et ce pour respecter les normes qualité liées à la fabrication des produits.

Cependant les ressources ne sont pas toutes illimitées, leur utilisation industrielle doit être contrôlée et limitée au maximum, notamment dans les zones de stress hydrique. Afin de contribuer positivement à la préservation des ressources en eau, SEQENS s'engage, en accord avec sa politique HSE, à réduire sa consommation en eau.

Objectif

D'ici 2025, SEQENS souhaite **réduire de 20% sa consommation d'eau par tonne de produits**, par rapport à 2021.

Actions mises en oeuvre

○ Le Groupe réalise chaque année une analyse de risques des bassins versants dans lesquels ses sites industriels opèrent afin d'identifier les activités de l'entreprise les plus exposées au **stress hydrique** (lorsque la demande en eau dépasse les ressources disponibles). SEQENS utilise pour cela l'outil Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute (WRI). En 2023, 4 sites (Hyderabad en Inde, Bangpoo en Thaïlande, Taixing et Wuxi en Chine) sur 23 sont exposés à un risque très élevé ou élevé, tandis que les autres ont un risque faible-moyen ou faible. Le prélèvement d'eau des sites exposés à un risque élevé représente 1 094 005 m³, soit 6% du prélèvement en eau du Groupe.

○ En France, le stress hydrique est géré via des arrêtés préfectoraux complémentaires dits « arrêtés sécheresse » qui imposent des mesures de réduction progressive d'activité, le recyclage de certaines eaux de nettoyage, et la modification de certains modes opératoires.

○ En 2022, le service HSE a identifié des pistes d'amélioration sur la consommation d'eau, principalement sur 13 sites. Cela a débouché sur la mise en place d'un plan d'action de réduction des consommations d'eau sur ces sites. Ce point est intégré dans les plans d'actions HSE annuels. La direction appuie activement ce programme de réduction de la consommation d'eau, via des investissements proactifs et le suivi des résultats des projets.

○ Les projets de réduction de la consommation d'eau portent sur deux axes :

- La mise en place de boucles fermées notamment pour le refroidissement des appareils de procédé.
- L'optimisation de la consommation d'eau via la mise en place de nouveaux équipements plus performants, de systèmes automatisés, de matériel économiseur d'eau, etc.



Réalisations 2023

- Le site de Roussillon (société Novapex) a augmenté la capacité de deux de ses tours aéroréfrigérantes permettant de réduire le prélèvement en eau.
- Le site de Bourgoin a mis en place une commande déportée pour l'alimentation en eau des pompes à vide d'un atelier. Cette commande déportée permet d'alimenter en eau quatre pompes uniquement lorsqu'elles fonctionnent (vs alimentation en eau constante). La réduction de la consommation d'eau devrait être visible début 2024.
- Le site de Couterne a poursuivi ses efforts en termes de réduction de la consommation d'eau :
 - Afin de mieux connaître les consommations d'eau du site une cartographie de l'utilisation de l'eau de réseau et de rivière a été faite.
 - La consommation d'eau liée au refroidissement des fumées de l'incinérateur via les tours aéroréfrigérantes a été réduite.
 - Les paramètres des tours aéroréfrigérantes ont été adaptés pour être davantage en adéquation avec les températures extérieures. Désormais les tours aéroréfrigérantes ont deux plages de température (été et hiver).
 - L'osmoseur de la production a été supprimé et le réseau a été connecté au nouvel osmoseur de la chaudière afin d'optimiser les consommations d'eau.
- Le site d'Hyderabad a installé plus de 15 débitmètres pour mieux suivre ses consommations d'eau.
- Le site de Lahr a installé un relais pour fermer automatiquement une vanne d'eau dans une chaudière. Les gains estimés sont de 520m³ d'eau par an.
- Le site de Limoges a mis en place un système de refroidissement en boucle fermée et a installé un récupérateur d'eau de pluie de 1000 litres pour les travaux extérieurs (espaces verts, nettoyage extérieur).
- Le site de Pont-de-Claix a mis en place une vanne de régulation sur la colonne d'abattage de chargement des camions ce qui permet d'avoir une consommation d'eau uniquement lors des chargements des produits, lorsqu'il y a des émanations (vs consommation d'eau permanente).

○ Le site de Limay a réalisé une communication pour sensibiliser les collaborateurs à la sécheresse et aux consommations d'eau (fermeture des robinets après utilisation, signalement à la maintenance de toute fuite d'eau sur le site, arrêt des appareils consommateurs d'eau non utilisés).

Une procédure a aussi été mise en place afin de mieux gérer les alertes « sécheresse ».

Enfin six pompes à vide à anneau liquide qui étaient en eau perdue ont été passées en circuit semi-fermé en 2023. La consommation d'eau de ville du site a été divisée de 50% après la modification.

○ Le site de Roussillon (société Novacyl) a mis en place une surveillance stricte de ses consommations totale et unitaire d'eau. Par ailleurs, le site a mis en place des consignations sur certaines sources d'eau (fermeture de la vanne d'eau et identification de la vanne) pour stopper certaines consommations, notamment les eaux de refroidissement hors échangeur.

○ Le site de Saint-Fons a réalisé de nouvelles mesures avec débitmètre pour mieux suivre ses consommations d'eau. Par ailleurs, quatre échangeurs ont été mis en série (vs parallèle) ce qui permet un gain de 544 m³ d'eau/jour. Et enfin, le site a limité le débit d'eau sur les échangeurs des cristalliseurs, permettant un gain de 1 096 m³/jour.

○ Le site de Wuxi a mis en place le recyclage des eaux de purge concentrées en ions et impuretés (calcium, magnésium, etc.). A la place d'être directement rejetées, ces eaux sont désormais utilisées pour le nettoyage du sol des ateliers.

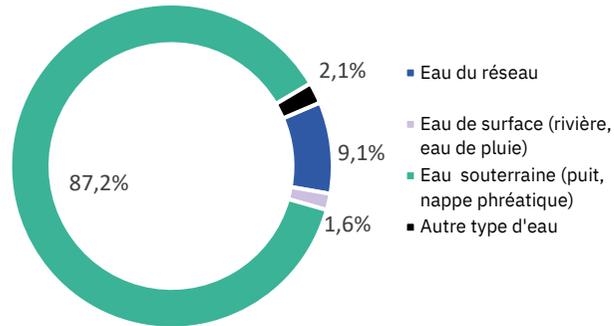




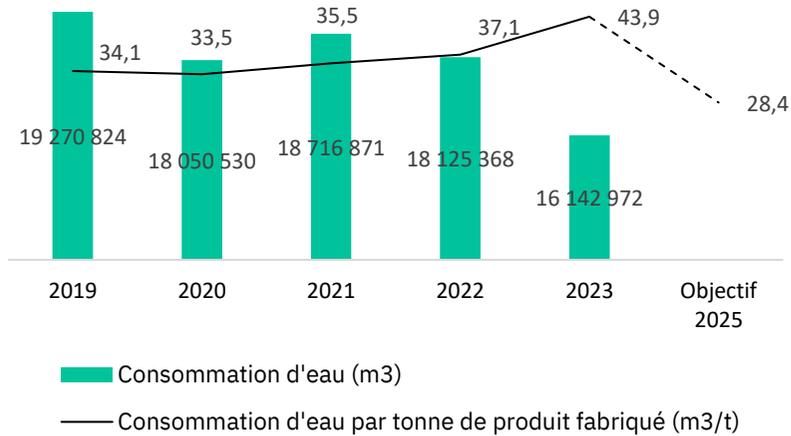
Indicateurs 2023



Typologie de l'eau consommée



Consommation d'eau



Consommation d'eau 2021-2023

↓ -14%

Consommation d'eau par tonne de produit fabriqué 2021-2023

↑ +24%

Objectif 2021-2025 :

↓ -20%

En 2023, le prélèvement d'eau a diminué en valeur absolue de 14% par rapport à 2021 (-11% par rapport à 2022) alors que la production a diminué de 30% par rapport à 2021 (-25% par rapport à 2022).

Ainsi le Groupe a diminué son prélèvement d'eau en valeur absolue mais a augmenté sa consommation d'énergie en intensité (par tonne de produit fabriqué). Ce résultat s'explique par une baisse inédite de la demande du marché du phénol. Cette baisse d'activité forte et soudaine, s'est traduite sur le site de Roussillon (société Novapex) par une baisse des productions supérieure à la baisse des prélèvements d'eau. L'intensité eau a par conséquent temporairement augmenté.

Le site de Roussillon (société Novapex) représente 56% du prélèvement en eau du Groupe en 2023 et 55% du tonnage total des produits fabriqués. Malgré les efforts de Roussillon (société Novapex), la baisse du prélèvement en eau n'est pas proportionnelle à la baisse de la production. L'intensité eau a par conséquent temporairement augmenté.

DÉCHETS

Engagement

Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques.

Risque

Pollution de l'environnement

Politique

Les activités de production de SEQENS génèrent des déchets courants inhérents aux procédés de fabrication et de conditionnement. Il s'agit majoritairement de déchets dangereux, notamment des déchets liquides solvantés.

Afin de lutter contre le gaspillage des ressources naturelles et de limiter l'impact des activités de production sur l'environnement, SEQENS s'engage dans sa politique HSE à préserver les ressources naturelles et à réduire à tous les niveaux l'empreinte environnementale des produits et des procédés.

L'approche du Groupe repose sur les 4R :

- Réduire la quantité de déchets générés
- Réutiliser directement ou, recycler et réutiliser en interne les déchets lorsque cela est possible (réutilisation en tant que matière première ou intrant dans un processus de fabrication). Cela est notamment le cas pour les solvants usagés qui peuvent être utilisés à nouveau dans les mêmes cycles de production.
- Revaloriser les déchets, notamment comme source d'énergie en interne.
- Recycler ou incinérer avec récupération d'énergie les déchets via un prestataire externe pour valoriser le contenu des déchets, sous forme de matière ou d'énergie.

Objectif

Dans le cadre de sa stratégie RSE, SEQENS souhaite **augmenter le pourcentage de déchets valorisés** (recyclage et incinération avec récupération d'énergie) et **réduire la quantité de déchets dangereux par tonne de produits fabriqués**, notamment la quantité de solvants consommés.



Actions mises en oeuvre

- Identification par le département Innovation de co-produits ou de sous-produits pouvant être réutilisés en tant que matière première dans un nouveau processus de fabrication, réduisant la génération de déchets et participant à l'économie circulaire.
- Réutilisation et/ou recyclage de certains solvants usagés pour les utiliser à nouveau dans les mêmes cycles de production. Dans le cas du recyclage, les solvants usagés sont distillés en interne ou en externe avant d'être réutilisés. Dans le cadre de ses activités, les sites de Middlesbrough et Billingham (Royaume-Uni) mettent en œuvre leurs capacités de distillation et leur expertise pour le recyclage des solvants pour le compte de nos clients. Ainsi, SEQENS du fait de ses activités commerciales, participe à l'économie circulaire.
- Valorisation interne du contenu calorifique des déchets ultimes, comme combustibles en remplacement du gaz sur l'incinérateur des sites de Couterne et de Lahr ; ou pour alimenter une chaudière à vapeur sur la plateforme de Roussillon et sur le site de Taixing.
- Renforcement du suivi de la gestion des déchets pour identifier d'autres pistes de progrès.
- Renforcement du tri sélectif des déchets non dangereux afin d'assurer le tri à la source et une meilleure valorisation des déchets.

374 800 tonnes de solvants usagés (redistillés ou non) réintroduits dans les processus industriels en 2023

Cela a permis d'éviter de générer la même quantité de déchets

Réalisations 2023

Le projet Mamba a été lancé fin 2023 permettant au site de Bangpoo de valoriser de l'aspirine déclassée. Ce projet va permettre d'utiliser 1 000 tonnes de produits déjà stockés en vue de ce projet comme matières premières dans un autre processus, et ainsi réduire la quantité de déchets sortants.

Le site de Couterne a mis en place le projet TETA, un projet de régénération de solvants. Le toluène usagé, solvant utilisé pour un processus, est désormais recyclé et réutilisé sur la production d'hydrates. En 2023, le toluène régénéré a été utilisé à la place de toluène vierge sur 17 lots ce qui a permis d'économiser 146 tonnes de toluène vierge. Et ceci sans impacter la qualité du produit final ni les rendements.

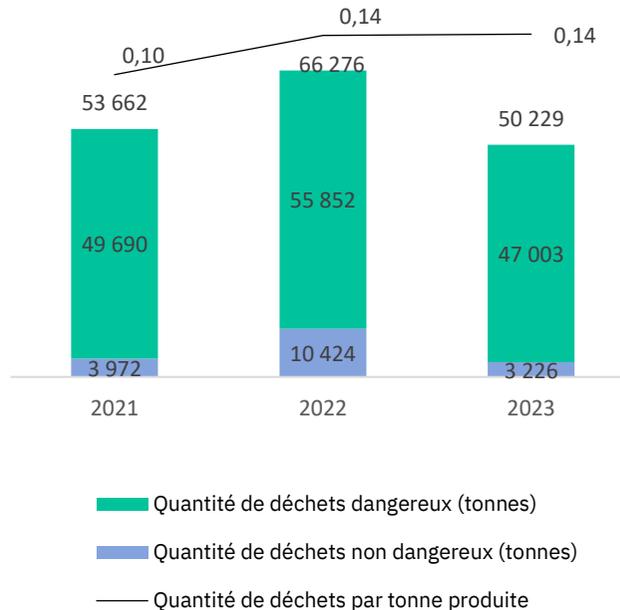
Le service achat corporate a lancé un appel d'offre pour renouveler le prestataire des déchets sur les sites français. La nouvelle offre permet d'améliorer la fin de vie de certains déchets en passant de la mise en décharge ou l'incinération sans récupération d'énergie à de la valorisation énergétique.

Le site de Limay travaille sur la réduction de la consommation de solvants lors des phases de nettoyage. Les méthodes actuelles pour déterminer la quantité de solvants à utiliser pour le nettoyage ou le nombre de lavages sont empiriques et peuvent être optimisées. En 2021 et 2022, le site a ajouté des buses et des squid de nettoyage pour augmenter la pression lors des lavages et donc l'efficacité. Le site a aussi revu les matériaux et les pentes des équipements. En 2023, de nouvelles méthodes de nettoyage ont été développées pour la partie séchage. Des tests sont en cours pour assurer la reproductibilité des résultats.

Le site de Nîmes a organisé une journée de sensibilisation sur les déchets. Les prestataires de déchets dangereux et non dangereux sont venus sur site pour expliquer le devenir des déchets et les bons gestes de tri à adopter.

Indicateurs

Quantité de déchets générés

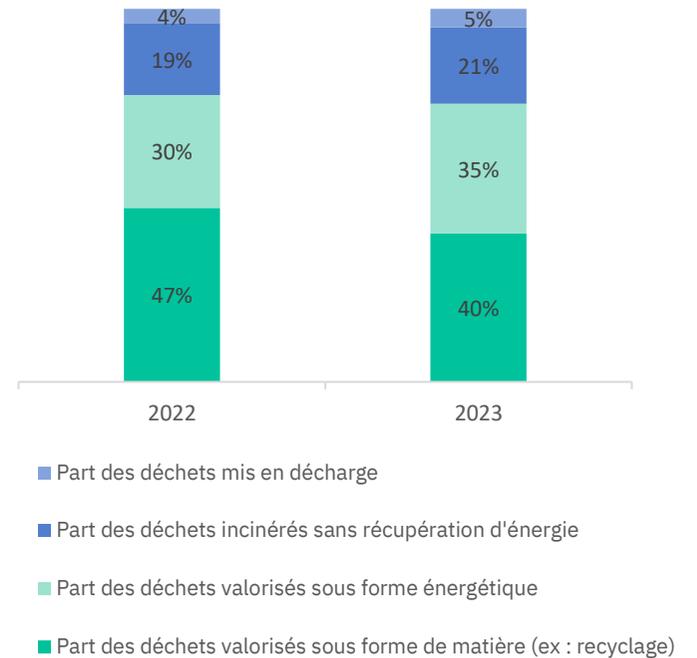


Le Groupe SEQENS a diminué en valeur absolue de 24% la génération de déchets totaux entre 2022 et 2023. Cela est principalement dû à la baisse d'activité de toute l'industrie chimique en Europe en 2023.

1 072 Tonnes de produits inutilisés/périmés recyclés ou retraités en interne en 2023
 Cela a permis d'éviter de générer la même quantité de déchets

KPI

Fin de vie des déchets



Le Groupe SEQENS a valorisé 75% de ses déchets totaux en 2023, sous forme de matière ou d'énergie.

REJETS DANS L'ENVIRONNEMENT

Engagement

Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques

Risque

Pollution de l'environnement

Politique

Les activités de fabrication, de stockage et de transport de matières premières, de produits et de déchets, comportent divers risques d'impacts potentiels liés aux rejets de produits chimiques toxiques sur l'environnement et la santé humaine.

Le Groupe prévient de manière systématique les risques industriels et notamment les impacts environnementaux de ses activités, que ce soit concernant les rejets atmosphériques, aqueux et en sous-sol.

Ainsi, toutes les activités effectuées par les employés (permanents ou temporaires) sont couvertes par une **analyse des aspects environnementaux**, y compris les activités routinières et de maintenance. Les mesures préventives décrites dans les procédures internes doivent être respectées afin d'éviter toute pollution (sols, eaux de surface, eaux souterraines, air, etc.).

Par ailleurs, **chaque site dispose d'une analyse environnementale générale** qui doit être mise à jour régulièrement et à chaque fois qu'un changement significatif intervient. Toute mise en œuvre de nouveaux équipements ou procédés de fabrication, toute modification dans les process industriels, fait également l'objet d'évaluation des risques et de plans d'actions permettant d'en réduire les impacts potentiels.

Des plans d'intervention en cas d'évènements accidentels sont prévus et font l'objet de formation auprès des personnes concernées. La bonne mise en place de ces dispositions est vérifiée lors des visites préventives des assureurs et des audits HSE périodiques.

Objectif

Prévenir les pollutions en conformité avec la réglementation



REJETS ATMOSPHERIQUES

La qualité de l'air peut être modifiée par des gaz polluants d'origine industrielle. Certains polluants de l'air sont formés suite à des réactions physico-chimiques impliquant le dioxyde de soufre (SOx), les oxydes d'azote (NOx) ou les composés organiques volatils (COV). Il est important pour le Groupe de contrôler ces émissions, notamment les plus significatives, telles que les COV issus de l'utilisation de solvants dans les processus d'extraction et de synthèse.



Actions mises en oeuvre

- Le contrôle des rejets atmosphériques s'appuie sur la réduction à la source, le traitement des effluents gazeux et la surveillance des émissions. Pour cela, les émissions de COV sont captées et envoyées sur des équipements de traitement (condenseurs, laveurs de gaz, oxydeur thermique, cryogénie, filtration sur charbon actif, incinérateur).
- Le groupe poursuit ses efforts de fiabilisation des performances des installations de traitement et de réduction des rejets de COV, notamment les COV diffus.
- La quantité de COV émis dans l'atmosphère est calculée annuellement et communiquée aux autorités par l'ensemble des sites (à travers le « Plan de Gestion des Solvants » pour les sites français).
- Une veille technologique est assurée, notamment via la publication des BREFs (Best available techniques REference document) en Europe.
- Des études d'impact sur l'environnement sont régulièrement effectuées à la demande des autorités. Elles viennent en complément des nombreuses mesures déjà réalisées en auto-contrôle tout au long de l'année.



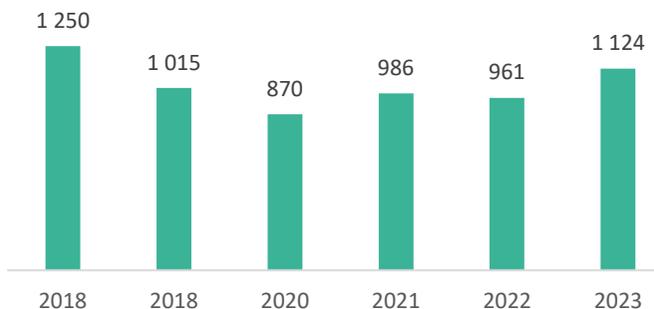
Réalisations 2023

- Six sites français (Aramon, Bourgoin, Couterne, Saint-Fons, Villeneuve-la-Garenne, Limay) et deux autres sites européens (Turku et Lahr) ont soumis leur dossier de ré-examens pour une mise en conformité avec la BREF WGC. Cette BREF WGC issue de la directive IED (Directive sur les émissions industrielles) détaille les meilleures techniques disponibles (MTD) pour les systèmes de gestion et de traitement des émissions de gaz dans le secteur de la chimie et devient une référence réglementaire contraignante.
- Le site de Neot Hovav a amélioré son système de traitement de l'air pour réduire les émissions gazeuses. Des filtres à eau ont été installés et une partie des tuyaux du système ainsi que des échangeurs ont été remplacés.



Indicateurs

Quantité rejetée de COV (tonnes)



Le Groupe a augmenté ses émissions de COV de 17% entre 2022 et 2023⁴ du fait d'un changement dans la méthodologie de comptabilisation sur le site de Roussillon (société Novacyl).

Le Groupe a par ailleurs émis en 2023, 113 tonnes de NOx et 4 tonnes de SOx.



REJETS AQUEUX

Les effluents aqueux industriels, issus des procédés d'extraction et de transformation peuvent contenir des polluants. Afin de respecter les exigences réglementaires en vigueur dans les différents pays concernant la qualité des eaux rejetées, SEQENS s'attache à maîtriser ses rejets aqueux, en mettant en place différents programmes pour :

- Réduire à la source les quantités rejetées ;
- Mettre en place au niveau des sites des traitements efficaces.



Actions mises en oeuvre

Les eaux usées produites par les activités de l'entreprise, lorsque cela est nécessaire, font l'objet d'un **traitement interne avant leur rejet** au milieu naturel ou vers une station de traitement externe industrielle ou municipale.

Les installations de traitement des effluents propres à SEQENS font l'objet de **programmes continus de maintenance, de surveillance, de reporting et d'optimisation** des performances par des projets de modernisation ou d'une meilleure gestion des flux (traitement à la source, ségrégation des flux et traitements dédiés).



Réalisations 2023

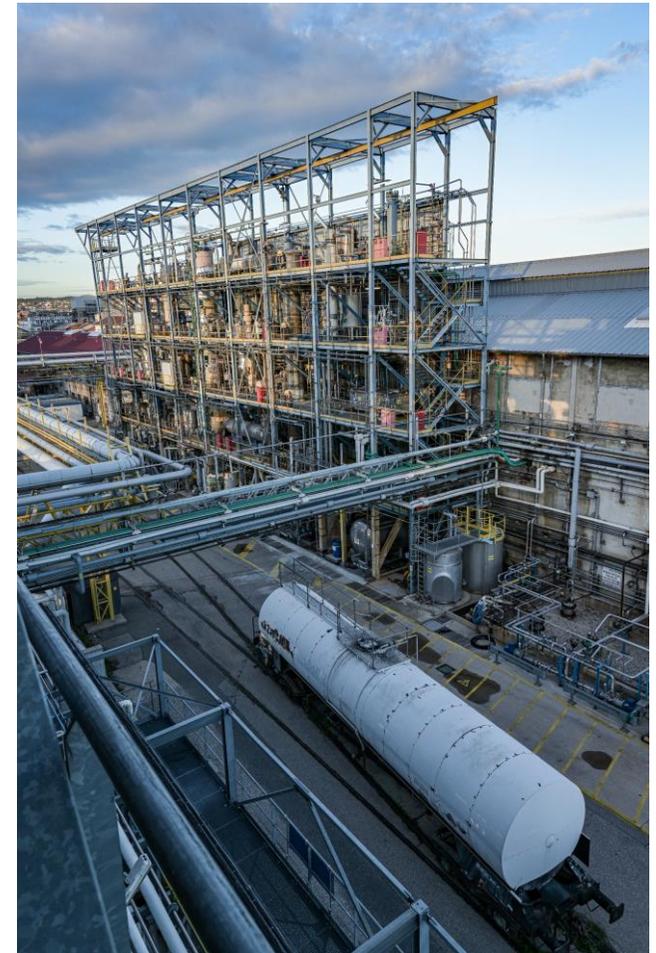
- Le site de Limay a mis en place un système d'envoi en continu des eaux résiduelles de production T501/T502 vers la station d'épuration interne (STEP). Avant cela ces eaux étaient pompées une fois par semaine des cuves et transportées par camion jusqu'à la STEP du site. Cette connexion à la STEP permet de traiter ces déchets en interne et de supprimer le déplacement hebdomadaire d'un camion.
- Le site de Roussillon (société Novacyl) a amélioré le suivi de ses rejets. Il a remplacé le débitmètre et installé un nouveau préleveur. Cet équipement prélève automatiquement un certain nombre d'échantillons de rejets ce qui permet de fiabiliser les mesures.



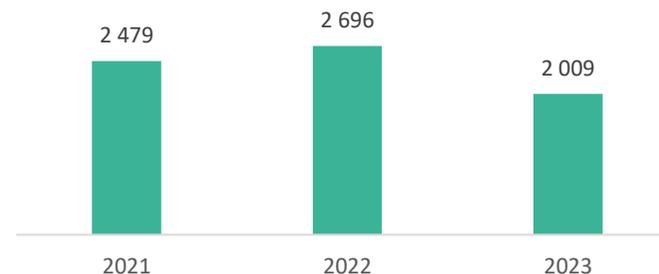
Indicateurs

La Demande Chimique en Oxygène (DCO) est le paramètre le plus pertinent pour apprécier la qualité des effluents aqueux, en tant qu'indicateur de leur teneur globale en matières organiques biodégradables ou non.

La quantité globale de DCO calculée en limite de propriété des sites (et non pas celle au point de rejet en milieu naturel) apparaît comme un indicateur fiable et pertinent vis-à-vis des efforts entrepris par SEQENS pour réduire les impacts environnementaux de ses activités sur les écosystèmes aquatiques.



Quantité de DCO des effluents rejetés en sortie de site (tonne)



13 360 852

m3 d'effluents rejetés en sortie des sites du Groupe en 2023

POLLUTION DES SOLS ET DES NAPPES PHREATIQUES

L'activité industrielle de SEQENS peut nécessiter le transport, le stockage, l'utilisation, la production et l'élimination de substances dangereuses pour l'environnement. Pour éviter tout épandage accidentel de produits dangereux dans les sols et les eaux souterraines, le Groupe respecte des règles très strictes.



Actions mises en oeuvre

- Les sites disposent d'installations spécifiques, comme des systèmes de rétention et des réseaux de collecte, permettant d'éviter l'infiltration dans le sol lors de déversements accidentels.
- Des plans de maintenance préventive sont en place sur les sites et visent à garantir l'intégrité des cuves et tuyauteries contenant les produits dangereux.
- Des plans de surveillance de la pollution des sols et des eaux souterraines permettent de s'assurer qu'il n'y ait pas de pollution du sol ou de la nappe phréatique, et de vérifier l'efficacité des mesures de rétention mises en place.



Réalisations 2023

- Le site de Roussillon (société Novacyl) a mis en place une nouvelle technologie, une résine, pour assurer l'étanchéité des rétentions de l'acide sulfurique et du dépotage soude.
- Le site de Limay a refait la rétention de deux cuves pour assurer la non-infiltration des liquides dans le sol en cas de fuite.



NUISANCES OLFACTIVES ET SONORES

La fabrication de produits chimiques sur les sites industriels de SEQENS peut ponctuellement générer des odeurs et du bruit. Même si cela ne présente pas de risque pour l'environnement ou la santé, SEQENS a mis en place un certain nombre de mesures pour limiter la gêne susceptible d'être occasionnée pour les employés travaillant dans des ateliers odorants ou à proximité d'équipements bruyants, mais également pour les riverains habitant à proximité des usines.



Actions mises en oeuvre pour limiter le bruit

- Des équipements de protection individuelle (EPI) tels que des protections auditives ou des casques anti-bruit sont fournis aux travailleurs exposés au bruit.
- Les équipements bruyants sont isolés phoniquement ou, dans la mesure du possible, éloignés des limites de propriété.
- Des mesures du niveau de bruit en limite de propriété sont réalisées, afin de contrôler les nuisances sonores auprès des riverains et d'agir en conséquence le cas échéant.



Actions mises en oeuvre pour limiter les odeurs

- Quand cela est nécessaire, des systèmes de traitement des odeurs sont installés (ex : filtration sur charbon actif).
- SEQENS dialogue régulièrement avec les riverains ou les municipalités afin de faire remonter les problèmes rencontrés.



Réalisations 2023

Bruit

- Après un constat de bruit d'échappement et d'efficacité moyenne des silencieux d'échappement des distributeurs, le site de Couterne a installé des silencieux à air comprimé. Le bruit est désormais presque inaudible.

Odeur

- Le site de Villeneuve-la-Garenne a mis en place un traitement de l'air par aspiration (vs filtre à charbon) pour réduire l'odeur lors des campagnes de recyclage du palladium, très odorant.

BIODIVERSITÉ

Dans le contexte d'érosion de la biodiversité, les entreprises ont un rôle à jouer dans la réduction de leurs impacts sur la biodiversité, mais aussi dans la restauration et la valorisation de la biodiversité et des écosystèmes.

Bien que les sites industriels soient des espaces construits et modelés par les humains, la majorité des sites conserve une partie de leur superficie en tant qu'espace vert géré ou sauvage (pelouse, plantes, arbres, buissons, jachère etc.). Ces espaces ont une valeur écologique en tant que réserves de faune et de flore participant à l'écosystème alentour, tout en conservant ou rétablissant les fonctions naturelles des sols.

Par ailleurs, chaque site identifie, dans le cadre de ses activités, les espaces naturels à proximité afin de limiter son impact environnemental.

25%

d'espace vert sur l'ensemble de la superficie des sites du Groupe en 2023

7

sites, soit 32% des sites de Seqens, se trouvent à proximité d'une zone naturelle protégée en 2023



Réalisation 2023

Le site de Villeneuve-la-Garenne a mis en place la tonte tardive des espaces verts. Par ailleurs, un projet a été lancé pour installer des bacs de jardinage qui permettraient à la fois de délimiter l'espace piéton et de cultiver des plantes.

Une zone naturelle protégée est une zone reconnue pour avoir un intérêt environnemental et dont le caractère naturel doit être préservé. Il s'agit ici de :

- ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) ;
- Zones Natura 2000. Ce sont des sites naturels visant à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe ;
- Réserves naturelles.

Dans le cadre de projets importants, comme la construction d'une nouvelle unité de production, SEQENS évalue au travers de diagnostic biodiversité si le projet modifiera ou non la faune et la flore locale.

Pour les sites à vocation administrative, le Groupe favorise la location ou l'achat de bâtiments durables. Ainsi le bâtiment occupé par le siège à Ecully est certifié BREEAM, une certification environnementale.

Sur sa chaîne d'approvisionnement, SEQENS s'efforce d'assurer la protection de la biodiversité et l'utilisation équitable et durable des ressources naturelles. Le Groupe se conforme aux accords internationaux (par exemple le Protocole de Nagoya ou la Convention sur la diversité biologique).



2

Collaborateurs et communautés



SEQENS est convaincu que la réussite de l'entreprise repose avant tout sur les savoir-faire et l'implication de ses collaborateurs.

Ceux-ci sont la première des richesses du Groupe. Ils lui permettent d'être un acteur majeur dans le domaine de la chimie et de la pharmacie. L'objectif de SEQENS est de leur offrir un environnement de travail sécurisé et de favoriser leur épanouissement au travail.

La démarche des ressources humaines est fondée sur les orientations suivantes qui s'appliquent dès le recrutement et tout au long du parcours de chaque collaborateur au sein de l'entreprise :

- Garantir l'hygiène, la sante, la sécurité et le bien-être au travail ;
- Garantir de bonnes conditions de travail pour améliorer l'engagement des collaborateurs ;
- Promouvoir notre capacité d'attraction et d'accompagnement des talents ;
- Promouvoir la diversité au travail et l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes ;
- Développer les compétences professionnelles des collaborateurs.



ENGAGEMENTS RSE

OBJECTIFS RSE

Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs



Atteindre un taux de fréquence de catégorie 1 sur les accidents de 2 en 2026

Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les employés



Atteindre au Trust Index de l'enquête GPTW une note de 65/100 en 2025 et 70/100 en 2028



Former 70 % des employés au moins une fois dans l'année

S'engager en faveur de la diversité et de l'équité professionnelle



Atteindre la note de 90/100 à l'index de l'égalité professionnelle d'ici 2025

Maintenir et promouvoir nos engagements historiques auprès d'associations



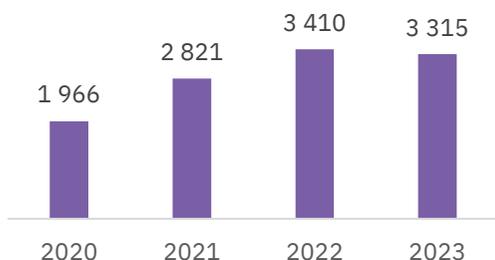
Maintenir nos engagements auprès des associations

EFFECTIFS

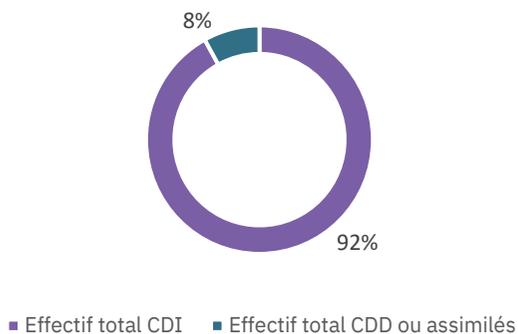
Au 31 décembre 2023, SEQENS compte 3315 collaborateurs⁵, soit une baisse de 3% par rapport à 2022. Cela est dû à la cession du site de Saint-Jean au Canada pour recentrer l'activité du Groupe sur le secteur pharmaceutique et à l'arrêt du site de Newburyport aux Etats-Unis.

Le Groupe a acquis en décembre 2023 l'entreprise CELLforCURE qui n'est pas intégrée dans ce reporting. En prenant en compte ces nouveaux effectifs, l'effectif total du Groupe a augmenté de 2% entre 2022 et 2023.

Effectif total au 31 décembre



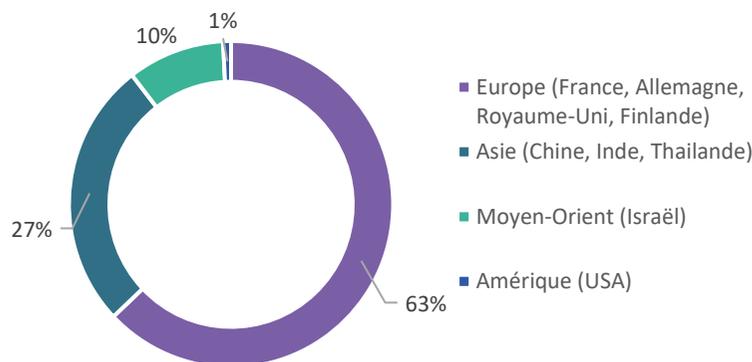
Effectif total par type de contrat



92%
des collaborateurs ont des contrats permanents en 2023

RÉPARTITION DES EFFECTIFS CONSOLIDÉS PAR RÉGION

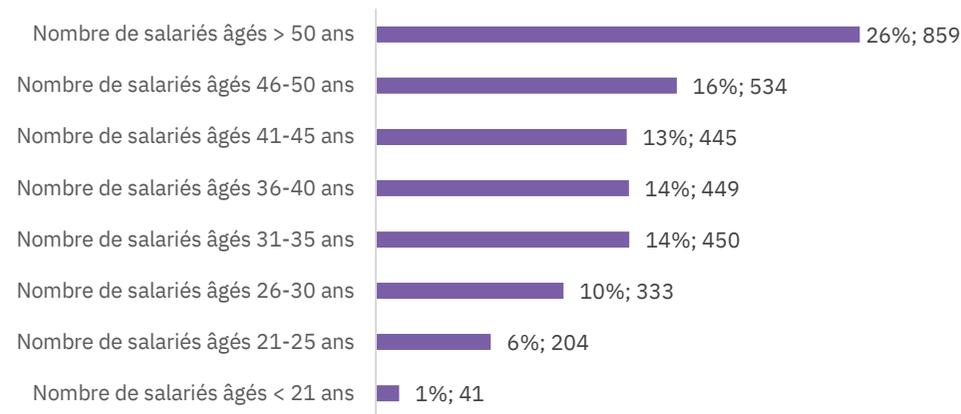
Répartition des effectifs par zone géographique



Le Groupe est pourvoyeur d'emplois dans 9 pays sur 4 continents. En 2023, SEQENS emploie 1 561 personnes en France (soit 46% de l'effectif total) et 2 086 personnes en Europe (soit 63% de l'effectif total). Le 2^{ème} pays employeur du Groupe est la Chine, suivi de l'Israël et de l'Inde.

EFFECTIFS PAR ÂGE

Répartition des effectifs par tranche d'âge



⁵ L'effectif prend en compte tous les salariés ayant un contrat de travail à durée indéterminée ou déterminée (dont alternants). Les stagiaires, les intérimaires et les sous-traitants ne sont pas comptabilisés dans les effectifs. Par ailleurs, le périmètre exclut la nouvelle acquisition CellForCure (173 collaborateurs), les bureaux commerciaux de Wayne et Robbinsville (5 personnes) et les derniers collaborateurs ayant encore un contrat lié au site de Newburyport (34 collaborateurs), soit une exclusion de 212 collaborateurs au total.

SÉCURITÉ ET SANTÉ

Engagement

Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs

Risque

Défaut de protection de la sécurité et/ou de la santé des collaborateurs à l'origine d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Politique

Chez SEQENS, aucune priorité ne peut s'exercer au détriment de la sécurité des personnes. Le Groupe considère qu'il s'agit d'un des fondements du développement durable de ses activités.

Ainsi SEQENS s'engage à faire de la santé et de la sécurité des employés et des partenaires une des principales priorités. Cet engagement est clairement défini dans la politique HSE du Groupe et déclinée de manière plus opérationnelle dans une charte Sécurité Groupe.

La démarche de sécurité et de santé des collaborateurs porte sur les éléments clés suivant :

- Prévenir les blessures graves et les décès par la mise en œuvre du programme « Règles Vitales de Sécurité ».
- Améliorer sans cesse la gestion des travaux de maintenance et des entreprises extérieures en mettant en œuvre des pratiques de sécurité robustes (préparation des chantiers, accès aux espaces confinés, mise à disposition des installations, consignation/déconsignation, travaux par points chauds, etc.).

- Respecter les consignes de sécurité dans la conduite des opérations.

- Contrôler l'exposition des personnes aux substances chimiques potentiellement dangereuses (agents chimiques dangereux, CMR⁶, produits actifs pharmaceutiques).

Afin de respecter ses engagements et de s'assurer que sa politique est pleinement mise en œuvre, SEQENS :

- Gère ses activités à travers un système de management HSE complet et efficace qui définit les exigences minimales applicables à tous les sites. Ces exigences peuvent dépasser la réglementation.

- Assure la compétence de ses employés et de ses sous-traitants par le biais de formations appropriées, de mise en réseau et d'accompagnement.

- Développe une culture HSE forte dans toute l'organisation.

La politique et les programmes HSE sont élaborés et coordonnés par la direction HSE Groupe. L'équipe HSE Groupe composée en 2023 de 7 personnes s'appuie sur un réseau de plus de 80 professionnels de l'HSE répartis sur l'ensemble de ses sites.

Objectifs

L'objectif du Groupe en termes de sécurité et santé des personnes est double :

- 0 accident grave⁷ ou mortel annuel
- Atteindre un taux de fréquence⁸ des accidents du travail de catégorie 1 inférieur ou égal à 2 d'ici 2026.

SEQENS a défini trois types de catégorie d'accidents :

- Un accident est classé en catégorie 1 s'il conduit à des blessures sérieuses entraînant un arrêt de travail de plus de 3 jours, en sus du jour de l'accident.

- Un accident est classé en catégorie 2 s'il conduit à des blessures nécessitant une prise en charge médicale par des services de soins externes. Ces blessures peuvent entraîner un arrêt de travail (de moins de 3 jours).

- Un accident est classé en catégorie 3 s'il conduit à des blessures mineures faisant l'objet de premiers soins sans arrêt de travail.

⁶ Substances cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction

⁷ Un accident est considéré comme grave s'il conduit à des blessures entraînant un ou plusieurs effet(s) irréversible(s), une ou plusieurs incapacité(s) permanente(s), une opération chirurgicale ou une hospitalisation de longue durée (supérieure ou égale à 10 jours).

⁸ Le taux de fréquence de catégorie 1 est le rapport entre le nombre total d'accidents (sur le lieu du travail) ayant entraîné la mort ou une incapacité totale de 3 jours au moins (hors jour de l'accident) et le nombre d'heures d'exposition au risque (soit le nombre d'heures travaillées), multiplié par 1 000 000.



Actions mises en oeuvre

○ Un système d'information intranet Groupe permet de rendre disponible pour tous les sites, dans toutes les zones géographiques, les procédures HSE Groupe et de faciliter la gestion du système HSE. Les standards HSE Groupe sont déployés uniformément sur l'ensemble des entités du Groupe et sur les nouvelles acquisitions. Les procédures santé et sécurité sont traduites dans les principales langues parlées par les collaborateurs.

○ Chaque année, des plans d'actions HSE sites sont définis en collaboration avec la direction des sites, les directeurs d'unité commerciale, les directeurs des opérations et le service HSE Groupe.

93% de complétion des plans d'actions HSE en 2023

○ Au cours de toutes les réunions de direction, telles que le Conseil de surveillance, le Comité RSE, le Comité exécutif mensuel ou le Comité trimestriel SEQENS, les résultats en matière de HSE et de sécurité des procédés, les indicateurs clés de performance, les retours d'expérience et le suivi des plans d'action sont systématiquement présentés et discutés. Sur chaque site, une revue de direction HSE trimestrielle est organisée.

○ L'équipe HSE Groupe effectue des visites régulières sur les sites, avec pour objectif principal l'assistance aux sites dans la réalisation de leurs plans d'actions annuels.

○ L'application stricte des exigences du Groupe sur l'ensemble des sites fait l'objet d'audits réguliers soit par des équipes internes, soit par des experts extérieurs mandatés par le service HSE Groupe.

○ Des visites de sécurité sont régulièrement menées par les membres de la direction du Groupe sur les sites industriels.

○ Les accidents corporels et incidents de sécurité des procédés de catégorie 1 et 2 font l'objet d'un enregistrement, d'une investigation et d'un plan d'actions correctives le cas échéant. Les leçons de ces événements sont partagées au sein du Groupe.

○ Afin de renforcer la culture sécurité, 9 règles vitales de sécurité ont été élaborées en juin 2021 à partir de bonnes pratiques industrielles largement répandues et de l'analyse des événements à fort potentiel de gravité qui se sont produits dans les usines du Groupe. Ces règles simples constituent des actions accessibles aux employés et sous-traitants pour se protéger et protéger les autres vis-à-vis des risques des procédés et installations industrielles. Ces règles vitales de sécurité sont accompagnées d'un plan de communication et de formation. Les 9 règles vitales de sécurité sont immédiatement applicables mais chaque règle fait l'objet d'un focus particulier par trimestre (formation, autoévaluation...).

83% de l'effectif formé à la santé et la sécurité en 2023

PERMIS DE TRAVAIL



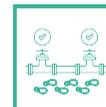
Je ne démarre aucun travaux sans autorisation de travail / permis spécial

ZONE DE DANGER



Je me tiens et je maintiens les autres en dehors de la zone de danger

SUIVRE LA LIGNE



Je vérifie la ligne avant chaque transfert de produit

TOLÉRANCE ZÉRO AUX ANOMALIES DANGEREUSES



Je ne sous-estime jamais le danger. Je réagis systématiquement à toute anomalie dangereuse.

PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE



Je sais comment réagir en cas d'urgence

MISE À DISPOSITION



Je connais et j'applique les règles de consignation / déconsignation

TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS



Je vérifie l'absence de gaz / vapeurs / liquides inflammables, je retire ou protège les matériaux combustibles avant de réaliser des travaux par points chauds

CHUTES DE HAUTEUR



Je me protège et je protège les autres dès qu'il y a un risque de chute

ESPACES CONFINÉS



Je n'entre jamais dans un espace confiné sans autorisation

○ Le programme d'hygiène industrielle se poursuit. Il porte en particulier sur le contrôle et les mesures d'exposition aux agents chimiques dangereux, le maintien à jour des analyses de risques et l'amélioration des postes de travail (réduction à la source, ventilation mécanique, protections collectives et individuelles, suivi médical des expositions professionnelles).

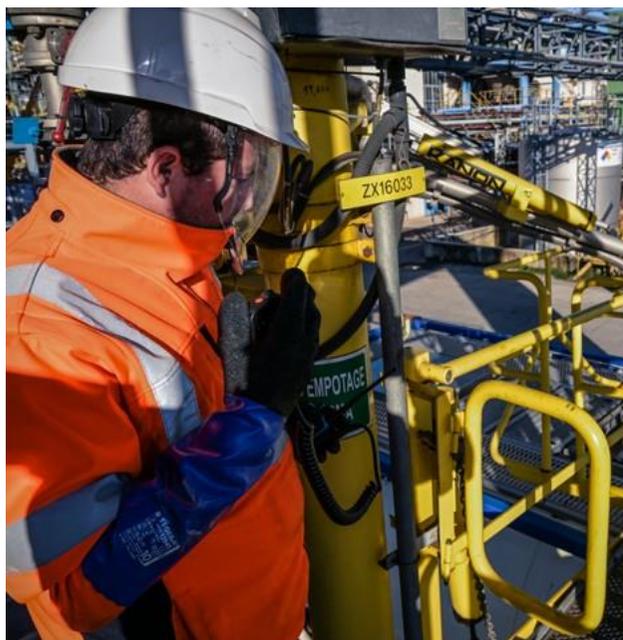
○ Les résultats en matière de sécurité font partie de l'évaluation des performances individuelles de l'ensemble des managers.

○ Des certifications du système de management de la santé et de la sécurité au travail sont en place sur certains sites.

4

sites certifiés ISO 45 001,

norme relative au Système de Management de la santé et de la sécurité au travail en 2023 (Roussillon - société Novacyl, Saint-Fons, Roussillon - société Novapex, Taixing)



Réalisations 2023

De nombreux projets d'amélioration ont été conduits sur nos sites, par exemple :

○ De nombreux sites ont amélioré la ségrégation piétons/engins pour éviter le risque de collision.

○ Le site d'Aramon a continué à améliorer son portique au poste de déchargement des citernes routières pour sécuriser l'accès aux dômes des citernes et prévenir le risque de chute. Le site a aussi amélioré la sécurité du poste de chargement du réacteur de l'atelier d'hydrogénation en installant un chargeur de poudre pneumatique (PTS) avec double vannage qui permet le chargement de poudres en milieu inerte.

○ Le site de Limay a installé des points d'ancrage au niveau des sècheurs bicônes pour prévenir le risque de chute.

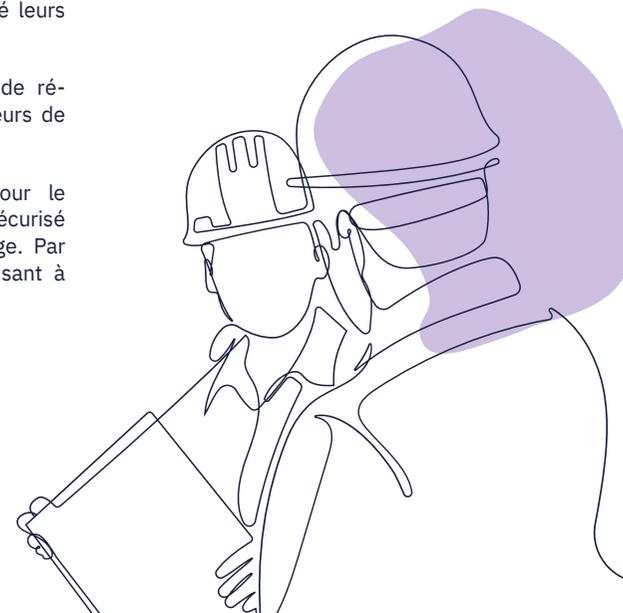
○ Le site de Couterne a réaménagé son local d'intervention avec la mise en place d'un emplacement pour 10 appareils respiratoires isolants (ARI) prêt à porter (gain de temps en intervention et amélioration ergonomique). Les ARI sont des bouteilles utilisées par les pompiers et les équipiers d'intervention dans des atmosphères irrespirables.

○ Le site de Roussillon (société Novacyl) a changé sa technologie des pompes à soude et a modifié ses circuits pour prévenir les fuites et les risques de brûlure chimique.

○ Les sites de Bourgoin et de Neot Hovav ont amélioré leurs réseaux de protection incendie.

○ Le site de Pont-de-Claix a réalisé une campagne de ré-étiquetage de ses lignes de produits pour éviter les erreurs de transfert.

○ Le site de Turku s'est équipé d'un isolateur pour le chargement des produits très toxiques et a également sécurisé les moyens d'accès en hauteur de son parc de stockage. Par ailleurs, le site a lancé un programme de formation visant à renforcer la culture sécurité.



 Indicateurs

2023

Nombre de maladies professionnelles	1
Nombre d'accidents du travail de catégorie 1	19
Nombre d'heures travaillées	6 620 585
Taux de fréquence de catégorie 1 ⁹	2,87
Nombre de journées perdues	906
Taux de gravité ¹⁰	0,16

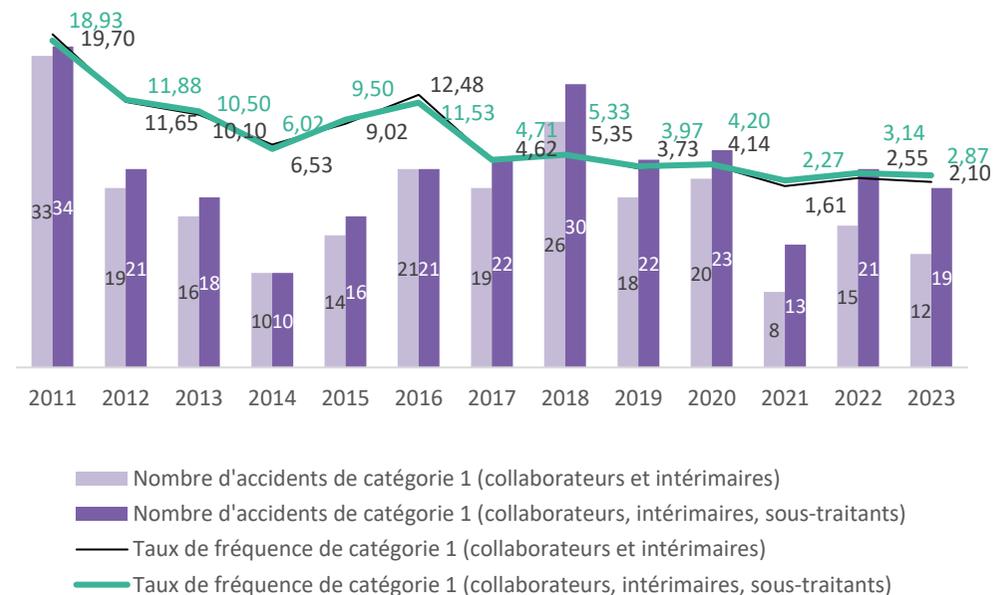
Le nombre d'accidents du travail de catégorie 1 comprend le nombre d'accidents du travail des collaborateurs de SEQENS mais aussi des intérimaires et des sous-traitants. En effet, le Groupe a fait le choix d'inclure de manière volontaire ces travailleurs puisque SEQENS contrôle leur travail et/ou leur lieu de travail, et que le Groupe doit aussi prendre des mesures pour éliminer les dangers et réduire les risques pour protéger ces travailleurs de tout dommage.

Le nombre d'heures travaillées et le taux de fréquence de catégorie 1 incluent aussi les intérimaires et les sous-traitants.



 KPI

Taux de fréquence des accidents



Depuis 2019, grâce au déploiement de la feuille de route HSE et au partage des bonnes pratiques internes, le Groupe SEQENS a diminué le taux de fréquence des accidents de catégorie 1.

A noter que ce niveau est nettement inférieur au taux de fréquence sectoriel de l'industrie chimique française qui se situe à 8,8 en 2019 (source : France Chimie).

L'année 2023 a malheureusement été marquée par un accident majeur sur notre site de Newburyport. Le chef d'équipe a perdu la vie lors de cet accident. A la suite de cet accident, un diagnostic sécurité a été réalisé sur nos 12 sites polyvalents dont les activités sont comparables à celles de Newburyport.

Au second semestre 2023, un travail conséquent a été réalisé par l'ensemble des sites et les engagements pris après l'accident de Newburyport ont été respectés.

⁹ Nombre d'accidents au travail ayant entraîné un arrêt de travail supérieur à trois jours, survenus au cours d'une période de 12 mois, par million d'heures travaillées.

¹⁰ Nombre de jours perdus pour 1 000 heures de travail.

ATTRACTION ET RÉTENTION

Engagement

Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les collaborateurs et collaboratrices.

Risque

Difficulté à attirer et retenir le capital humain.

Politique

SEQENS est convaincu que la réussite de l'entreprise et la réalisation de son ambition reposent sur le savoir-faire de ses collaborateurs, aux parcours et horizons différents. Le Groupe doit ainsi proposer des conditions de travail lui permettant d'attirer et de retenir des collaborateurs engagés et qualifiés, sur un marché des talents à la fois tendu et hautement concurrentiel.

Le Groupe souhaite apporter aux collaboratrices et collaborateurs la reconnaissance de leur mérite et de leur engagement en leur permettant d'évoluer dans leur travail. L'encouragement à la mobilité interne professionnelle et géographique, une politique de rémunération équitable, et la mise en place d'un environnement de travail de qualité concourent à leur proposer des perspectives motivantes de développement professionnel et d'épanouissement personnel.

La fonction Ressources humaines de SEQENS est chargée du déploiement de la stratégie RH de l'entreprise. Chaque année, des feuilles de route Ressources Humaines sont définies en collaboration avec la Directrice Ressources Humaines Groupe, le Directeur Gestion des talents & Organisations Groupe et les sites. Ces feuilles de route sont ensuite validées par le directoire et appliquées au niveau des sites.

Des réunions mensuelles RH avec les responsables RH sites et le service RH Groupe permettent de partager les bonnes pratiques et les résultats.

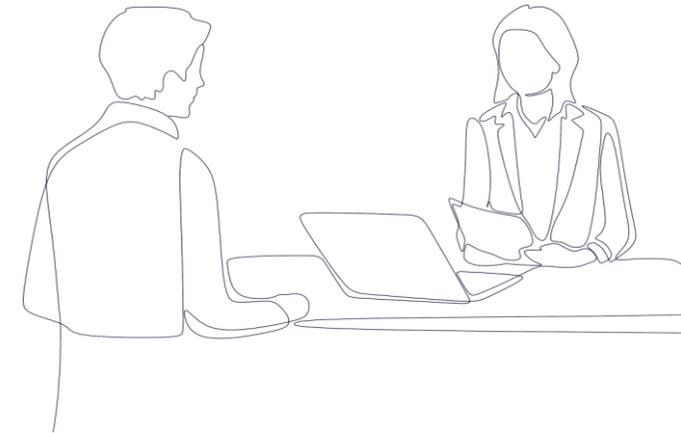
En 2023, les actions RH ont notamment porté sur :

- La qualité de vie au travail avec notamment le droit à la déconnexion, des actions liées à l'alimentation et des actions spécifiques selon les sites ;
- L'environnement de travail et notamment l'ergonomie de certains postes de travail ;
- Le parcours d'intégration des nouveaux employés ;
- Les relations au travail et le climat social avec un accent sur la communication interne ;
- Le développement de la culture d'entreprise via des événements conviviaux, la reconnaissance et la mise en valeur de certaines réalisations individuelles et collectives.

Ces thématiques sont davantage détaillées par la suite.

Objectif

Concernant la qualité de vie au travail, le Groupe s'est fixé comme objectif d'atteindre à l'enquête Trust Index® du GPTW une note de 65/100 en 2025 et 70/100 en 2028.

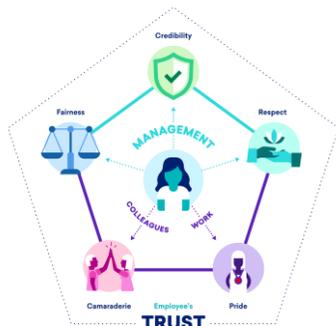


QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La qualité de vie au travail est un enjeu de développement de l'attractivité de l'entreprise, de l'amélioration de l'engagement, de la motivation et de la fidélisation des collaborateurs, tout autant que la prévention des risques psychosociaux et la diminution de l'absentéisme.

La qualité de vie au travail passe pour SEQENS par l'amélioration de l'environnement et des conditions de travail, la promotion du dialogue social et le renforcement de la culture d'entreprise.

En 2017, pour aller plus loin dans l'amélioration de la qualité de vie au travail, SEQENS a lancé sa première enquête « Great Place To Work » (GPTW). L'institut Great Place To Work a développé une méthodologie spécifique pour évaluer la qualité de vie au travail et capter « une photographie de l'expérience collaborateur » au sein des entreprises volontaires. Il s'agit du Trust Index®, un questionnaire anonyme adressé aux collaborateurs, comprenant 70 questions réparties selon 5 thématiques clés : la crédibilité, le respect, la fierté, la camaraderie et l'équité. L'entreprise peut agir sur ces thématiques afin d'améliorer l'expérience des collaborateurs et ainsi contribuer à la performance globale de l'organisation.



SEQENS reconduit cette enquête Trust Index®, administrée par Great Place To Work, tous les trois ans. La dernière enquête a été menée en 2021. La prochaine enquête sera exceptionnellement reconduite en 2025, et non en 2024.

Un plan d'actions de trois ans est déployé après chaque enquête Trust Index® au niveau du Groupe et de chaque site afin d'améliorer continuellement la qualité de vie au travail.



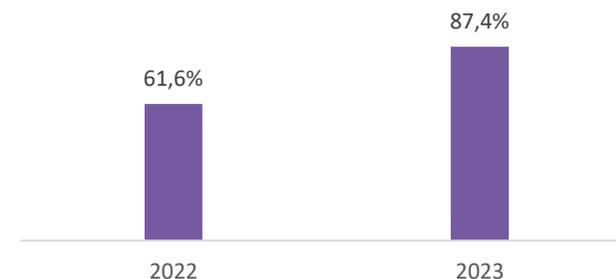
Réalisations 2023

- Le Groupe en France a signé un accord de Qualité de vie au travail (QVT). Celui-ci contient plusieurs engagements en termes de QVT :
 - Une enveloppe dédiée à la qualité de vie au travail permettra d'améliorer les conditions de travail.
 - Chaque site s'engage à mener une action QVT par an.
 - Le droit à la déconnexion est clairement écrit dans les droits des collaborateurs.
- Le site de Limay a célébré la semaine « Qualité de vie au travail » en juin et juillet 2023 en mettant à disposition une application qui propose des challenges sur le bien-être et le sport.
- Les sites d'Aramon et de Limay ont travaillé sur l'alimentation des collaborateurs et collaboratrices. Ainsi par exemple sur le site d'Aramon, un groupe de travail a été mis en place et a travaillé avec le restaurant d'entreprise pour mettre en place des plats végétariens, des salades et a supprimé la vente de bouteilles en plastique individuelle ainsi que les doses uniques de sel et de poivre.
- Le site de Porcheville a mis en place la distribution de paniers de légumes issus de l'agriculture biologique sur le lieu de travail.



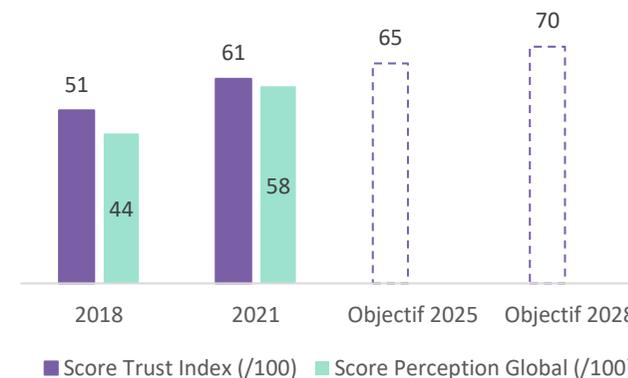
Indicateurs

Pourcentage de complétion moyen du plan d'action triennal GPTW



KPI

Résultats des enquêtes GPTW



Le Trust index est la moyenne des scores de toutes les questions.

Le score de perception globale est la note obtenue à la question : «En tenant compte de tous les éléments, je dirais que c'est un endroit où il fait bon travailler».

CULTURE D'ENTREPRISE

Afin de fédérer les collaborateurs autour de valeurs communes, de donner du sens au travail de chacun, de nourrir le sentiment d'appartenance et de renforcer la cohésion des équipes, SEQENS s'attache à renforcer sa culture d'entreprise.

Intégration

Afin que chaque nouveau collaborateur prenne connaissance de l'entreprise, de sa culture, de l'environnement général, fasse connaissance avec son équipe et les autres collègues de travail, comprenne son poste et ses missions, SEQENS attache de l'importance à l'intégration des nouveaux collaborateurs et collaboratrices.

Réalisations 2023

- En 2023, les sites d'Aramon, Lahr Limoges, Nimes, Pont-de-Claix et Roussillon (société Novapex) ont retravaillé leur parcours d'intégration.
- Le site de Lahr a mis en place en 2023 le programme « Get Your Hands Dirty ». La quasi-totalité des nouveaux arrivants en 2023, soit 30 personnes environ, sont venus travailler en production pour mieux comprendre les métiers du site et découvrir les journées types des collègues.
- Plusieurs sites dont Lahr, Limoges et Wuxi ont mis en place des programmes de mentorat pour les nouveaux arrivants.

Valeurs et reconnaissance

SEQENS est animé par des valeurs et des comportements partagés qui sont encouragés au sein du Groupe : l'entreprenariat, l'agilité et réactivité, la ténacité, l'orientation client, et la solidarité.

Réalisations 2023

- Le département Excellence Opérationnelle communique en interne sur des réussites liées à des projets spécifiques. Cette démarche a pour but de mettre en avant les collaborateurs et les équipes, pour davantage de reconnaissance.

○ De la même manière, afin de renforcer la culture RSE au sein de SEQENS, un séminaire RSE se tient chaque année depuis 2015 et permet de récompenser les projets contribuant à la réalisation de la stratégie RSE du Groupe. En avril 2023, 52 projets ont été soumis au jury sur 5 catégories : environnement, social, sécurité, qualité, innovation durable. Parmi ces projets, 18 ont été récompensés par la remise d'un trophée RSE.



- Le site de Bangpoo a attribué des récompenses à certains employés pour leur comportement exemplaire (prix de la culture de la sécurité, récompense pour la validation du nettoyage, remise d'un certificat de premiers secours...).
- Les sites de Middlesbrough et Billingham ont mis en place deux systèmes de reconnaissance :

- Un système de reconnaissance et de récompense dans le cadre duquel les employés peuvent désigner d'autres employés en vue d'une récompense en espèces pour les efforts ou les contributions qu'ils ont accompli dans des domaines tels que le travail d'équipe, la sécurité, la qualité, et qui vont au-delà de leur rôle, ou simplement pour la reconnaissance d'un excellent travail. En 2023, ce système de reconnaissance et récompense a fonctionné à 185 occasions.
- Un programme de suggestions où les employés soumettent une idée d'amélioration qu'un comité examine. Si la suggestion mérite d'être mise en œuvre, la personne qui a soumise l'idée reçoit une récompense financière basée sur l'impact de la suggestion. En 2023, ce programme de suggestions a récompensé 43 idées.

○ Le site de Limoges a incité ses collaborateurs à proposer des actions HSE et/ou RSE au travers d'un concours. Les collaborateurs ont ainsi pu gagner des places de cinéma et faire progresser le site. En 2023, plusieurs actions ont été réalisées dans ce cadre :

- Mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie ;
- Mise en place d'une boucle fermée en eau ;
- Mise en place d'un marquage au sol pour améliorer la sécurité des piétons ;
- Organisation d'une journée « Ramassage d'ordures » autour du site.

Convivialité

Afin de nourrir le sentiment d'appartenance et la cohésion des équipes, le siège comme les sites organisent des événements conviviaux : Séminaire SEQENS, Séminaire d'intégration pour les nouveaux cadres, Séminaire de département, etc.

Réalisations 2023

En 2023, le Groupe SEQENS et le site d'Aramon ont fêté respectivement leur 20 et 50 ans avec les collaborateurs. Dans le même état d'esprit, le site de Pont-de-Claix a à nouveau ouvert ses portes aux familles des collaborateurs.

Quête de sens au travail

Afin que chaque collaboratrice et collaborateur s'approprie la stratégie de l'entreprise, comprenne sa mission au sein de celle-ci et trouve du sens à son travail, SEQENS met l'accent sur la communication interne.

Au niveau du Groupe, une visioconférence appelée « Seqens group update » permet de partager aux principaux managers toutes les actualités financières, qualité, HSE et RSE ; les priorités du Groupe et des unités commerciales, ainsi que l'agenda à venir. Chaque comité de direction est alors chargé de faire redescendre l'information à ses équipes.

Réalisations 2023

Au niveau des sites, la communication interne peut prendre différentes formes. Par exemple :

○ Depuis juillet 2019, le siège à Ecully a mis en place des « P'tit Dej News » mensuels. Ces petits déjeuners permettent de réunir l'ensemble des collaborateurs présents sur site ; de partager la stratégie du Groupe, ses résultats, les projets en cours ; de présenter les missions des différents services ; et de mettre en avant des collaborations avec des associations.

○ Sur les sites industriels, afin que chacun trouve du sens à son travail et se sente utile, même dans les tâches répétitives, l'accent a été mis sur la communication interne autour des actualités du site, des produits finis et des clients. En effet, au-delà de travailler pour SEQENS, les collaborateurs travaillent pour des clients et des patients. En 2023, les sites d'Aramon, de Porcheville, de Lahr, de Massy et de Turku ont amélioré leur communication interne, notamment sur les projets en cours, le devenir des produits chez les clients, et les marchés à destination.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Afin que les collaborateurs travaillent dans de bonnes conditions, SEQENS réalise des aménagements des lieux de travail, met à disposition du matériel plus moderne sur les sites et des espaces de détente favorisant la convivialité.

En 2023, de nombreux sites ont travaillé sur l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail.

Réalisations 2023

○ Le site de Bourgoin a réalisé deux études de poste de travail en atelier avec l'AGEFIPH (Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et CAP EMPLOI (organisme de placement spécialisé exerçant une mission de service public en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap) afin d'obtenir et de mettre en place des recommandations sur l'amélioration de certains postes de travail comme la manutention au sein de l'atelier R et le chargement des poudres au sein de l'atelier E. A ce titre, un ergonome a été diligenté par CAP EMPLOI pour l'étude des postes.

○ Le site de Couterne a réaménagé un certain nombre de bureaux et d'espaces communs du laboratoire contrôle qualité, en améliorant l'ergonomie (création d'une zone rédactionnelle séparée du matériel d'analyse, réorganisation du matériel en fonction des contraintes techniques et des fréquences d'utilisation, etc).

○ Les sites de Lahr et de Roussillon (société Novapex) ont amélioré l'ergonomie des travailleurs assis en installant des bureaux assis-debout. Ces bureaux permettent de varier les postures au cours d'une journée de travail grâce à leurs réglages en hauteur et de préserver le capital santé des collaborateurs.

○ Le site de Roussillon (société Novacyl) a mis en place plusieurs projets d'amélioration de l'ergonomie des zones de travail des salariés en production dont l'installation d'une banderoleuse. Une banderoleuse sert à conditionner les palettes de produits pour son stockage et son transport. Elle applique un

film plastique autour de la palette. Cet équipement réduit les efforts de courbure du dos. Un convoyeur ainsi qu'une table élévatrice ont aussi été installées pour réduire la manutention.

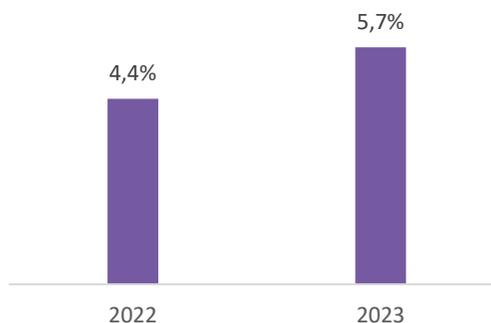
○ Le site de Saint-Fons a lui aussi réalisé des améliorations quant à l'ergonomie de certains postes de travail des salariés en production. Ainsi, par exemple, la contenance des big-bag (grands sacs de stockage en vrac) a été passée de 500 kg à 700 kg afin de réduire le nombre de manutention.

Indicateurs

Le Groupe suit le taux d'absentéisme, qui démontre en partie l'engagement et l'épanouissement professionnel des collaborateurs au sein de l'entreprise.

Le taux d'absentéisme est le nombre de jours d'absence survenus au cours de l'année par rapport au nombre total de jours de travail de l'effectif initialement prévu sur la même période. Les absences peuvent être liées à la maladie, à un accident du travail ou de trajet, à une maladie professionnelle, un congé sans solde, une absence autorisée ou non autorisée.

Taux d'absentéisme



De la même manière, SEQENS suit le turnover qui permet de refléter l'ambiance au travail et de mesurer la fidélité des collaborateurs en suivant les entrées et les sorties :

	2022	2023
Turnover	14,1%	13,6%
Turnover volontaire du personnel		11,7%
Turnover involontaire du personnel		9,2%

En 2023, le turnover¹¹ moyen du Groupe est de 13,6 %. Dans un contexte de marché du travail tendu (pénurie de talents, turnover des collaborateurs élevé), SEQENS doit protéger et sécuriser son capital humain. Ce défi réside dans la capacité à attirer et fidéliser les talents en tant qu'employeur.

¹¹ Le turnover, aussi appelé taux de rotation du personnel ou taux de renouvellement, compare le nombre d'employés qui entrent par rapport à ceux qui sortent. La formule de calcul est la suivante : [Nombre de départs sur l'année en cours + Nombre d'arrivées au cours de l'année/2] / Effectif au 31 décembre de l'année précédente.

DIALOGUE SOCIAL

La qualité de vie au travail dépend des conditions dans lesquelles les collaborateurs exercent leur travail, mais aussi de leur capacité à s'exprimer sur le sujet. Le Groupe s'engage donc à assurer des relations sociales de qualité. Dans cet esprit, les partenaires sociaux et la direction de l'entreprise se rencontrent régulièrement pour échanger, négocier et conclure des accords. La structure du dialogue social varie selon les pays (conseil social économique, représentant du personnel, syndicat, branche professionnelle, etc.). Ce dialogue peut aussi prendre différentes formes (information, consultation ou négociation) et peut se dérouler au niveau local, national ou encore, au niveau de l'entreprise.

Dialogue avec les représentants du personnel et les syndicats :

Le dialogue social est important au sein de SEQENS afin de maintenir un climat social positif qui contribue à la performance finale de l'entreprise. Cet axe est particulièrement développé en lien avec les réglementations locales et avec des instances de dialogue social en place sur chaque site.

En 2023, 25 accords collectifs ont été signés sur les sites de SEQENS. Un nombre important qui reflète la qualité du dialogue social au sein des différentes entités du Groupe.

Les sujets traités sont, entre autres, les conditions de travail des salariés (ex: temps de travail), les avantages sociaux (ex : intéressement / participation), le dialogue social, et la qualité de vie au travail.

Par ailleurs en 2023, en France, deux nouveaux accords collectifs ont été signés : un accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et un accord sur la Qualité de vie au travail (QVT).

Au-delà des accords collectifs signés dans l'année, les collaborateurs du Groupe SEQENS sont couverts par d'autres accords collectifs encore valides fin 2023, qui permettent à chaque collaboratrice et collaborateur de bénéficier d'un dispositif d'assurance santé, d'assurance accidents de la vie, et de bénéficier de dispositifs de partage de la création de valeur via des plans d'épargne entreprise (intéressement, participation) ou plan d'épargne collectif.

Dialogue avec les collaborateurs :

Au-delà des négociations, l'ensemble des collaborateurs sont aussi consultés sur la qualité de vie au travail via l'enquête « Great Place To Work » (GPTW), débouchant sur des plans d'actions par site.

Par ailleurs de nombreux sites disposent de système de remontée de suggestions. Ainsi par exemple le site de Turku envoie tous les trimestres un sondage auprès des collaborateurs pour collecter des idées d'amélioration.

En 2023, afin de faciliter les échanges entre la direction du site et les collaborateurs, le site de Lahr a mis en place un système « d'idées » d'amélioration continue et a envoyé aux collaborateurs une enquête afin de connaître leurs desideratas concernant le nouvel espace de convivialité. Ces propositions seront mises en place en 2024.

Dialogue avec les organisations professionnelles externes :

Certains cadres dirigeants de SEQENS sont soit membres actifs, soit présidents ou administrateurs de plusieurs associations régionales, nationales ou internationales telles que France Chimie, SICOS, FEFIS, UNIDEN, MEDEF, Institut Franco-Chinois (France), BPTF (Etats-Unis), CEFIC (Conseil européen de l'industrie chimique), EFCG (Europe), CPCIF-MNC (Chine)...

Dialogue avec le voisinage et les acteurs locaux :

SEQENS développe également un dialogue direct avec ses voisins et les parties prenantes locales par le biais de journées portes ouvertes sur les sites ou des visites réalisées pour les écoles, et par la participation à des forums d'universités ou d'écoles.

Ainsi par exemple la plateforme de Roussillon organise chaque année une journée Développement Durable ouverte au public. Cette année le site de Roussillon (société Novacyl) a fait visiter la nouvelle unité de production de paracétamol en cours de construction.



Indicateurs

25 accords collectifs signés en 2023

86% des collaborateurs couverts par au moins un accord collectif en 2023



KPI

Types d'accords collectifs signés en 2023



- Concernant le temps de travail ou les conditions de travail
- Concernant la rémunération
- Concernant le dialogue social
- Concernant d'autres thématiques
- Concernant la santé et la sécurité
- Concernant la qualité de vie au travail

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Engagement

Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les employés.

Risque

Ne pas maintenir et développer les compétences des collaborateurs.

Politique

Le développement des collaborateurs est un levier stratégique de la performance et de la transformation des entreprises. Ainsi SEQENS veille à ce que chaque collaborateur et collaboratrice dispose des moyens de réaliser efficacement ses missions et puisse progresser dans sa vie professionnelle, en développant le potentiel et l'employabilité de chaque collaborateur.

Le développement des compétences professionnelles des collaborateurs passe pour SEQENS par la formation, le transfert de savoir-faire, et la bonne appréciation des aptitudes professionnelles des collaborateurs. Cette démarche contribue aussi à l'attraction, l'engagement et la rétention des collaborateurs.

Objectif

L'objectif du Groupe est de s'assurer qu'au moins 70% des employés aient reçu une formation dans l'année.

APPRÉCIER LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

Afin d'identifier les besoins de chaque collaborateur, des entretiens d'évaluation annuelle permettent au collaborateur de s'entretenir avec son responsable hiérarchique pour analyser ses besoins en formation et faire le bilan de l'année écoulée. Cet entretien est un moment de dialogue privilégié entre le manager et son collaborateur. Cet échange a pour objectif l'amélioration durable des pratiques professionnelles, des résultats et des comportements. Cette pratique a été étendue à l'ensemble des non-cadres en 2023.

En 2023, 51 % de l'effectif (cadres et non-cadres) ont bénéficié d'un entretien ou d'une évaluation annuelle. Ces entretiens servent à identifier les besoins de formation des collaborateurs et alimentent les plans de développement des compétences. Ils permettent aussi d'identifier des potentiels de mobilité interne par rapport à des postes ouverts.

51% De l'effectif a bénéficié d'un entretien annuel en 2023

22 mobilités intersites ou inter-établissements au sein de SEQENS en 2023

1 mobilités internationales au sein de SEQENS en 2023

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PAR LA FORMATION

Actions mises en oeuvre

Afin de maintenir et enrichir le capital humain de SEQENS, le Groupe définit tous les 3 ans les priorités en termes de formation selon les besoins de l'entreprise et les orientations stratégiques. Ces priorités sont revues annuellement et diffusées aux sites, qui déploient des plans de formation ou de développement des compétences en accord avec ces priorités.

Pour répondre à des besoins spécifiques et apporter des informations propres à SEQENS, des formations sur mesure sont développées. En 2023, les axes clés de ces formations sur mesure ont concerné la **gestion de projet, le management, la culture financière et la négociation**. Ces formations ont été déployées sur l'ensemble de nos sites et complètent les formations annuelles internes dispensées à l'échelle du Groupe.

Par ailleurs, en 2023, le Groupe a poursuivi la digitalisation des pratiques avec le déploiement du module de formation « Knowledge ». Ce module sera progressivement déployé à l'ensemble des sites. Les collaborateurs auront accès à un catalogue exhaustif de formations en ligne, favorisant le décloisonnement des services et des formations. Le Groupe a par ailleurs identifié la plateforme de formation « LinkedIn Learning » qui sera déployée en 2024 pour harmoniser les contenus des formations proposées.

Le Groupe a acquis CellforCure le 1^{er} décembre 2023 ce qui offre de nouvelles perspectives de développement pour les collaborateurs, avec de nouveaux métiers côté technologie et client.

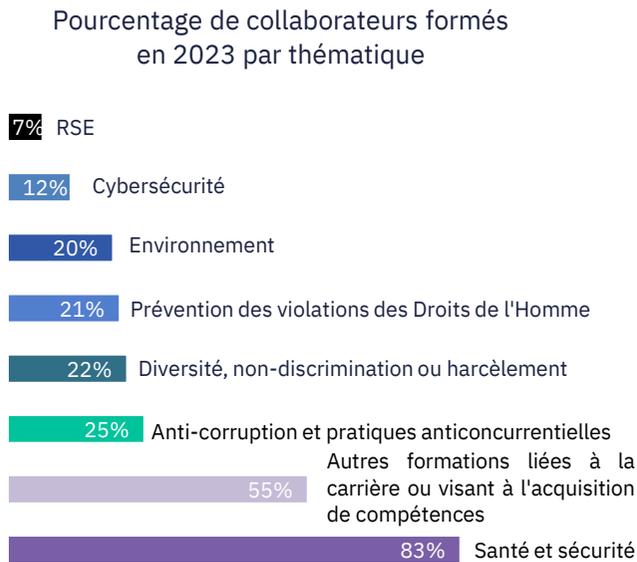
Réalisations 2023

- Comme chaque année, le service HSE a mis en place des formations sur les 9 règles vitales de sécurité.
- Le site de Couterne a mis en place une formation pour développer le leadership sécurité de la direction du site et de l'encadrement en sécurité. Les encadrants doivent entraîner leurs équipes dans un état d'esprit de prudence et de performance, ce qui est une condition incontournable du succès de l'ancrage durable d'une culture sécurité au sein de l'organisation.
- Le service Excellence Opérationnelle du site de Villeneuve-la-Garenne a organisé des formations internes « Ceinture Jaune » sur la résolution de problèmes de premier niveau, sur le terrain. Le but de cette formation est de donner plus d'autonomie, plus de sens dans les actions quotidiennes tout en s'assurant que les problèmes soient résolus au plus près de l'endroit où ils se sont produits.
- Plusieurs sites ont développé les compétences de leurs collaborateurs pour leur permettre de construire et d'animer des formations internes. Ainsi, sur les sites d'Aramon, de Villeneuve-la-Garenne et d'Ecully, des formations de formateur interne ont eu lieu.
- Les services commerciaux et marketing ont été formés fin 2023 à la RSE afin de mieux promouvoir la performance RSE du Groupe auprès des clients.



Indicateurs

Les collaborateurs ont été formés sur diverses thématiques :

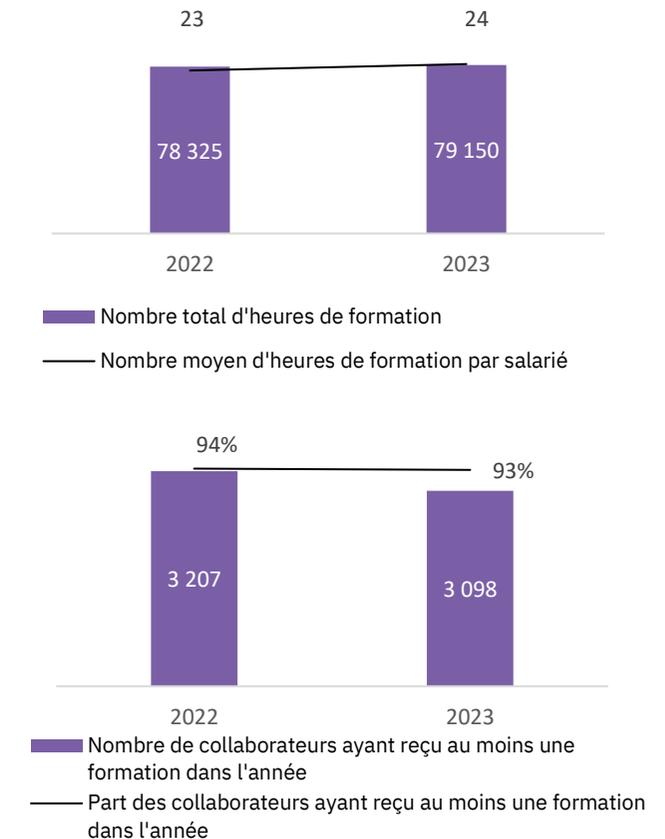


Anti-corruption : Hors programme de formation anti-corruption du Groupe (dans le cadre de la loi Sapin II)

En 2023, les collaborateurs ont principalement été formés sur la HSE (santé, sécurité et environnement) mais aussi sur des formations liées à l'acquisition des compétences (autres thématiques).

221 Collaborateurs formés à la RSE en 2023

KPIs



En 2023, le nombre total d'heures de formation était en moyenne de 24 heures par collaborateur.

Par ailleurs, 3 098 collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation interne ou externe en 2023, soit 93 % de l'effectif total. Cette légère baisse par rapport à 2022 s'explique par un changement dans la période d'application des plans de formation, qui s'étalent désormais de mai à mai et non plus de janvier à décembre. Ainsi l'indicateur ne capture pas l'ensemble de l'effort de formation.

DIVERSITÉ

Engagement

S'engager en faveur de la diversité et de l'équité professionnelle

Risque

Inégalité des chances et de traitement.

Politique

La diversité des profils, que ce soit des personnes de tout âge, genre, origine, situation familiale, préférences sexuelles, opinions et aptitudes au sein de ses effectifs est **une richesse essentielle** pour la performance et la croissance durable de SEQENS, en termes de créativité et de savoirs.

SEQENS s'engage à proposer à tous ses collaborateurs un **environnement de travail équitable et inclusif**, à préserver la diversité dès l'embauche et durant toute la vie en entreprise.

La démarche de SEQENS en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, est construite autour de **quatre piliers prioritaires** :

- 1 **Genre** : atteindre l'équité des genres à tous les niveaux et fonctions de l'entreprise ; s'engager contre tout type de harcèlement et de violence, notamment le sexisme et le harcèlement sexuel, ainsi que les violences liées au genre.
- 2 **Âge et générations** : soutenir les jeunes dans leurs parcours professionnels, encourager l'échange et la coopération entre les collaborateurs à travers les générations.
- 3 **Handicap** : accélérer l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers des actions ciblées.

4

Diversité culturelle : favoriser la variété des profils pour créer un environnement inclusif, enrichissant et innovant. La culture regroupe ainsi différents critères, dont la liste suivante n'est pas exhaustive : origine géographique, origine sociale, religion, étude, âge, capacité, langue etc.

En 2023, le Groupe en France a signé un accord de Qualité de vie au travail. Celui-ci contient plusieurs engagements en termes de diversité et non-discrimination. Ainsi chaque site en France doit désigner un référent harcèlement.

Par ailleurs, le Groupe s'est engagé à signer dans les années à venir la charte diversité¹² de la France. La Charte de la diversité est un texte d'engagement proposé à la signature de tout employeur, qui souhaite par une démarche volontariste, agir en faveur de la diversité et dépasser ainsi le cadre légal et juridique de la lutte contre les discriminations

Objectif

L'objectif du Groupe est d'atteindre la note de **90/100 à l'index de l'égalité professionnelle femme/homme** d'ici 2025. Cet indicateur a un périmètre restreint à certaines entités juridiques françaises, ainsi SEQENS réfléchit à la mise en place d'un objectif diversité pour les autres sites.

Réalisations 2023

Voici quelques exemples d'actions mises en place par les sites pour favoriser la diversité, culturelle et sociale :

- Le site de Bourgoin a eu recours à une méthode de recrutement par simulation (MRS - recrutement basé sur les compétences et non sur le diplôme) afin de recruter et d'intégrer dans un premier temps en CDD, 7 personnes au sein de ses ateliers de production. Ce système de recrutement promeut la diversité et l'inclusion et évite toutes discriminations.

○ Le site de Limay avec la Mission Locale du Mantois (association qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans ne relevant plus de l'éducation Nationale), Pôle Emploi (établissement public à caractère administratif chargé de l'emploi en France) et Interfora (Centre de Formation d'Apprenti) a monté une promotion d'opérateurs de chimie en contrat à durée déterminée dans un 1^{er} temps. Cette promotion a pour but de pallier aux difficultés de recrutement des entreprises de la chimie tout en donnant des opportunités professionnelles pour les jeunes. La Mission locale du Mantois identifie des candidats, Pôle Emploi les teste et Interfora sera chargé de former les personnes sélectionnées. L'objectif est de créer une promotion de 7 personnes.

○ Les sites de Billingham et Middlesbrough ont envoyé une enquête « Diversité et Inclusion » afin d'évaluer le niveau des collaborateurs sur ce sujet et de collecter des idées à mettre en place. Par ailleurs tous les responsables hiérarchiques ont été formés sur le sujet.

Indicateurs

39 Nationalités différentes au sein du Groupe en 2023

98 Collaborateurs ayant une nationalité autre que celle du pays dans lequel ils travaillent en 2023

GARANTIR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Concernant l'égalité professionnelle, SEQENS est attentif à ne pas créer d'inégalité, notamment entre les femmes et les hommes.

Le Groupe souhaite augmenter dans la mesure du possible la part de femmes dans les effectifs, malgré des métiers très industriels et du secteur de la chimie. Pour ce faire, le Groupe a mis en place un programme de communication auprès du grand public et des écoles afin de promouvoir les métiers de l'industrie, que cela soit auprès des jeunes filles ou des jeunes garçons. L'objectif est de promouvoir les formations scientifiques et techniques, formations qui sont les moins attractives pour les jeunes filles.

En parallèle, SEQENS, via des publications, met en avant les femmes du monde la chimie pour lutter contre le déséquilibre des effectifs qui demeure, notamment à cause de l'image persistante de l'industrie et de la pénibilité des métiers. Cependant, la technologie, l'innovation et la digitalisation ont transformé les conditions de travail.

Afin d'assurer de bonnes conditions de travail aux femmes en poste sur les sites de SEQENS, le Groupe met en place les infrastructures adaptées.

Le Groupe cherche aussi à augmenter le nombre de femmes au sein de la gouvernance. Le Comité Exécutif du Groupe est composé de 17 membres dont quatre femmes, soit 24% de femmes.



Réalisations 2023

○ En 2023, le Groupe en France a signé un accord de Qualité de vie au travail. Celui-ci contient plusieurs engagements en termes d'égalité professionnelle homme-femme :

- Une attention particulière sera portée lors des Négociations Annuelles Obligatoires sur les augmentations de salaires homme versus femme.
- Le télétravail sera favorisé à partir du 6^{ème} mois de grossesse.
- Les cotisations retraites seront maintenues sur la base d'un temps plein (versus partiel) lors des congés parentaux.
- Le nombre de places en crèche réservé par SEQENS a été augmenté pour atteindre 30 places en 2023.

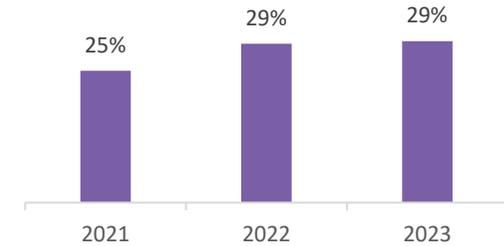
○ Le site de Lahr réalise chaque année une formation sur l'égalité des sexes. Par ailleurs un effort particulier a été fait pour s'assurer que les communications soient neutres sur le plan du genre.

○ Le site de Turku dispose d'un plan d'égalité entre les femmes et les hommes qui couvre les congés familiaux, les questions salariales, le harcèlement, la promotion, le signalement des dysfonctionnements, etc.



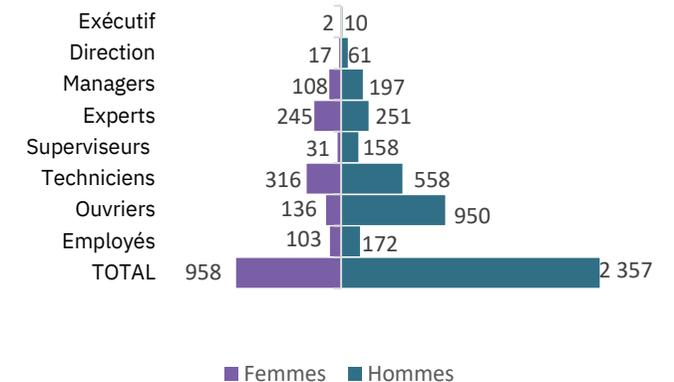
Indicateurs

Pourcentage de femmes sur l'effectif total



Le pourcentage total de femmes dans l'effectif total est de 29% en 2023.

Répartition de l'effectif par genre et par catégorie professionnelle



Bien que les femmes ne représentent encore qu'une faible part sur la chaîne de production, la part des femmes ouvriers a progressé par rapport à 2021 grâce à un effort de recrutement.

Ce ratio est plus équilibré parmi les experts (49% de femmes au sein des experts) et les managers (35% de femmes parmi les managers). SEQENS reconnaît qu'il doit poursuivre ses efforts à ce sujet, que ce soit via la promotion interne ou le recrutement.

Par ailleurs, SEQENS suit l'écart salarial non ajusté entre les hommes et les femmes, c'est-à-dire l'écart des salaires bruts moyens des salariés hommes et femmes, mesurés sur la période, et en transformant cette différence en pourcentage. Cet écart ne prend pas en compte les facteurs qui déterminent le salaire, comme la fonction professionnelle, le niveau de formation, l'expérience professionnelle et les responsabilités de gestion, mais le salaire brut mensuel en tant que « valeur brute ».

14% Ecart salarial non ajusté en 2023

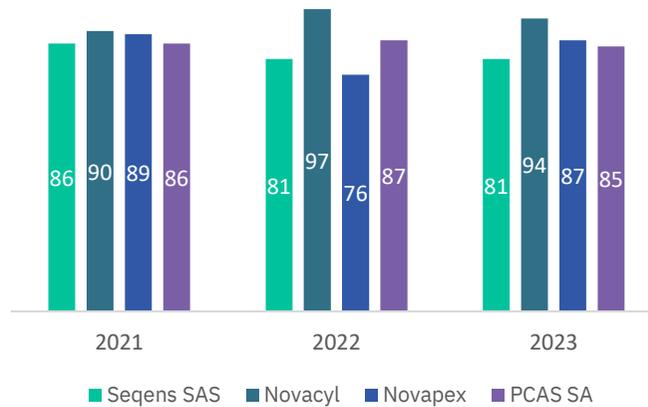
En 2023, l'écart salarial non ajusté est de 14%, en faveur des femmes. Cet écart salarial non ajusté a été calculé sur un périmètre restreint, prenant en compte tous les sites français, Bangpoo, Billingham, Middlesbrough, Lahr et Hyderabad. Le périmètre de cet indicateur exclut Wuxi, Taixing, Shanghai, Neot Hovav, Turku, Pune, Devens.



KPI

Depuis 2020, conformément à la loi française pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, les entités juridiques Seqens SAS, Novacyl, Novapex et PCAS SA calculent l'index de l'égalité femmes-hommes de leurs effectifs en France.

Index égalité femmes-hommes

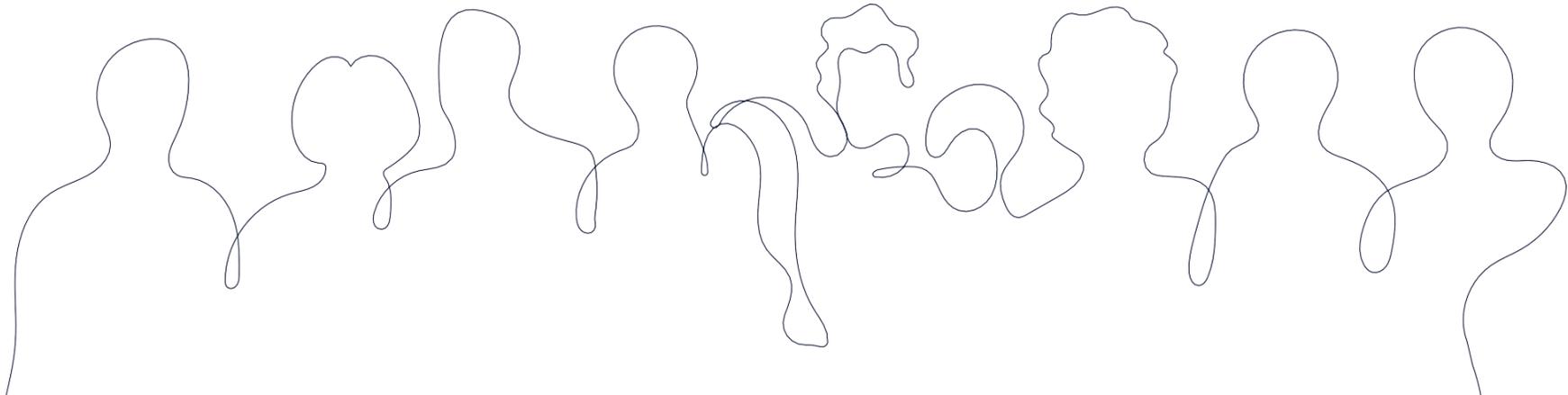


L'Index, sur 100 points, se calcule à partir de 5 critères :

- L'écart de rémunération femmes-hommes
- L'écart de répartition des augmentations individuelles
- L'écart de répartition des promotions
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations

	2021	2022	2023	Objectif 2025
Index égalité homme-femme de SEQENS (moyenne)	88	85	87	90/100

En 2023, l'index égalité femmes-hommes est compris entre 81 et 94/100, ce qui est supérieur au seuil minimum de 75/100 fixé par le gouvernement français. La moyenne des scores obtenus pour les 4 entités juridiques est de 87/100.



SOUTENIR LES JEUNES

Le Groupe SEQENS est engagé dans une politique incitative en faveur des jeunes étudiants, stagiaires ou alternants. L'objectif de l'engagement jeune de SEQENS est d'accompagner et de former les talents de demain et les futurs collaborateurs qui feront grandir notre industrie. Elle s'inscrit dans une démarche d'intérêts réciproques au travers d'actions concrètes et d'engagements favorisant l'insertion professionnelle et l'emploi durable. Cela est non seulement indispensable à l'heure où les jeunes souffrent des difficultés à trouver un stage ou une alternance, mais aussi important pour un groupe comme SEQENS, afin de maintenir ses compétences et son savoir-faire.

En 2020, le Groupe a mis en place une politique alternance et stage, qui vise à :

- Soutenir la croissance de SEQENS ;
- Promouvoir la solidarité intergénérationnelle ;
- Participer à la formation, technique et scientifique ;
- Développer la marque employeur pour accroître l'attractivité de SEQENS et de son activité ;
- Générer des viviers pour combler les compétences clés et les métiers en tension ;
- Développer le tutorat.

Chaque année le Groupe met en place des actions en faveur du recrutement d'alternants et stagiaires. Les partenariats avec les écoles, les visites de sites, les forums et les diverses interventions auprès des étudiants sont des leviers pour leur permettre d'échanger avec les acteurs de l'industrie pharmaceutique et chimique.

Depuis septembre 2021, tous les trois mois, des séminaires pour les jeunes sont organisés au sein de chaque site en France pour permettre la création d'une communauté de jeunes au sein de SEQENS. Cette communauté permet aux jeunes de se rencontrer, de s'entraider et de partager. Et depuis octobre 2022, le site d'Ecully a mis en place une journée spéciale d'intégration pour la nouvelle promotion d'alternants et de stagiaires.

Par ailleurs, SEQENS est présent sur la plateforme française « **Engagement Jeunes** ». Cette plateforme est une initiative pragmatique et unique qui réunit des entreprises, des écoles de formation et des jeunes. La plateforme :

- Permet aux entreprises de partager leurs alternants, stagiaires et VIE avec leur écosystème (fournisseurs, partenaires, PME du bassin d'emploi et autres grands groupes), de rester en contact avec eux et de recruter de nouveaux talents.
- Permet aux écoles de favoriser la recherche d'alternance et d'emplois des étudiants et de mettre en valeur l'offre de formation.
- Permet aux jeunes de rechercher un stage, une alternance ou une formation et de développer leur visibilité auprès des recruteurs. Elle offre également aux jeunes issus des formations en alternance des services spécifiques (permis de conduire, cours de langue, coaching...).

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'engagement de SEQENS auprès de ses alternants et stagiaires en les accompagnant vers la prochaine étape de leur carrière.

En 2023, SEQENS a été à nouveau **labellisé « Best in class » sur la thématique « Intégration » par la plateforme « Engagement jeunes** ». Ce label est obtenu suite à l'évaluation donnée par les jeunes sur la plateforme Engagement Jeunes et aux notes obtenues en fonction de différents critères.

Les alternants et les stagiaires peuvent aussi partager leur témoignage sur la plateforme « Engagement Jeunes ». Le tuteur, de son côté, laisse son appréciation sur le jeune qu'il a formé et accompagné via la plateforme pour optimiser son employabilité. Une façon pour SEQENS de donner un coup de pouce au jeune dans le cas où il n'est pas possible de lui proposer un contrat à l'issue de son stage ou de son alternance.

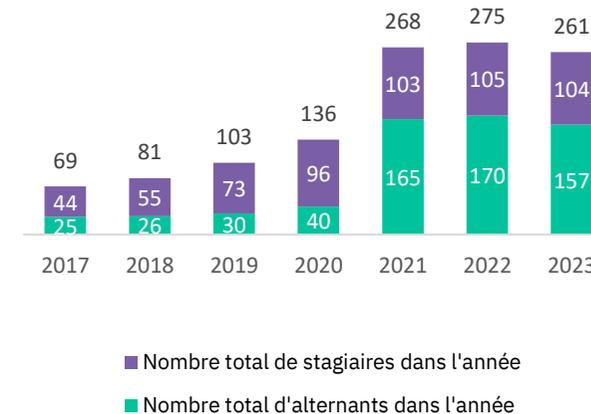


Réalisations 2023

- Le site de Limay a accueilli sur une journée des élèves du Lycée Lavoisier afin de leur faire découvrir les métiers de la chimie.
- Le site de Lahr a mis en place une journée d'intégration pour les apprentis, pendant laquelle ils reçoivent une formation sur les compétences non technique « soft skills » à acquérir. Le site a aussi mis en place un projet « Energiescout » où des étudiants viennent sur site pour mettre en place des projets avec des impacts environnementaux positifs.
- Le site de Roussillon (société Novapex) a mis en place des campagnes d'entretien trimestriel de suivi des apprentis afin de vérifier leur bonne intégration dans les équipes ou d'identifier les difficultés, s'il y en a, des deux côtés.



Indicateurs



En 2023, SEQENS a accueilli 261 stagiaires et alternants. Parmi ces jeunes, SEQENS a embauché 7% d'entre eux, et reconduit les stages et alternances de 7% d'entre eux.

La baisse, peu significative, du nombre d'alternants et de stagiaires fait suite à une fluctuation des besoins internes.

UNE ATTENTION PORTÉE SUR LE HANDICAP

SEQENS veille à accompagner les personnes embauchées en situation de handicap et à maintenir l'emploi de celles qui le deviendraient. Cela passe notamment par l'aménagement des postes de travail lorsque cela est nécessaire et possible.

Par ailleurs, le Groupe développe aussi des contrats avec des entreprises adaptées (EA) ou des établissements ou services d'aide par le travail (ESAT). Ces entreprises sont sollicitées pour des fournitures, de la sous-traitance, ou des prestations de services comme la collecte et le recyclage des déchets, ou encore l'entretien des espaces verts.

Réalisations 2023

○ Le Groupe en France a signé un accord de Qualité de vie au travail. Celui-ci contient plusieurs engagements en termes de handicap :

- Chaque site doit désigner un référent handicap. SEQENS va au-delà de la réglementation puisque celle-ci impose la mise en place de ce référent uniquement pour les établissements dont l'effectif est supérieur à 250.
- Le salarié peut prendre une demi-journée pour réaliser ses démarches de reconnaissance de travailleur handicapé.
- Le salarié qui souhaite assister à une réunion sur le handicap peut récupérer 2 heures de son temps.

○ Le site de Porcheville a réalisé une journée de sensibilisation sur le handicap avec l'association Handicap Yvelines.

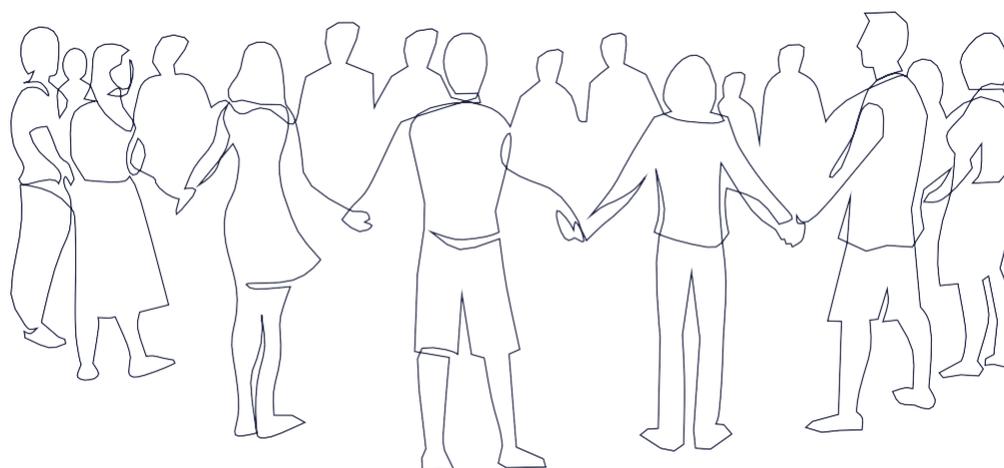
○ Le site de Roussillon (société Novapex) a mis en place une journée solidaire au foyer de l'Arche de la Vallée d'Hauterives où 5 salariés sont intervenus. L'association L'Arche de La Vallée accueille des adultes en situation de handicap mental dans des maisons.

○ A l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), deux sites ont proposé chaque jour de la semaine une sensibilisation aux collaborateurs sur le thème du handicap :

- Sur le site de Bourgoin, les salariés ont ainsi pu tester leurs connaissances sur le handicap via le jeu handipoursuite, échanger avec une personne portant un handicap invisible, et s'initier à la langue des signes. Au total une cinquantaine de collaborateurs ont été sensibilisés sur le handicap.
- Le site d'Aramon a fait appel à un ESAT pour fournir des biscuits toute la semaine. Le site a aussi participé à la journée française DuoDay en novembre. Cet événement vise à favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail et à lutter contre les préjugés. Ainsi une personne en situation de handicap est venue sensibiliser les équipes dans les services. Cette sensibilisation a pour but de faire découvrir les qualités et compétences professionnelles des personnes en situation de handicap et affirmer les valeurs sociales de l'entreprise.

Indicateurs

1,4% de salariés en situation de handicap au sein des effectifs en 2023



COMMUNAUTÉS

Engagement

Maintenir et promouvoir nos engagements historiques auprès d'associations

Risque

Absence d'implication auprès des communautés locales

Politique

SEQENS n'est pas une entité isolée. Le Groupe est présent dans différents territoires, des écosystèmes où les acteurs économiques sont reliés par des relations de complémentarité, coopération ou concurrence.

En accord avec la valeur de solidarité de SEQENS, le Groupe s'engage à être un acteur actif dans ces écosystèmes, notamment en soutenant et en accompagnant durablement, sans contrepartie, des initiatives locales et la société civile.

Le soutien à l'écosystème local peut prendre différentes formes chez SEQENS : don, partenariat avec les associations, mise en avant des missions des associations sur les sites, et promotion de l'engagement personnel des collaborateurs.



Actions mises en oeuvre

Chaque site contribue, dans la mesure de ses moyens, aux enjeux du territoire en lien avec les grands piliers de l'engagement philanthropique du Groupe :

- L'aide aux personnes démunies, malades et handicapées.

- Formation, éducation et insertion professionnelle des jeunes.
- Le soutien aux initiatives locales de santé publique.
- La contribution aux actions en faveur du climat et de la biodiversité.

Ce sont plus de 20 organisations qui sont soutenues ou aidées soit par SEQENS, soit par un ou plusieurs de ses collaborateurs.



Réalisations 2023

- Lors des « P'tit dej News » sur le site d'Ecully, les différentes associations avec lesquelles le site entretient des relations sont invitées à présenter leurs missions à l'ensemble des collaborateurs. En 2023, quatre associations sont venues sur site.

- Le site de Roussillon (société Novapex) soutient depuis maintenant 6 ans l'association L'Arche de La Vallée qui accueille des adultes en situation de handicap mental dans des maisons. En 2023, SEQENS a notamment financé la mise à disposition de vélos électriques.

- Les sites de Couterne et de Porcheville ont contribué à la subvention de l'événement « Octobre Rose », une campagne nationale annuelle de communication pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche.

- Le site de Limay a versé un montant de mécénat à l'association « Premiers de Cordée » qui introduit la pratique sportive auprès de ceux qui en sont le plus éloignés (malades en hôpital, personnes en situation de handicap, etc).

- Le site d'Hyderabad a réalisé un don pour la construction d'un bâtiment scolaire et la promotion de l'éducation en faveur de l'établissement d'enseignement « Sri Saraswati Vidya Peetham », de l'école primaire supérieure « Mandal Parishad Upper Primary School » et du lycée « High School, Mankhal ».

- Dans le cadre d'un partenariat avec « L'Entreprise des Possibles », les collaborateurs de la région lyonnaise ont offert des jours de congés pour soutenir des associations locales. En 2023, Seqens a offert 32 506,73 € soit 27 jours au total offerts par 22 salariés. L'Entreprise des Possibles est un collectif d'entreprises engagées, avec leurs collaborateurs, aux côtés des acteurs publics et des associations pour venir en aide aux sans-abris et aux plus fragiles. Leur objectif est de mobiliser des ressources humaines, financières et immobilières pour amplifier l'action des associations sur le terrain.

- Certains sites ont aussi soutenu les collaborateurs dans leur démarche personnelle. Ainsi le site de Bourgoin a soutenu la participation d'un de ses apprentis à un concours mondial de hip hop aux Etats-Unis (Phoenix). Avec son équipe ils sont arrivés en demi-finale, bravo à eux !

Le site de Limay, pour soutenir un de ses collaborateurs pompier réserviste a signé une convention avec les pompiers pour aménager les horaires du collaborateur.

Le site de Roussillon (société Novapex) a soutenu un de ses collaborateurs aux Masters France de tennis sourds et malentendants. Cette compétition est ouverte à tout joueur ou joueuse ayant une perte d'audition égale ou supérieure à 55 décibels.



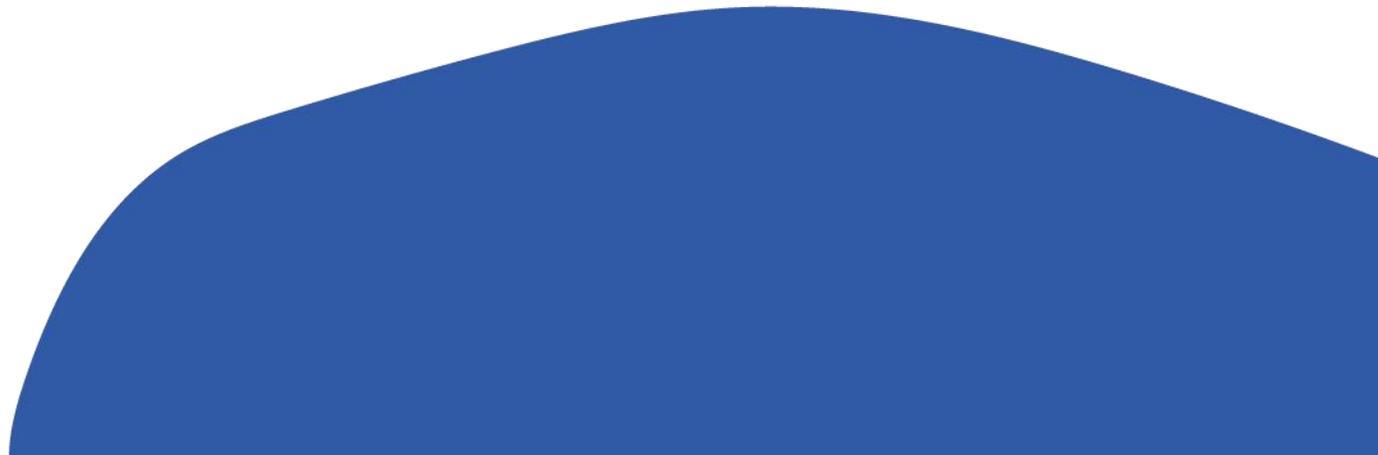
Indicateurs

81 485 € de don
en 2023

39 Initiatives locales
soutenues en 2023

3

**Sécurité,
Qualité et
Innovation durable**



Producteur mondial de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, SEQENS se distingue, non seulement par le haut niveau de qualité et de sécurité de ses produits ; mais aussi par sa culture de l'excellence, en offrant à ses clients le meilleur service ; tout en cherchant à innover afin de développer des procédés plus performants et d'offrir aux clients des produits plus respectueux de l'environnement et des personnes.



ENGAGEMENTS RSE

Prévenir les accidents majeurs et assurer la sécurité de nos procédés



Garantir la qualité et la sécurité de nos produits



Favoriser l'éco-conception et la création de valeur durable via l'innovation



OBJECTIFS RSE



Atteindre un taux de réalisation du programme annuel de sécurité des procédés supérieur à 90%



Réduire de 20% le nombre de réclamations clients justifiées entre 2021 et 2025



Evaluer 100% de nos nouveaux projets propriétaires selon des critères RSE d'ici 2025

SÉCURITÉ DES PROCÉDÉS

Engagement

Prévenir les accidents majeurs et assurer la sécurité de nos procédés

Risque

Accident industriel majeur conduisant à des effets létaux et irréversibles au-delà des limites de propriété.

Politique

La maîtrise du risque technologique¹³ est notre priorité absolue. Ainsi le Groupe s'engage à maîtriser la sécurité de ses procédés. Cet engagement est clairement défini dans la politique HSE du Groupe. Il est d'autant plus important que le secteur de l'industrie chimique et pharmaceutique doit suivre et se conformer à de nombreuses réglementations, en particulier (mais pas seulement) celles sur la prévention des accidents majeurs et la protection de l'environnement :

- Directives Seveso en Europe ;
- Directive sur les émissions industrielles (IED) en Europe ;
- Directive ATEX en Europe ;
- Réglementation OSHA PSM (Process Safety Management) aux États-Unis ;
- Réglementation PSM en Chine (Administration nationale chinoise de la sécurité du travail).

Le Groupe SEQENS compte en 2023, 5 sites classés Seveso seuil haut (à Bourgoin, Grand-Serre, Roussillon – société Novapex, Roussillon –société Novacyl et Couterne) et 3 sites classés Seveso seuil bas (Limay, Saint-Fons et Aramon). Tous ces sites sont soumis à autorisation au titre des ICPE¹⁴ et font l'objet d'inspections régulières de la part des autorités (DREAL¹⁵, DRIEAT¹⁶).

Afin de garantir un haut niveau de sécurité, de réduire les risques à un niveau aussi faible que possible, et de répondre aux différentes réglementations, SEQENS déploie sur ses sites un système de management HSE et sécurité des procédés, basé sur le risque.

Objectifs

Afin d'assurer la mise en œuvre du système de management et de pratiques suffisamment solides et durables pour qu'aucun événement grave, catastrophique ou désastreux ne survienne, le Groupe s'est fixé comme objectifs :

- D'atteindre un taux de réalisation annuel du programme annuel de sécurité des procédés supérieurs à 90% ;
- D'atteindre un taux de réalisation annuel du programme d'analyse des risques procédé (PHA) supérieur à 90% ;
- D'améliorer sans cesse son programme d'intégrité mécanique qui vise à prévenir les pertes de confinement et le rejet de substances dangereuses.



Actions mises en œuvre

- Les plans d'actions annuels HSE intègrent la sécurité des procédés tout comme les revues trimestrielles HSE.
- Les ressources sécurité des procédés ont été notablement renforcées en 2023 au niveau des sites et du Groupe.
- L'équipe HSE et sécurité des procédés Groupe compte 4 spécialistes de la sécurité des procédés, qui apportent leur soutien aux sites. Des ingénieurs sécurité des procédés sont présents sur l'ensemble des sites de production du Groupe à l'exception d'une usine en Inde (recrutement en cours).
- La gestion des données de sécurité des procédés se poursuit : schémas de tuyauterie/instrumentation, matrice actions/défauts, dossiers de sécurité des synthèses mises en œuvre.
- Le programme d'analyse des risques procédés (PHA) a été accéléré, avec les améliorations associées.
- Le programme d'intégrité mécanique a été renforcé. Il vise notamment à s'assurer que les éléments importants pour la sécurité soient identifiés et inclus dans un plan d'inspection, de test et de maintenance préventive robuste.
- Les pratiques de sécurité dans la gestion des travaux de maintenance interne et des entreprises extérieures sont améliorées en continu.
- Les procédures d'urgence sont testées périodiquement afin de faire face aux risques industriels (explosion de gaz/poussières, incendie, rejet et dispersions de substances toxiques).

¹³ Un risque technologique majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens ou l'environnement.

¹⁴ Installations classées pour la protection de l'environnement

¹⁵ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

¹⁶ Direction régionale et interdépartementale Environnement-Aménagement-Transports

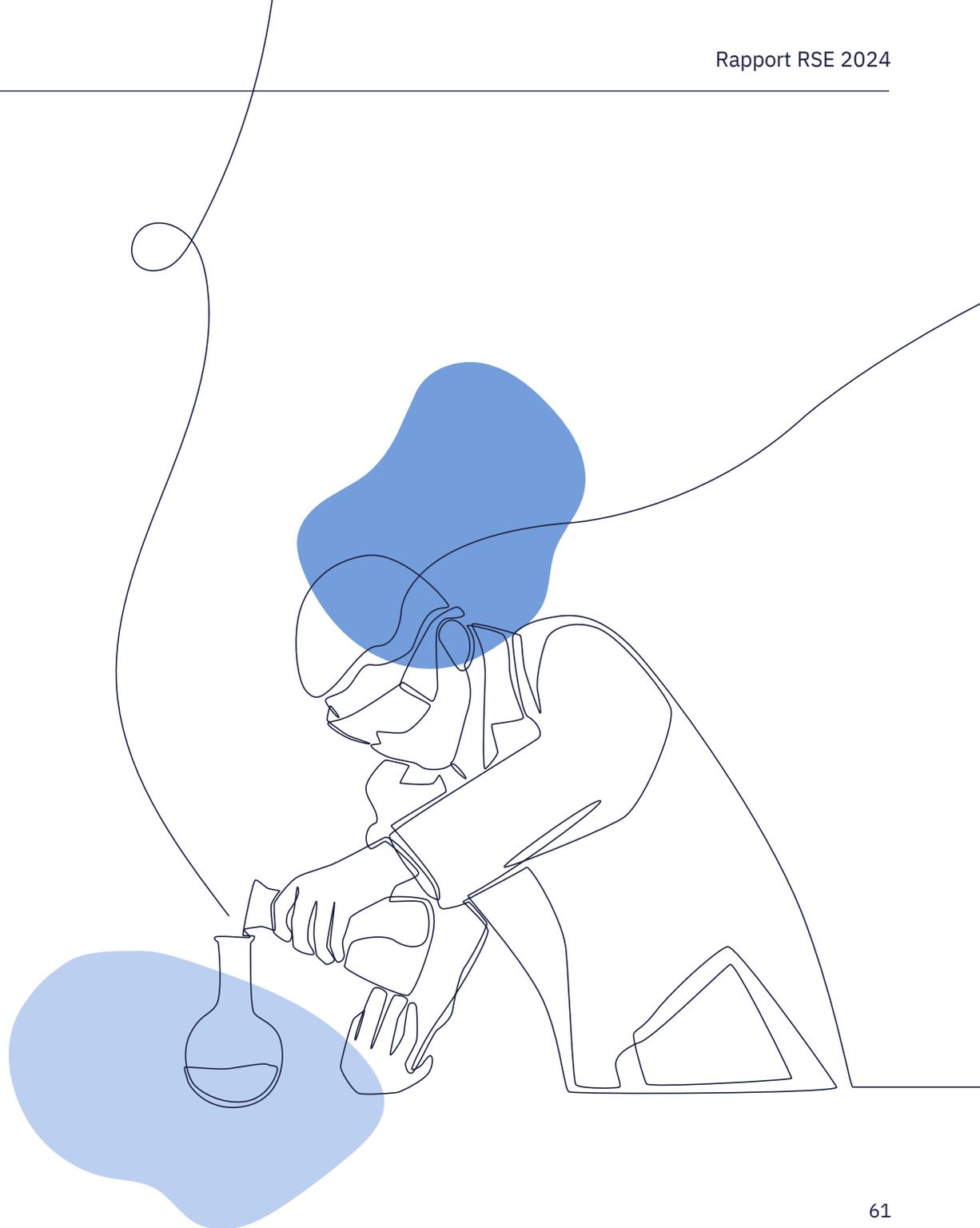
Réalisations 2023

- Les sites de Billingham et Middlesbrough ont encore renforcé leurs pratiques de sécurité dont le contrôle d'intégrité des canalisations avant chaque transfert de produit dangereux.
- Le site d'Aramon a amélioré la sécurité de ses opérations d'hydrogénation en installant un chargeur de poudre pneumatique sous azote.
- Le site de Saint-Fons a modifié ses tamis vibrants pour prévenir tout risque d'explosion de poussières.
- Le site de Neot Hovav a installé un nouveau système de protection incendie (sprinkler) dans l'atelier ainsi que de nouveaux dispositifs de sécurité au poste de dépotage de l'acide chlorhydrique anhydre.
- Le site de Roussillon (société Novapex) a remplacé son réservoir de propane par un réservoir ignifugé et mieux protégé contre les incendies.
- Le site de Wuxi a remplacé sa centrale de détection incendie.

KPI

	2021	2022	2023	Objectif annuel
Taux de réalisation du programme d'analyse des risques procédés (PHA)	95%	83%	110%	>90%

L'objectif de 90% est atteint et dépassé avec 56 analyses de risques procédés complétées en 2023.



QUALITÉ

Engagement

Garantir la qualité et la sécurité de nos produits

Risques

Non-qualité des produits : rappels produits, non-conformité réglementaire (Bonnes Pratiques de Fabrication, Cosmétique...)

Non-respect suite aux évolutions réglementaires, légales impactant les activités du Groupe (REACH, Tox, EcoTox, ...).

Politique

La qualité des produits et la conformité des activités associées sont essentielles pour SEQENS. Dans sa politique Qualité revue en 2023, SEQENS s'engage à veiller à ce que les produits soient toujours livrés de manière sûre et fiable aux clients, en conformité avec les réglementations et le respect des normes internationales applicables. Cela est d'autant plus vrai pour les produits livrés par le Groupe à destination des marchés pharmaceutiques :

- Gérer les activités grâce à un système complet de gestion de la qualité conforme aux normes internationales, aux exigences en matière d'intégrité des données, aux réglementations et normes applicables (BPF¹⁷, BPD¹⁸, GxP¹⁹, ISO) ;
- Rester constamment attentif aux évolutions réglementaires et aux attentes des clients pour garantir leur satisfaction et développer de nouveaux partenariats ;
- Gérer efficacement et durablement les relations avec nos parties prenantes et fournisseurs ;
- Effectuer nos opérations garantissant la qualité et la sécurité d'utilisation des produits afin de servir les patients et les consommateurs ;

○ Effectuer des opérations garantissant la qualité et la sécurité d'utilisation des produits afin de servir les patients et les consommateurs ;

○ Améliorer continuellement l'efficacité et la fiabilité de toutes nos activités, notamment grâce à la digitalisation ;

○ Développer la qualification, les compétences, les comportements et l'efficacité du personnel par le biais d'un soutien et d'une formation individualisés et encourager la responsabilisation au travail.

La politique et les programmes Qualité sont élaborés et coordonnés par la direction « Qualité et Affaires Réglementaires » Groupe. Elle veille à l'application des standards qualité et à la conformité des produits aux exigences des clients et des agences réglementaires de santé. De cette manière, SEQENS agit au quotidien pour être reconnu pour sa forte orientation client et son respect des réglementations et des normes qualité.

Objectifs

SEQENS a pour objectif de garantir à ses clients 100% de succès aux inspections réglementaires et audits de certification pour assurer la continuité des activités ; et souhaite être reconnu comme un acteur majeur et sérieux dans le domaine.

En complément, l'ensemble des équipes du Groupe met tout en œuvre pour assurer la satisfaction client. SEQENS s'est fixé comme objectif de réduire de 20% le nombre de réclamations clients justifiées entre 2021 et 2025.



Actions mises en œuvre

La mise en œuvre du système de gestion de la qualité SEQENS inclut notamment les mesures suivantes :

- La qualité, la sécurité et la traçabilité des produits sont assurées tout au long du processus de fabrication, et ce dès la réception des matières premières (processus de qualification des fournisseurs, audits ou contrôles des matières à réception).

○ La plupart des sites opérationnels ont mis en œuvre un système de management de la qualité et sont donc conformes aux exigences des réglementations et des clients, certifiés selon les normes applicables telles que BPF, ISO 9001, HACCP, COSMOS, Excipact ...

12 sites ayant une ou des activités certifiées ISO 9001 en 2023

13 sites ayant une ou des activités certifiées BPF en 2023

2 sites ayant une ou des activités certifiées ISO 22 000 en 2023

1 site ayant une ou des activités certifiées COSMOS en 2023

○ Les sites industriels sont régulièrement audités en interne. Ces audits sont réalisés par une équipe dédiée « Audit qualité » dont la mission est de fournir à la Direction Générale une évaluation précise et indépendante de la conformité au Système de Management Qualité de SEQENS. Ils visent aussi à garantir la réussite des audits clients et des inspections des agences nationales de sécurité des médicaments.

5 sites audités par l'équipe Audit qualité en 2023

100% des inspections des agences nationales de sécurité des médicaments passées avec succès en 2023

○ Des actions régulières de formation et de communication autour de la qualité sont organisées pour maintenir et développer la culture qualité au sein de l'entreprise.

¹⁷ Bonnes Pratiques de Fabrication

¹⁸ Bonnes Pratiques de Documentation

¹⁹ Bonnes Pratiques

○ Chaque année, des plans d’actions Qualité sites sont définis par le service Qualité Groupe en collaboration avec la direction site et le responsable Qualité site.

90% de complétion moyen du plan d’action Qualité en 2023

○ Un plan volontaire de mise à jour des dossiers REACH a été mis en place et se poursuivra jusqu’en 2026, conformément à la volonté du CEFIC²⁰ auquel SEQENS adhère.

○ Les résultats et les priorités en matière de qualité et de sécurité des produits sont présentés et discutés lors de « Points Qualité » mensuels avec le Comité Exécutif.

○ La digitalisation du système qualité se poursuit avec le déploiement de l’outil VeevaVault et d’un outil de signature électronique des documents.

○ Le comité d’intégrité des données a poursuivi ses actions afin d’améliorer continuellement les systèmes informatisés et les processus papier, conformément aux exigences des autorités de santé, pour les sites certifiés BPF.

○ Afin de s’assurer de la bonne application des différentes réglementations relatives à la qualité et à la sécurité des produits, SEQENS est présent au sein du Comité APIC (Active Pharmaceutical Ingredients Committee) en Europe, du SICOS²¹ en France, du groupe de travail BPTF (Bulk Pharmaceutical Task Force) aux Etats-Unis.

○ Afin d’évaluer la satisfaction globale des clients, SEQENS a mis en place plusieurs canaux pour recueillir les commentaires à toutes les étapes du parcours du client. En 2022, SEQENS a lancé un programme de satisfaction de la clientèle au sein du Groupe.

Une enquête annuelle est désormais envoyée à l’ensemble des clients afin d’obtenir une mesure quantifiable et fiable de l’engagement des clients de SEQENS, via le Net Promoter Score (NPS), c’est-à-dire le pourcentage de clients qui évaluent leur probabilité de recommander SEQENS.

Réalisations 2023

○ En février 2023, le site de Roussillon (société Novapex) a obtenu sa première certification Excipact. Le site a ainsi démontré que l’isopropanol était fabriqué selon un référentiel adapté pour les excipients. C’était le premier exemple de ce type sur ce site.

○ Le site de Wuxi a passé sa 1^{ère} inspection BPF partie 1 en novembre 2023. Cette certification autorise la commercialisation d’intermédiaires médicamenteux en Europe.

○ Le site d’Ecully a passé sa 1^{ère} inspection BPD sur les bonnes pratiques de distribution afin de confirmer la conformité du système de distribution des principes actifs fabriqués sur les sites de la société Novacyl en France, en Chine et en Thaïlande.

○ Le site de Villeneuve-la-Garenne a déployé un système de gestion de l’information du laboratoire (SIL ou LIMS en anglais). Ce progiciel assure la digitalisation des principaux processus du laboratoire contrôle qualité. Il gère par exemple la saisie sur le terrain et la traçabilité des échantillons, les utilisateurs, les instruments, les stocks et approvisionnements, le suivi de produits et des équipements. Ce système permet de satisfaire aux exigences de qualité et de traçabilité des clients et des autorités.

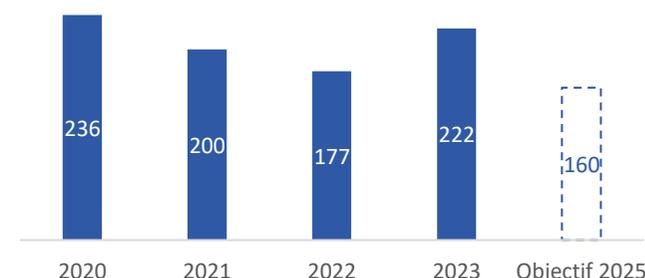
○ Un « Conseil Qualité » a été mis en place au niveau du Groupe et des unités commerciales. Ce conseil rassemble trois fois par an les managers des unités commerciales, la direction des opérations et la direction qualité pour assurer une meilleure communication interne, une meilleure compréhension entre les besoins de la qualité et des opérations, et évoquer les exigences qualité.

○ Les fiches de données de sécurité ont été mises à jour suite aux évolutions du règlement relatif à la classification, à l’étiquetage et à l’emballage des substances et des mélanges (en anglais CLP).

○ Les « requêtes clients » concernant la qualité et le réglementaire, la réglementation produit (dont REACH) et la RSE sont progressivement centralisées sur la plateforme OneCRM pour les différentes unités commerciales. Le déploiement de l’outil sur le site de Turku en 2022, s’est poursuivi en 2023 sur les sites de Lahr et Neot Hovav.

KPI

Réclamations clients justifiées



Evolution du nombre de réclamations clients justifiées entre 2021-2023

+11%

Objectif 2021 - 2025 :

-20%

SEQENS a augmenté de 11% le nombre de réclamations clients justifiées entre 2021 et 2023. Cela s’explique par une augmentation de l’activité et une réorientation du marché pour certains sites.

Toutes ces réclamations ont fait l’objet d’une analyse approfondie de recherche de causes racines et d’une mise en place d’actions correctives et préventives visant à éliminer la récurrence de tels événements. L’ensemble des équipes Qualité Sites et Groupe met tout en œuvre pour réduire ce nombre et atteindre l’objectif que le Groupe s’est fixé.

²⁰ Conseil Européen de l’Industrie Chimique

²¹ Syndicat de l’Industrie Chimique Organique de Synthèse et de la biochimie

INNOVATION DURABLE

Engagement

Favoriser l'éco-conception et la création de valeur durable via l'innovation

Risques

Perte de marchés en lien avec l'évolution des exigences réglementaires, économiques et environnementales.

Ne pas saisir l'opportunité d'améliorer la rentabilité, la performance environnementale, la qualité et la sécurité des procédés et produits.

Politique

Les enjeux réglementaires, sécuritaires et environnementaux nécessitent de développer des procédés de production performants, fiables et durables et ce, dès la phase de conception (idée) jusqu'à la phase d'industrialisation.

SEQENS s'engage à développer des produits non seulement efficaces et sûrs mais aussi à améliorer ses processus de fabrication d'un point de vue RSE. Le Groupe s'appuie sur les principes de la chimie verte pour concevoir et développer des produits et des procédés chimiques ayant un impact minimal sur l'environnement et la santé humaine, tout en étant rentable.

Cette démarche concerne nos 9 centres d'excellence en R&D en Europe et en Amérique du Nord ainsi que plus de 300 scientifiques, ingénieurs et experts travaillant sur des solutions sur mesure pour nos clients, jusqu'à la fabrication.

Par ailleurs, le département Stratégie & Innovation porte aussi cette démarche RSE. Ses principales missions sont de promouvoir les synergies, d'encourager les idées, de stimuler et de soutenir les projets de développement du Groupe, d'optimiser le portefeuille de produits, de services de R&D et de technologies.

Objectif

Le Groupe s'est fixé comme objectif d'évaluer 100% de ses nouveaux produits propriétaires d'ici 2025 selon des critères RSE.

Les produits propriétaires sont des produits développés par le Groupe SEQENS depuis leur idée et leur conception, et pour lesquels SEQENS détient la propriété intellectuelle. Les produits propriétaires sont à distinguer des produits développés à façon pour des clients.

Dans le cas des produits développés à façon, les clients approchent SEQENS avec un projet spécifique. Le Groupe accompagne alors le client du développement à l'échelle laboratoire, au passage à l'industrialisation et à la production à l'échelle commerciale. Pour ces produits, le client est décisionnaire : il choisit la voie de synthèse, plus ou moins impactante pour l'environnement et la santé humaine.

Actions mises en oeuvre

- Un Lab'com a été créé en 2021 entre le CNRS²² et les équipes du Seqens'Lab à Porcheville. Son objectif est de développer des nouvelles méthodologies de synthèse, d'optimiser les réactions et les conditions chimiques, notamment en inventant de nouveaux catalyseurs pour diminuer leur toxicité, les quantités de réactifs utilisées et améliorer les rendements.

- Un Conseil scientifique créé en 2017 se réunit trois fois par an pour définir la stratégie scientifique de SEQENS, comprenant des sujets d'éco-conception. Ce conseil est composé d'experts scientifiques de haut niveau majoritairement académique, de la direction de SEQENS et de la direction scientifique, technique, R&D, et Innovation.

- Afin d'améliorer l'empreinte environnementale et sociale des produits, SEQENS a développé une méthodologie pour évaluer l'impact des produits sur leur cycle de vie en matière de durabilité. La méthode INOVA, développée en 2023, est une méthode de gestion des projets d'innovation applicable au développement de nouveaux produits, technologies ou procédés.

Cette méthode intègre des critères d'évaluation RSE dès la phase d'idéation (phase pré-exploratoire) jusqu'à la phase de faisabilité du projet.

A la phase pilote, les équipes de R&D peuvent utiliser l'outil IGAP0 pour évaluer l'impact RSE de leur projet. L'outil permet aussi d'identifier les moyens d'optimiser les processus déjà existants.

17 Collaborateurs formés à l'outil INOVA en 2023

○ Les axes prioritaires de SEQENS pour améliorer la durabilité de ses produits sont :

- Matières premières renouvelables** : introduire dans les procédés de fabrication des produits des solutions à base de matières premières végétales.
- Economie circulaire** : réutiliser en interne les matières premières usagées (co-produits, sous-produits, déchets) comme intrants dans le même processus de production ou dans un autre.
- Technologies vertes** : disposer d'un ensemble de solutions de R&D, complémentaires et internalisées, permettant de minimiser les impacts environnementaux des produits et des procédés, notamment la biotechnologie.
- Solutions durables** : concevoir et développer des solutions innovantes adaptées aux principaux enjeux de nos clients et les accompagner dans leur recherche de performance durable.

KPI

La méthodologie pour le calcul du pourcentage de nouveaux produits propriétaires évalués selon des critères RSE a été définie en 2023. Les premières évaluations RSE auront lieu en 2024.

MATIÈRES PREMIÈRES RENOUVELABLES

Face à la raréfaction des ressources fossiles et aux émissions CO₂e liées à leur extraction, le Groupe oriente sa recherche vers des solutions à base de matières premières végétales, renouvelables, pour produire une chimie verte plus respectueuse de l'environnement. Celles-ci émettent généralement moins d'émissions CO₂e que les matières premières fossiles et peuvent même absorber du CO₂ pendant la phase de croissance.

Notre service R&D propose plusieurs gammes de produits issus de la chimie biosourcée, ayant pour objectif d'introduire dans les procédés de fabrication des produits des ingrédients issus de la biomasse (d'origine végétale et/ou animale) :

- **Matières premières naturelles** d'origine végétale qui n'est pas transformées, sauf par des actions mécaniques traditionnelles, notamment à des fins d'extraction de l'ingrédient.
- **Ingrédients d'origine naturelle**, communément appelé **ingrédients biosourcés**, fabriqués à partir de matières premières végétales ayant subi des transformations chimiques.
- **Ingrédient mass-balanced** (approche en bilan massique), lorsqu'il n'est pas encore possible d'obtenir une version naturelle ou biosourcé d'ingrédient. Cette solution alternative, qui n'est pas une fin en soit, a pour but d'accompagner le remplacement progressif des matières premières fossiles utilisées aujourd'hui par des ressources renouvelables.

Le principe est similaire à celui qui permet aux consommateurs d'acheter de l'électricité « verte ». Les consommateurs ne peuvent pas être certains que l'électricité qu'ils utilisent chez eux provient directement de sources renouvelables, mais il y a bien une part d'énergie verte dans le réseau global.

Ici, la certification « mass balance » atteste que le fournisseur a introduit une proportion de matière première d'origine biosourcée au début du processus de production. Il est physiquement impossible de déterminer le pourcentage exact de matière première d'origine biosourcée dans les produits délivrés, elles sont donc affectées comptablement.



L'approche bilan massique certifiée ISCC



Réalisations

- Le site de Roussillon (société Novapex) propose :
 - un phénol certifié ISCC (International Sustainability & Carbon Certification) depuis décembre 2021 ;
 - des solvants certifiés ISCC, issus de propylène ISCC depuis octobre 2022.
- D'autres projets confidentiels ont été menés en 2023 sur le développement de versions biosourcées de produits pétrochimiques.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Le Groupe participe à l'économie circulaire en améliorant la prévention, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des déchets, y compris en réutilisant les co-produits, les sous-produits ou les déchets comme ingrédients dans d'autres processus de production (ou identiques), réinjectant ainsi les matières premières usagées dans le cycle économique.

Nos services R&D et innovation travaillent principalement sur 2 axes :

- **Réduire la quantité de déchets générés**, en optimisant le processus et les rendements ;
- **Retraiter et utiliser les sous-produits dans d'autres processus ou pour la vente.**

SEQENS parle plus communément d'up-cycling, ou surcyclage en français, processus qui permet de récupérer des matières premières épuisées et de les réutiliser en tant que matière première dans un nouveau processus de fabrication.



Réalisations 2023

Réduction des déchets générés

○ Le site de Porcheville a fabriqué un produit pour un client, composé en partie d'un dérivé du titane. Le procédé, développé par le client, générait une quantité très importante de déchets. Les équipes de R&D ont retravaillé le processus de fabrication en 2022 qui a été validé par le client et mis en œuvre en 2023.

Produit circulaire

○ Le site de Bangpoo a développé un procédé afin de proposer sur le marché de l'acide salicylique circulaire. Cet acide salicylique circulaire est issu d'aspirine déclassé. Le projet Mamba a été finalisé fin 2023.

○ Les équipes de R&D de Porcheville ont travaillé sur le développement d'un procédé en continu permettant de fabriquer un produit à partir de l'acétone, un sous-produit de la fabrication du phénol. Ce procédé s'inscrit dans l'économie circulaire tout en utilisant une technologie verte (flow chemistry).



TECHNOLOGIES VERTES

Les technologies vertes sont un ensemble de techniques visant à réduire l'impact des processus sur l'environnement par la réduction des rejets toxiques dans l'air, dans l'eau ou dans le sol, par l'économie de ressources (énergie, eau, matières premières), l'utilisation de ressources renouvelables.

Le Groupe SEQENS a su rapidement élargir ses activités et ses savoir-faire via ses différentes acquisitions et dispose désormais d'un ensemble de solutions, complémentaires et internalisées, permettant de minimiser les impacts environnementaux des produits et des procédés :

- **Synthèse** : Flow Chemistry ;
- **Biotechnologie** : Micro-organisme, Biocatalyse, Micro-algue ;
- **Extraction** : Hydroalcoolique, Enzymatique, Hydro glycolique.

Parmi les 9 centres de R&D du Groupe, trois sont spécialisés dans les technologies vertes :

- Le centre de R&D à Porcheville (SEQENS'Lab), spécialisé dans la Flow Chemistry ;

SEQENS'Lab

- Le centre de R&D à Nimes (Protéus), spécialisé dans la biocatalyse ;

protéus
BY SEQENS

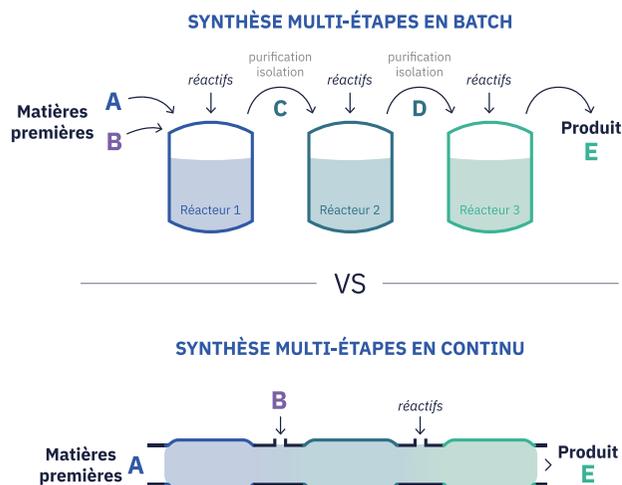
- Le centre de R&D au Bourget-du-Lac (Alganelle), spécialisé dans les micro-algues, la synthèse biologique, l'ingénierie métabolique.

alganelle
by SEQENS

FOCUS : LA FLOW CHEMISTRY

La Flow Chemistry, ou chimie en flux continu, est une méthode de synthèse impliquant une réaction chimique se déroulant dans un flux en déplacement, la réaction progressant au fil de l'avancée du flux dans l'équipement. En d'autres termes, les équipements sont traversés par un milieu liquide. Les réactifs sont ajoutés à ce milieu, par pompage, dans un mélangeur, puis passent dans un tuyau, un tube ou un réacteur à température contrôlée. A la jonction des tubes, les fluides contenant les réactifs entrent en contact les uns avec les autres et la réaction se produit, progressant suivant le flux.

Cette méthode de synthèse est distincte de la chimie en mode discontinu classique par batch, ou par lot, dans laquelle les réactions se déroulent dans un même espace, les réactifs initiaux et les produits ultérieurs de la réaction étant donc en contact.



La Flow Chemistry présente de nombreux avantages d'un point de vue RSE :

- La sécurité des procédés est renforcée. Du fait des volumes plus petits et de la plus grande surface des dispositifs qui permettent un contrôle de la température, les réactions considérées dangereuses en batch car trop exothermiques (libérant beaucoup de chaleur) peuvent être mises en œuvre en toute sécurité en Flow Chemistry et peuvent donc être réalisées à l'échelle industrielle en utilisant ce type de chimie.
- Les paramètres des réactions (temps de mélange, de chauffe et de séjour) sont mieux contrôlés, permettant un meilleur rendement de produit et un meilleur contrôle des impuretés. Cela permet de réduire la quantité de matières premières engagées et, lorsque la pureté obtenue est suffisante, il est possible d'éviter ou de réduire les étapes de purification qui consomment des quantités importantes de solvants et génèrent des effluents. Le suivi en temps réel des paramètres permet aussi de prévenir toute pollution.
- L'empreinte aux sols est réduite, la taille des équipements étant moindre.



Réalisations

- En 2023, les équipes ont mis en service et qualifiée la performance de l'unité Flow Chem sur un procédé de nitration, ce qui ouvre la porte au développement de procédés ayant une empreinte environnementale plus faible.
- Le propofol est un agent anesthésique intraveineux à action rapide qui est utilisé pour l'induction et le maintien de l'anesthésie générale et pour la sédation. La pénurie de propofol lors de la crise du Covid 19 a été à l'origine d'un projet de relocalisation de la fabrication de ce produit en France. SEQENS a développé un procédé de fabrication du Propofol, intéressant d'un point de vue RSE, puisqu'il fait appel à la flow chemistry et génère très peu de déchets (vs publications scientifiques récentes). Une demande de brevet a été déposée en décembre 2021 et publiée en juin 2023 afin de protéger ce nouveau procédé. Le site a produit un lot de démonstration de 4kg de propofol en 2023. Un projet d'implémentation d'une unité de production industrielle est actuellement à l'étude.
- SEQENS a mis en place l'offre technologique « SeqensFAST » qui rassemble toutes les solutions technologiques permettant d'accélérer la montée en échelle de procédés innovants en chimie en continu.





FOCUS : BIOTECHNOLOGIES

Avec l'utilisation des biotechnologies, de la chimie enzymatique, de la culture de micro-algues, SEQENS a fait le choix d'investir dans des technologies moins impactantes pour l'environnement. Ces technologies accompagnent la transition du Groupe et soutiennent les objectifs environnementaux que s'est fixé SEQENS tout en réduisant l'empreinte environnementale des produits.

Les biotechnologies regroupent l'ensemble des procédés ayant recours à l'utilisation ou la modification des organismes vivants, végétaux et/ou micro-organismes, pour développer des principes actifs disposant d'une activité biologique.

Elles permettent d'accéder à des ingrédients naturels d'intérêt tout en préservant l'environnement. En effet, les ingrédients, cultivés dans des fermenteurs, sont obtenus sans pesticide, sans OGM et ne rentrent pas en compétition avec les terres agricoles avec un approvisionnement sécurisé.

Nos équipes de R&D développent ainsi des actifs de pointe dans des conditions de culture moins impactantes pour l'environnement.

En 2023, SEQENS a mis en place l'offre « SEQENS Biotechnologies ». Cette plateforme scientifique rassemble des technologies complémentaires pour le développement de biosolutions comme l'ingénierie des protéines, la biocatalyse, la biologie synthétique et la microbiologie. Celles-ci visent au développement de procédés renouvelables de fabrication d'ingrédients à forte valeur ajoutée.

BIOCATALYSE

La catalyse consiste à accélérer ou ralentir une réaction chimique sous l'effet d'une substance (le catalyseur) qui ne subit elle-même aucune transformation. Elle permet de réduire la quantité de matières premières engagées dans la réaction et d'améliorer le rendement.

Un type de catalyse mis en œuvre par SEQENS est la biocatalyse. Il s'agit d'utiliser des enzymes pour catalyser des réactions chimiques. Les enzymes sont obtenues via la fermentation de bactéries ou de levures puis isolées ou purifiées, quand cela est nécessaire, afin d'être utilisées dans un réacteur chimique comme biocatalyseurs.

La biocatalyse est intéressante d'un point de vue environnemental et permet de répondre jusqu'à 9 des 12 principes de la chimie verte :

- Les enzymes offrent une combinaison unique et exceptionnelle de sélectivités ce qui limite considérablement l'obtention de produits secondaires non désirés.
- Les enzymes sont des catalyseurs très efficaces, qui accélèrent les vitesses de réaction.
- Les enzymes agissent en général dans des milieux aqueux, évitant, sauf situations particulières, l'utilisation de solvants.
- Les enzymes sont des protéines constituées d'un enchaînement d'acides aminés et sont donc biodégradables. Ces agents sont sans impact significatif sur l'environnement.
- Les enzymes permettent de remplacer ou de diminuer la quantité de métaux utilisée, par rapport à des catalyseurs classiques, et sont donc associés à un impact environnemental moindre.
- Les enzymes agissent dans des conditions douces de pH, de température et de pression, nécessitant ainsi moins d'énergie. En plus de leur intérêt environnemental, ces conditions minimisent aussi les réactions secondaires indésirables.

Ce bioprocédé permet donc à SEQENS de franchir un pas supplémentaire vers une chimie toujours plus verte.

MICRO-ALGUE

Le Groupe est devenu actionnaire majoritaire d'Alganelle en juillet 2022. Alganelle est une société innovante de biotechnologies spécialisée dans le développement et la production de molécules naturelles à haute valeur ajoutée, à partir de microalgues. Ces composés sont ensuite utilisés comme ingrédients par les industries biomédicale, cosmétique et pharmaceutique.

Ce savoir-faire rare dans l'ingénierie des microalgues, permet de proposer des solutions disruptives de biologie synthétique.

Les micro-algues sont produites en photobioréacteurs ou en fermenteurs. Outre la croissance très rapide des micro-algues, elles sont économes en énergie et nutriments, se nourrissant principalement d'énergie lumineuse et de dioxyde de carbone. Cette technologie assure la production de composants issus de procédés durables à faible empreinte environnementale avec une chaîne d'approvisionnement sécurisée (pas d'utilisation de ressources rares, pas d'utilisation de terres arables, pas de saisonnalité, pas d'utilisation de solvants dangereux ni de réactifs chimiques coûteux contrairement aux procédés de production conventionnels).





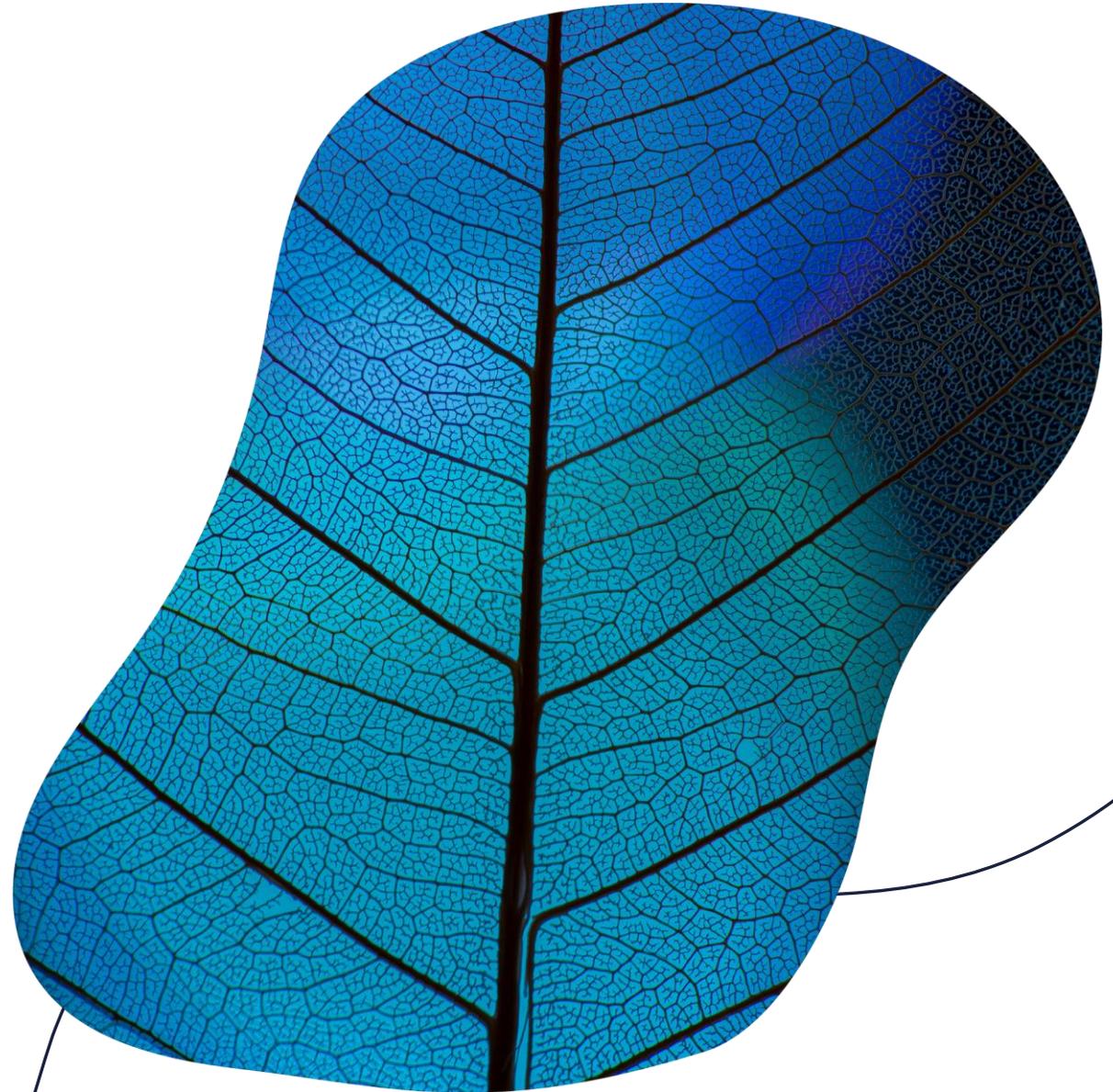
Réalisations 2023

Biocatalyse

○ Afin de répondre à la demande d'un client, les équipes nîmoises ont développé un procédé vert à partir d'huile de pépins de raisin. Ce produit est utilisé dans des applications visant à faciliter la croissance des cheveux et à limiter leur chute. Les équipes de Nîmes ont mis au point un procédé sans solvant impliquant deux étapes biocatalysées par des enzymes. Les équipes de Porcheville sont intervenues fin 2022 pour adapter le procédé à l'échelle industrielle (optimisation des étapes de traitement après la réaction enzymatique pour réduire le nombre d'extractions et le temps de filtration). La première production a eu lieu en 2023.

○ Les équipes de R&D ont démontré qu'il était possible de produire des peptides par voie biologique, à partir de bactéries ou de micro-algues. Cette étude offre de nouvelles possibilités quant à l'utilisation des technologies vertes pour la fabrication de ce composé et nos équipes de R&D travaillent déjà sur ce sujet.

○ Les équipes de R&D de Porcheville ont réalisé une preuve de concept - c'est-à-dire une réalisation expérimentale concrète et préliminaire démontrant la faisabilité du projet - concernant la fabrication d'estolides par voie biocatalytique.



SOLUTIONS DURABLES ET INNOVANTES

SEQENS positionne les solutions pour le développement durable au cœur de sa politique d'innovation et de l'évolution de son offre produits. Le Groupe conçoit et développe des solutions innovantes adaptées aux principaux enjeux des clients et les accompagne dans leur recherche de performance durable.

Réalisations 2023

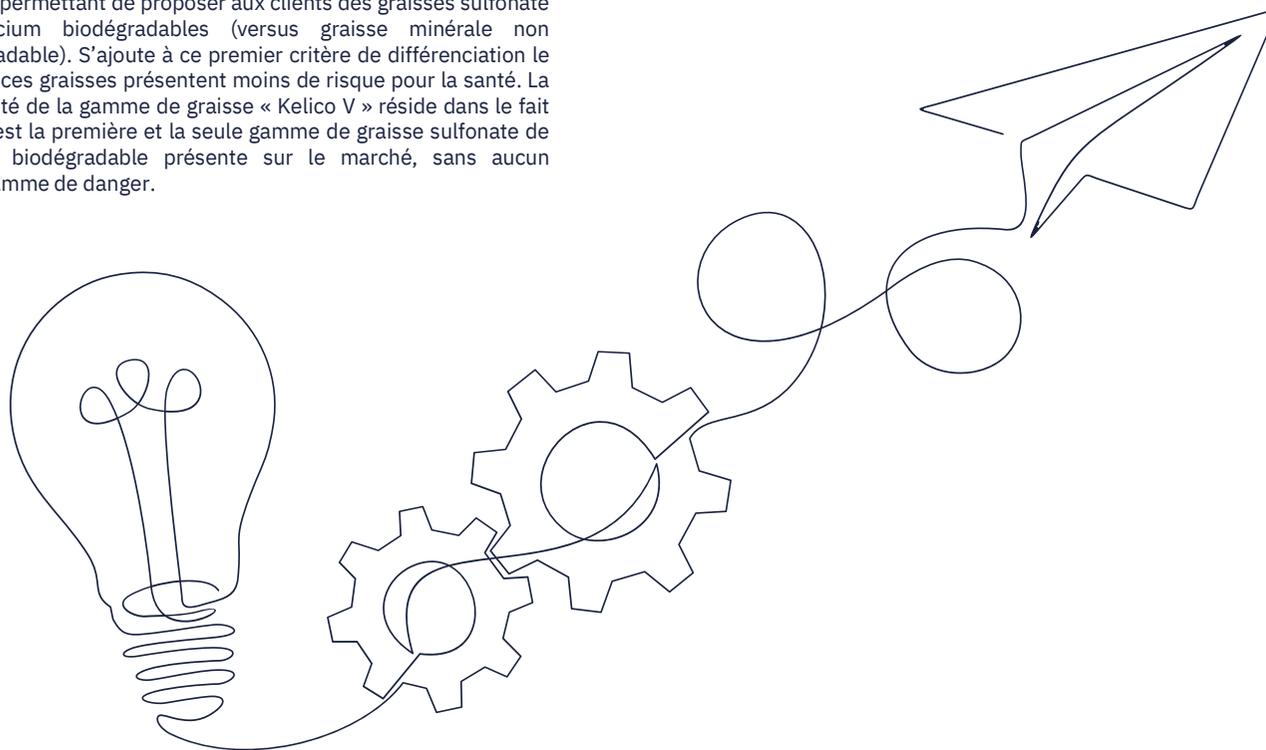
Ainsi le Groupe SEQENS est fier de **développer des produits ayant un impact positif pour la société**, notamment pour la santé et le bien-être des consommateurs finaux. Ainsi le site de Nîmes a développé un procédé vert (fermentation) permettant de produire une enzyme capable de transformer le saccharose (sucre) en fructo-oligosaccharides. Ces derniers sont des prébiotiques «healthy», moins caloriques mais conservant le goût sucré. La vente de cette enzyme contribue à la réduction du sucre et des calories dans l'alimentation quotidienne, un défi majeur de santé publique. En effet, les maladies cardiovasculaires sont la principale cause de décès dans le monde, notamment du fait du mode de vie sédentaire et d'une alimentation malsaine, avec la consommation de produits de plus en plus transformés et sucrés.

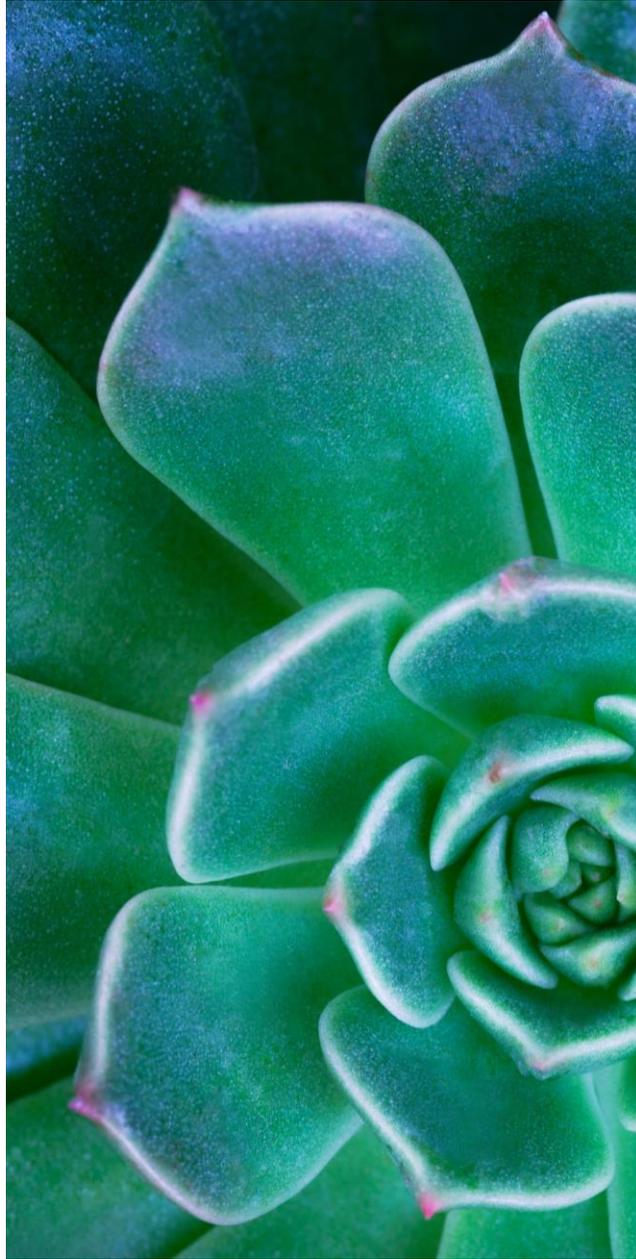
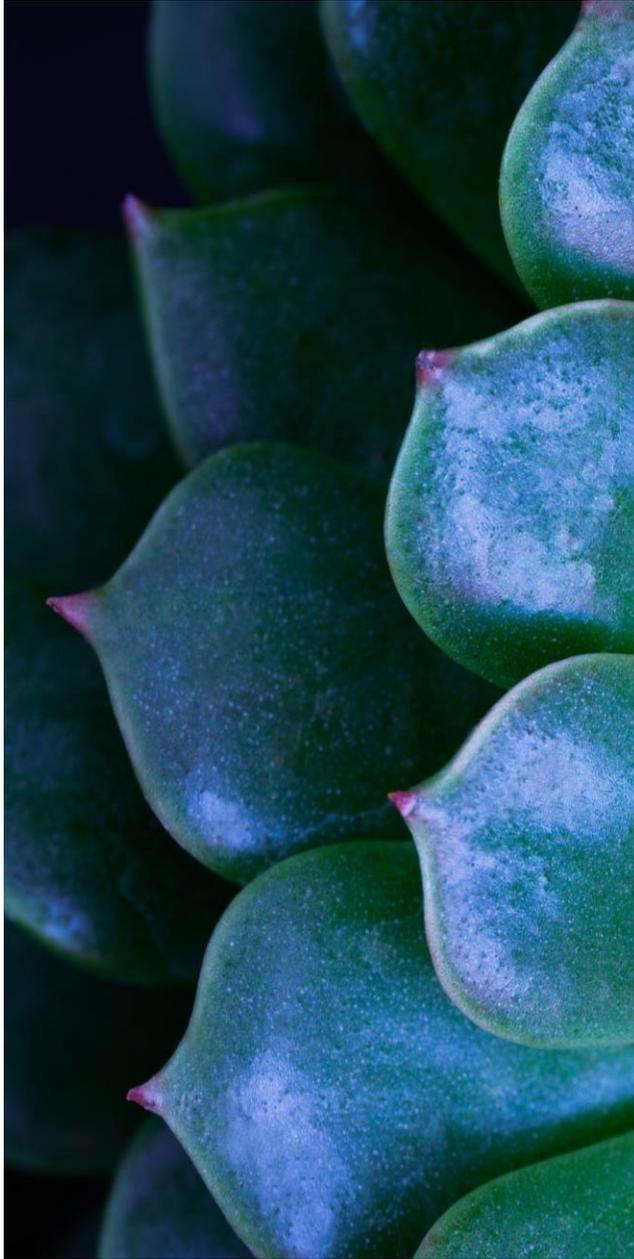
SEQENS contribue aussi par certaines de ses activités à **développer des alternatives aux énergies fossiles**. Ainsi le site de Nîmes a amélioré l'efficacité de certaines enzymes présentes dans un cocktail enzymatique en partenariat avec un institut. Ce cocktail améliore le rendement de la méthanisation, en facilitant l'accès aux substrats. La méthanisation permet de valoriser les déchets des exploitations agricoles et de libérer du biogaz par fermentation. Ce biogaz peut alors être utilisé comme combustible (production d'énergie, de chaleur ou d'électricité) ou comme carburant. En 2022, le cocktail enzymatique a été développé au niveau industriel avec une augmentation de la libération de méthane visée de +15% à 30%. Il a été testé sur des exploitations agricoles en 2023.

Le Groupe **accompagne par ailleurs ses clients dans le développement de solutions moins impactantes pour l'environnement et la santé**. Ainsi par exemple, l'équipe de R&D spécialisée dans les additifs pour lubrifiants a terminé en 2023 la phase de R&D d'un additif compatible avec une huile végétale utilisée pour la fabrication de pièces mécaniques (travail des métaux) dans l'industrie. SEQENS permet ainsi à ses clients de se tourner vers une formulation utilisant des huiles végétales (versus minérales). L'additif proposé par SEQENS sera enregistré sur la « LuSC-list » (Lubricant Substance Classification list). C'est une liste de substances et de marques qui ont été évaluées par un organisme compétent sur les listes de biodégradation /bioaccumulation, de toxicité aquatique et d'exclusion de substances. L'enregistrement du « Sulfad 1717 » permettra au client d'obtenir l'écolabel européen pour son produit fini.

Un autre exemple est l'extension en 2023 de la gamme « Kelico V » sur l'activité commerciale « additifs pour lubrifiant ». Les équipes de R&D ont développé un processus unique sur le marché permettant de proposer aux clients des graisses sulfonate de calcium biodégradables (versus graisse minérale non biodégradable). S'ajoute à ce premier critère de différenciation le fait que ces graisses présentent moins de risque pour la santé. La spécificité de la gamme de graisse « Kelico V » réside dans le fait qu'elle est la première et la seule gamme de graisse sulfonate de calcium biodégradable présente sur le marché, sans aucun pictogramme de danger.

Ces deux produits ont été sélectionnés pour être présentés lors du congrès STLE 2023 en Californie (USA). Le congrès annuel et l'exposition au STLE offre aux professionnels de la lubrification des opportunités de réseautage et d'apprentissage sur les meilleures pratiques et les avancées technologiques en ingénierie de la lubrification.





4

Intégrité opérationnelle



ENGAGEMENTS RSE

OBJECTIFS RSE

SEQENS exerce ses activités dans plusieurs pays à travers le monde et s’engage à conduire ses affaires en toute intégrité. Intégrer des valeurs éthiques dans ses activités quotidiennes est indispensable pour rester fidèle à ses engagements envers les parties prenantes, protéger son image et sa réputation, mais aussi protéger ses collaborateurs.

Cette intégrité des affaires passe, entre autres, par le respect du droit international relatif aux Droits de l’Homme dans l’ensemble des pays où l’entreprise exerce ses activités, la lutte contre la corruption, et l’exemplarité en termes de performance RSE. SEQENS est persuadé que l’expression de ses principes d’éthique et convictions tant au sein des entités qu’auprès des partenaires, permet d’inspirer la confiance aux clients.



Conduire les affaires de manière éthique



Former annuellement 100% des collaborateurs exposés au risque de corruption au code éthique

S’assurer de l’excellence RSE au sein du Groupe



Atteindre 90% des sites opérationnels avec une médaille Platinum ou Gold sur Ecovadis d’ici 2025

Renforcer les achats responsables de matières premières et services



Couvrir 60% du montant des achats par une évaluation de la performance RSE d’ici 2025 (via Ecovadis ou un questionnaire RSE)

ÉTHIQUE

Engagement

Conduire les affaires de manière éthique

Risque

Être en infraction pénale et/ou civile aux regards des lois et des réglementations applicables en matière d'éthique des affaires

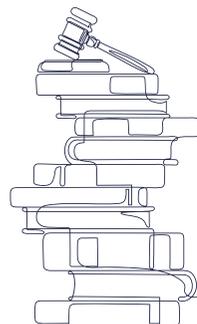
Politique

Très soucieux d'être un partenaire reconnu pour ses pratiques en matière d'éthique et de conformité, **SEQENS s'engage à conduire ses activités dans le respect des lois et règlements, avec intégrité partout où il opère dans le monde.**

Afin d'énoncer les principes directeurs et les exigences d'un comportement responsable et éthique au quotidien, le Code éthique du Groupe a été mis à jour en janvier 2021 pour intégrer dans un seul document:

- **Le code de conduite** (lutte contre la corruption et le trafic d'influence, conflits d'intérêts, représentation d'intérêts, relations avec les pouvoirs publics)

- **La charte éthique SEQENS** (lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, pratiques commerciales internationales, santé et sécurité, politique en matière de travail, respect de l'environnement, respect de la libre concurrence, protection des données à caractère personnel, respect et protection des actifs du Groupe).



Objectif

SEQENS considère qu'**aucun litige majeur en matière de conformité** ne peut et ne doit venir entraver la gestion de ses affaires. Pour cela, le Groupe veille à ce que tous ses salariés aient connaissance du code éthique et s'est fixé comme objectif de former 100% des collaborateurs exposés et les nouveaux arrivants au code éthique SEQENS.

Actions mises en oeuvre

- A chaque comité exécutif, une fois par mois, le service Conformité présente un « **Flash Compliance** », un point sur l'actualité et les grandes actions en cours.

- **Le Comité de Conformité**, composé du service Conformité et du Directoire, se réunit trimestriellement et a pour rôle de superviser les activités de conformité. Les résultats et la réalisation du plan d'actions sont systématiquement présentés et discutés.

- **Le Comité d'Audit**, composé de la direction financière Groupe, de la direction comptable Groupe, de la direction Juridique et Conformité Groupe, de la direction Audit et Contrôle interne et Gestion des risques, ainsi que des actionnaires et des commissaires aux comptes, se réunit deux fois par an. Ce Comité traite des arrêtés des comptes et des sujets d'audit et de contrôle interne. Dans ce cadre-là, le service Conformité est invité à présenter les résultats en termes de conformité et à présenter le plan d'actions pour validation.

- En 2023, le Groupe a mis en place une déclaration d'intérêt dans laquelle chaque responsable présent au « SEQENS Committee » doit déclarer tout conflit d'intérêt. Ce nouveau processus entrera en application début 2024, suite à la notification des différentes instances de représentants du personnel en 2023.

- Le code éthique Groupe est lu **par tous les collaborateurs**, dès leur arrivée au sein de SEQENS.

- SEQENS a fait le choix de l'interdiction de principe de toutes pratiques commerciales dans les 7 régions faisant l'objet de sanctions internationales globales (Iran, Cuba, Corée du Nord, Syrie, Crimée-Sébastopol, Donetsk, Lougansk) et a ajouté 2 autres régions en 2023 : Zaporijjia et Kherson entre l'Ukraine et la Russie.

- Pour plus de transparence, SEQENS est volontairement inscrit sur le répertoire numérique listant les relations entre les représentants d'intérêts et les pouvoirs publics. L'inscription sur ce répertoire, tenu par la HATVP (Haute Autorité pour la transparence de la vie publique) en France, entraîne l'adhésion au respect de règles déontologiques dans les relations des lobbies avec les pouvoirs publics. Au niveau européen, SEQENS est inscrit dans le « registre de transparence ».



Indicateurs

	2021	2022	2023
Nombre d'incidents signalés via l'ensemble des canaux disponibles	2	4	0
Nombre d'incidents constituant un manquement à l'éthique	0	0	0
Dont nombre d'incidents constituant un manquement à l'éthique concernant le travail des enfants, travail forcé et trafic d'êtres humains	0	0	0
Dont nombre d'incidents constituant un manquement à l'éthique concernant le non-respect des droits de l'Homme des parties prenantes externes	0	0	0
Dont nombre d'incidents de corruption confirmés	0	0	0



FOCUS : LOI SAPIN II SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

En 2016, la France a adopté une loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin II. Dans ce cadre, SEQENS a renforcé son dispositif éthique et mis en place un programme de prévention et de détection de la corruption, dans toutes ses filiales à travers le monde.

1. Identification des risques

Une cartographie des risques de corruption permet d'identifier et de hiérarchiser les risques d'exposition du Groupe. Le besoin de mise à jour de la cartographie est évalué chaque année par le service Conformité. Un travail de mise à jour de la cartographie a débuté fin 2023 pour une mise à jour complète début 2024.

2. Code éthique

Le code éthique, contenant le code de conduite, est disponible en version papier sur tous les sites et traduit dans les 8 langues du Groupe. Chaque nouveau collaborateur doit en prendre connaissance. Il est aussi accessible sur le site internet de SEQENS.

Le code définit les situations à risques, les bons réflexes, des exemples à faire et à ne pas faire.

3. Sanctions

Le code éthique fait partie intégrante des différents règlements intérieurs (ou équivalents) des sites depuis 2021 et précise à tous les employés les sanctions en cas de violation du code.

4. Alertes éthiques

Toute partie prenante interne et externe peut signaler en toute confidentialité les comportements contraires au Code éthique au département Conformité via une adresse mail dédiée :

codeofconduct@segens.com

Le département Conformité s'appuie sur une procédure interne Groupe afin de traiter les alertes reçues.

5. Evaluation des tiers

L'évaluation des tiers est menée par le département Conformité en fonction des résultats de l'analyse des risques de corruption et de la typologie des tiers. De plus, en décembre 2023, l'implémentation du projet d'évaluation des tiers automatique a commencé via un nouvel outil. Cet outil permet de vérifier toute notre base de données vis-à-vis des sanctions internationales et des faits de corruption. L'évaluation des tiers commence par les fournisseurs et sera étendue à notre base clients.

6. Contrôles comptables

Le processus de déploiement des contrôles comptables Sapin II sur tous les sites s'est poursuivi en 2023. Les contrôles relatifs aux avoirs clients et aux vérifications des coordonnées bancaires fournisseurs ont par exemple été renforcés.

7. Formation éthique

SEQENS dispose d'un programme de formation anti-corruption pour les salariés les plus exposés (filiales et siège). Et depuis septembre 2022, l'ensemble des nouveaux collaborateurs est invité à se former au code éthique.

8. Contrôle et évaluation de la mise en œuvre des mesures

Le département Conformité rend compte de ses activités tous les mois à la direction, tous les 3 mois au Comité Compliance, et deux fois par an au Comité d'Audit.



KPIs

	2022	2023	Objectif annuel
Pourcentage de collaborateurs exposés au risque de corruption et formés au code éthique, en cumulé	95%	44%	100%
Pourcentage de collaborateurs formés au code éthique (hors production, en cumulé)	17%	33%	

En 2023, pour plus de praticité, SEQENS a changé sa méthodologie d'identification des « collaborateurs exposés au risque de corruption », ce qui a élargi le périmètre de collaborateurs exposés. Par ailleurs, la campagne de formation au code éthique a eu lieu en septembre et de nombreux collaborateurs sont arrivés après cette date. Ainsi la campagne de formation n'a pas réussi à capter tous les collaborateurs exposés, ce qui explique la baisse du pourcentage de collaborateurs exposés et formés au code éthique, en cumulé (présents au 31 décembre 2023).

Cependant, le Groupe SEQENS a bien augmenté le pourcentage de collaborateurs formés code éthique (hors production, en cumulé) par rapport à 2022, en passant de 17% à 33% en 2023.

103

Collaborateurs formés au code éthique en 2023 (hors production et encore présents au 31/12/2023)



CYBERSÉCURITÉ

Engagement

Assurer la protection des données et la continuité de fonctionnement des systèmes d'information.

Risques

Indisponibilité d'un système d'information ou incident sur l'intégrité des données entraînant une interruption d'une ou plusieurs activités du Groupe.

Fuite d'informations confidentielles (données internes, clients ou personnelles).

Non-conformité à une réglementation concernant la cybersécurité ou la protection des données applicable à notre secteur d'activité.

Politique

SEQENS souhaite établir des relations de confiance numérique avec ses partenaires, le Groupe met donc en place son programme de cybersécurité en suivant les principaux standards du marché tels que le NIST (National Institute of Standards and Technology) ou l'ISO 27 001 (norme internationale portant sur le système de management de la sécurité des systèmes d'information).

Ces principes sont communiqués au sein du Groupe avec la diffusion de la politique de sécurité de l'information et d'une charte numérique. En complément le Groupe s'engage à mettre en œuvre un programme de sensibilisation global pour accompagner ses collaborateurs dans l'application des bonnes pratiques.

Objectif

SEQENS considère qu'il doit être en mesure de gérer un incident de cybersécurité majeur, d'en contenir les effets et d'optimiser sa capacité à rétablir ses services. Pour cela, le Groupe veille à identifier, anticiper et gérer les principaux risques cybersécurité.

En 2023, l'objectif principal de SEQENS reste de n'avoir aucun incident de sécurité majeur.

Pour le Groupe, un incident de sécurité majeur est une cyberattaque, c'est-à-dire un acte malveillant envers notre dispositif informatique, qui porterait atteinte de manière significative à la confidentialité et/ou à l'intégrité de l'information du Groupe ou encore à la disponibilité du système d'information, entraînant des pertes financières significatives et/ou une atteinte à l'image de SEQENS et/ou des efforts significatifs de défense pour contenir et traiter l'attaque.

Le Groupe ne compte pas là les tentatives d'attaques qui ont été arrêtées par ses systèmes de prévention.



Actions mises en oeuvre

- Un Responsable Sécurité des Systèmes de l'Information (RSSI) a été nommé au niveau du Groupe.
- Un « Comité Cybersécurité », composé des directions financière, industrielle, conformité, risque, juridique et systèmes d'information se réunit semestriellement pour suivre les principaux risques cybersécurité et la feuille de route associée.
- Un « Comité de direction Cybersécurité », composé des services informatique, qualité et conformité se réunit tous les deux mois pour suivre la mise en œuvre des principaux projets cybersécurité validés par le « Comité Cybersécurité ».
- Des évaluations internes et externes tels que des audits ou des tests d'intrusions sont réalisées régulièrement et donne lieu à des plans de remédiations suivis dans la cadre de la gouvernance.
- Le Groupe est également assuré dans une certaine mesure contre les retombées financières potentielles liés à un incident de cybersécurité majeur.
- Une évaluation des risques liés à la sécurité de l'information permet d'identifier et de hiérarchiser les risques d'exposition du Groupe à la cybersécurité.

○ Des mesures techniques et d'organisation permettent d'assurer la sécurité des données et éviter leur divulgation à des tiers non autorisés.

○ Les collaborateurs peuvent remonter une alerte cybersécurité via un bouton « Signaler un hameçonnage » présent dans l'application mail.

Réalisations 2023

○ Un Centre des Opérations de Sécurité (en anglais SOC pour Security Operation Center) a été déployé sur l'ensemble du Groupe. Cette plateforme permet de superviser et d'administrer la sécurité du système d'information au travers d'outils de collecte, de corrélation d'événements et d'intervention à distance.

○ L'authentification multifacteur a été mise en place sur l'ensemble des outils informatiques des collaborateurs pour renforcer la sécurité d'accès aux outils.

○ Les politiques de sécurité des systèmes d'information ont été revues et publiées.

○ Un exercice de crise cybersécurité à deux cellules (direction et technique) a été réalisé. Cet exercice de gestion de crise permet l'assimilation des automatismes de gestion de crise en cybersécurité et renforce la résilience de la structure.

KPI

	2023	Objectif annuel
Nombre d'incidents de sécurité majeurs	0	0

EXCELLENCE RSE

Engagement

S'assurer de l'excellence RSE au sein du Groupe

Risque

Conduite des opérations non alignée avec la stratégie RSE, sans prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux liées aux activités de SEQENS.

Politique

La performance RSE d'une entreprise est de plus en plus suivie et devient une demande de plus en plus forte de nos clients et autres parties prenantes. **Ecovadis** est une des plus grandes plateformes internationales de notation de la performance RSE et certains de nos clients ont établi des valeurs minimales de notation EcoVadis comme condition préalable pour faire partie de leur panel de fournisseurs.

De ce fait, l'ensemble des sites font régulièrement et proactivement évaluer leur performance RSE par des plateformes spécialisées, telles qu'Ecovadis ou CDP.

Objectif

L'objectif de SEQENS est d'atteindre 90% de sites opérationnels avec une médaille Platinum ou Gold sur Ecovadis d'ici 2025.

Actions mises en oeuvre

Depuis 2016, Groupe SEQENS **fait évaluer annuellement la performance RSE de ses sites** de manière proactive par Ecovadis. La plateforme évalue la manière dont les sites ont intégré les principes de la RSE dans leurs activités et leur impact, notamment sur 4 thématiques :

- L'environnement
- Le social et droits humains
- L'éthique
- Les achats responsables

Indicateurs

17 Sites évalués par Ecovadis avec une médaille Gold ou Platinum en 2023

85% Des sites évalués par Ecovadis avec une médaille Gold ou Platinum en 2023

Statut des médailles des sites au 31 décembre 2023

12



5



2



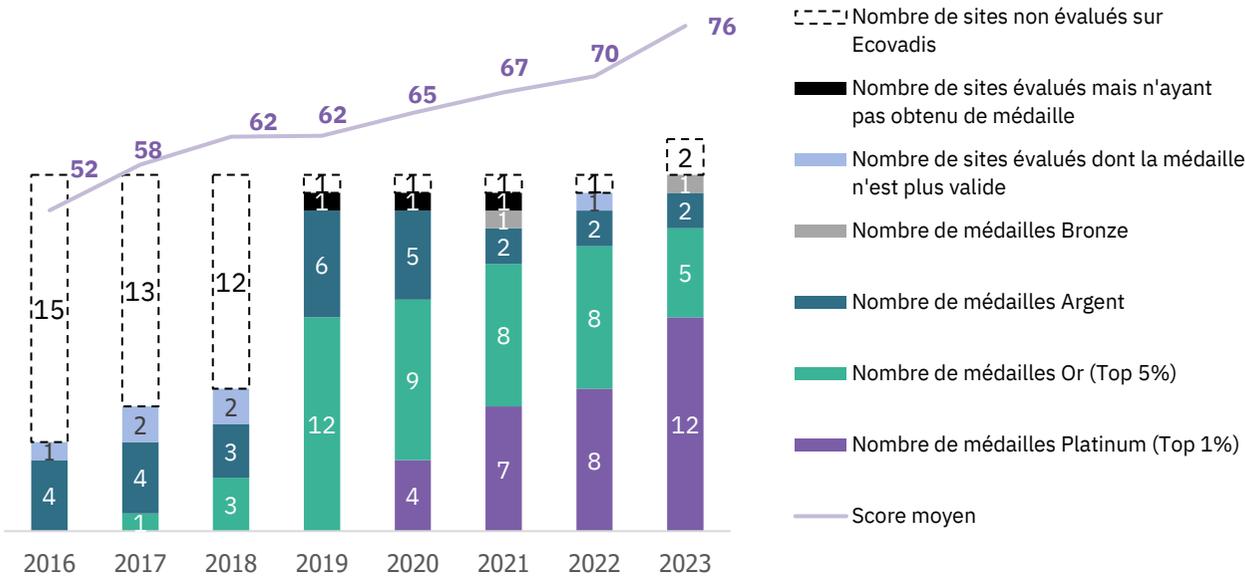
1



KPIs

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Objectif 2025
Pourcentage de sites avec une médaille Platinum ou Gold	0%	5%	15%	60%	65%	75%	80%	85%	90%

Statut des certifications Ecovadis des sites de SEQENS



En 2023, se sont **20 de nos sites** qui ont fait évaluer leur **performance RSE sur Ecovadis**. On peut voir la progression flagrante des médailles obtenues au fil des années. En 2023, 12 sites ont obtenu une médaille Platinum et 5 sites ont obtenus une médaille Or, soit 85% des sites.

Les résultats sont plus qu'excellents et confirment que les bonnes pratiques de RSE sont intégrées au sein des sites avec **un score moyen de 76/100 en 2023**, soit une augmentation du score de 6 points par rapport à 2022.

En 2023, un travail approfondi a été mené avec chaque site pour améliorer leur compréhension du questionnaire et harmoniser les pratiques de réponses au sein du Groupe. Les sites d'Hyderabad, de Neot Hovav et de Porcheville ont répondu pour la première fois au questionnaire. Deux sites de R&D ne sont pas encore évalués sur Ecovadis : Pune en Inde et Devens aux Etats-Unis.

Par ailleurs, le site de Roussillon (société Novacyl) été reconnu pour l'excellence de ses performances en matière de développement durable et nommé **lauréat du prix « EcoVadis Sustainability Leadership Award 2024 (Europe) »**. Ce prix récompense les petites et moyennes entreprises qui sont à l'avant-garde des pratiques commerciales en matière de développement durable dans le monde entier. Il est décerné sur la base de la notation EcoVadis de 2023.



ACHAT RESPONSABLE

Engagement

Renforcer les achats responsables de matières premières et services

Risque

Mise en cause des fournisseurs pour non-respect des droits de l'Homme, du droit du travail, et/ou pollution de l'environnement.

Politique

En tant qu'acteur majeur de l'industrie, le Groupe SEQENS s'engage à être un partenaire commercial éthique, digne de confiance et conforme **tout au long de sa chaîne d'approvisionnement**.

SEQENS accorde une grande importance à ce que l'ensemble de ses partenaires (clients, fournisseurs, sous-traitants et intermédiaires) partagent un ensemble commun de règles, d'usages et de principes en matière d'éthique des affaires, de travail et de respect de l'environnement.

À ce titre, et conformément à sa politique d'achat responsable, le Groupe SEQENS s'attache à mettre en œuvre des pratiques d'achats responsables et demande à ses fournisseurs d'être plus transparents sur leur démarche RSE.

Objectif

L'objectif du Groupe est de couvrir 60% du montant des achats par une évaluation de la performance RSE d'ici 2025 (via Ecovadis ou un questionnaire RSE).



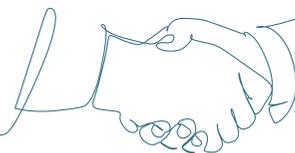
Actions mises en oeuvre

- Chaque fournisseur de SEQENS est invité à se conformer aux principes éthiques qui figurent dans le Code Éthique Fournisseurs et s'assurer du respect de ces principes par leurs propres fournisseurs et sous-traitants. Ce code éthique fournisseur prohibe notamment le travail des enfants et le travail forcé.
- Depuis 2021, le Groupe SEQENS utilise la plateforme Ecovadis Fournisseur pour suivre la performance RSE de ses fournisseurs, via leur score Ecovadis et leur médaille.
- Suite à la formation achat responsable dispensée auprès des acheteurs du Groupe fin 2022, une procédure opératoire a été diffusée en 2023 rappelant le processus à suivre en termes de gestion des codes éthiques fournisseurs et des scores Ecovadis fournisseur.
- Des critères RSE sont intégrés dans certains appels d'offres.
- Plus généralement, SEQENS assure un suivi constant de la pérennité de ses fournisseurs à travers le monde et fort de cette évaluation et des stratégies mises en place, le Groupe a été très peu impacté par les crises successives et mondiales sur les chaînes d'approvisionnement (crises sanitaires puis guerre en Ukraine).



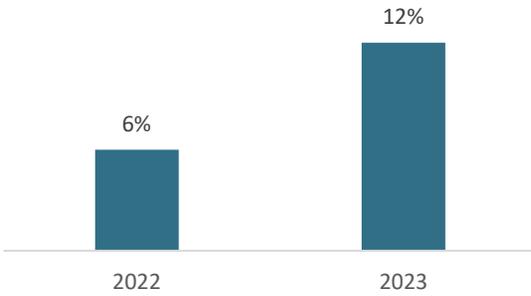
Réalisations 2023

- Le site de Roussillon (société Novapex) a revu son processus d'homologation fournisseur et a inséré dans les critères de choix des transporteurs un critère sur la pollution environnementale des camions utilisés. Désormais le pourcentage de camions « Euro 6 » est considéré et discuté lors des revues opérationnelles annuelles. La norme européenne Euro 6 est une norme environnementale qui a pour objectif de limiter les émissions de certains gaz polluants provenant de véhicules routiers en obligeant les constructeurs à produire des voitures et des camions plus propres. Dans ce cadre, les constructeurs doivent respecter des taux d'émissions de particules et d'oxydes d'azote (NOx) de plus en plus bas.
- Le site de Wuxi a lui aussi inséré dans les critères de choix des transporteurs un critère sur la pollution environnementale des camions utilisés. Désormais les véhicules de transport des fournisseurs doivent tous respecter le standard chinois « National Stage V Emission Standard ».
- Le Groupe a lancé un projet d'harmonisation de solution d'impression. Les nouvelles imprimantes présentent une consommation énergétique divisée par 3 par rapport à l'ancien modèle, une partie du parc imprimantes est issu de matériels recyclés garantis 5 ans, les consommables sont triés et recyclés par le constructeur, les impressions sont libérées par badge (réduction des impressions non désirées). Tous les sites en France, Neot Hovav, Bangpoo et Wuxi bénéficient de ce nouveau contrat.



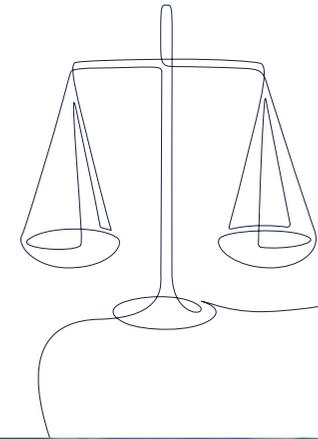
Indicateurs

Pourcentage de nos fournisseurs actifs ayant un code éthique valide



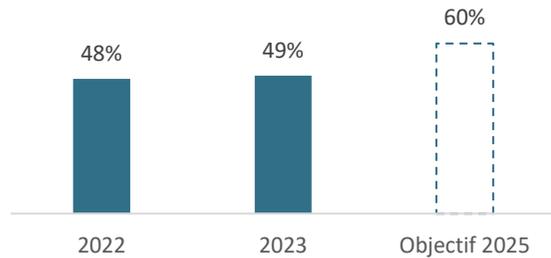
En 2023, une campagne importante d'envoi du code éthique fournisseur de SEQENS a eu lieu, permettant de doubler la part de fournisseurs avec un code éthique valide (code éthique fournisseur SEQENS signé par le fournisseur ou code éthique propre au fournisseur). Le Groupe continue ses efforts pour améliorer ce résultat.

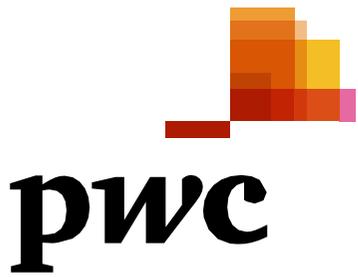
Par ailleurs en 2023, le Groupe a travaillé sur la rationalisation de ses fournisseurs et de ses achats. De ce fait les efforts fait pour mieux suivre le score Ecovadis des fournisseurs est peu visible cette année puisque très proche du résultat de l'année dernière, avec 49% du montant d'achat couvert par une évaluation RSE.



KPI

Pourcentage du montant d'achats couverts par une évaluation de la performance RSE (Ecovadis)





Vérification externe du rapport

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Rapport du commissaire aux comptes sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Seqens

21 chemin de la Sauvegarde CS331167
69134 Ecully cedex

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Seqens (ci après « l'entité ») et en réponse à votre demande, nous avons mené les travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière préparée selon les procédures de l'entité (ci après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, (ci après respectivement les « Informations » et « la déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe et établie de façon volontaire conformément aux dispositions articles L.225 102 1, R.225 105 et R.225 105 1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir de façon volontaire des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer de façon volontaire une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant : ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le président.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Grand Hôtel Dieu 3 Cour du Midi - CS 30259 69287 Lyon cedex

02 Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225 105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées), fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) le cas échéant, de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et d'évasion fiscale);
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) le cas échéant ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra financière*, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.821-28 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre décembre 2023 et mai 2024 sur une durée totale d'intervention de 4 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, Administration et finances, Ressources humaines, Santé et sécurité, Environnement et achats, Qualité.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;

- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225-102-1 en matière sociale et environnementale, ainsi qu'en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe. Les travaux associés ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante.
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 le cas échéant avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en oeuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès de l'entité consolidante pour certains risques, tels que l'éthique, l'excellence RSE, les achats responsables, l'implication auprès des communautés locales, l'innovation durable et la cybersécurité et auprès de l'entité

consolidante et d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Billingham, Lahr, Middlesbrough, Roussillon Novacyl, Wuxi, pour les autres risques et couvrent entre 20% et 25% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en oeuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 2 mai 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Nicolas Brunetaud
Associé

Anne Parenty

Anne Parenty
Associée Développement
Durable

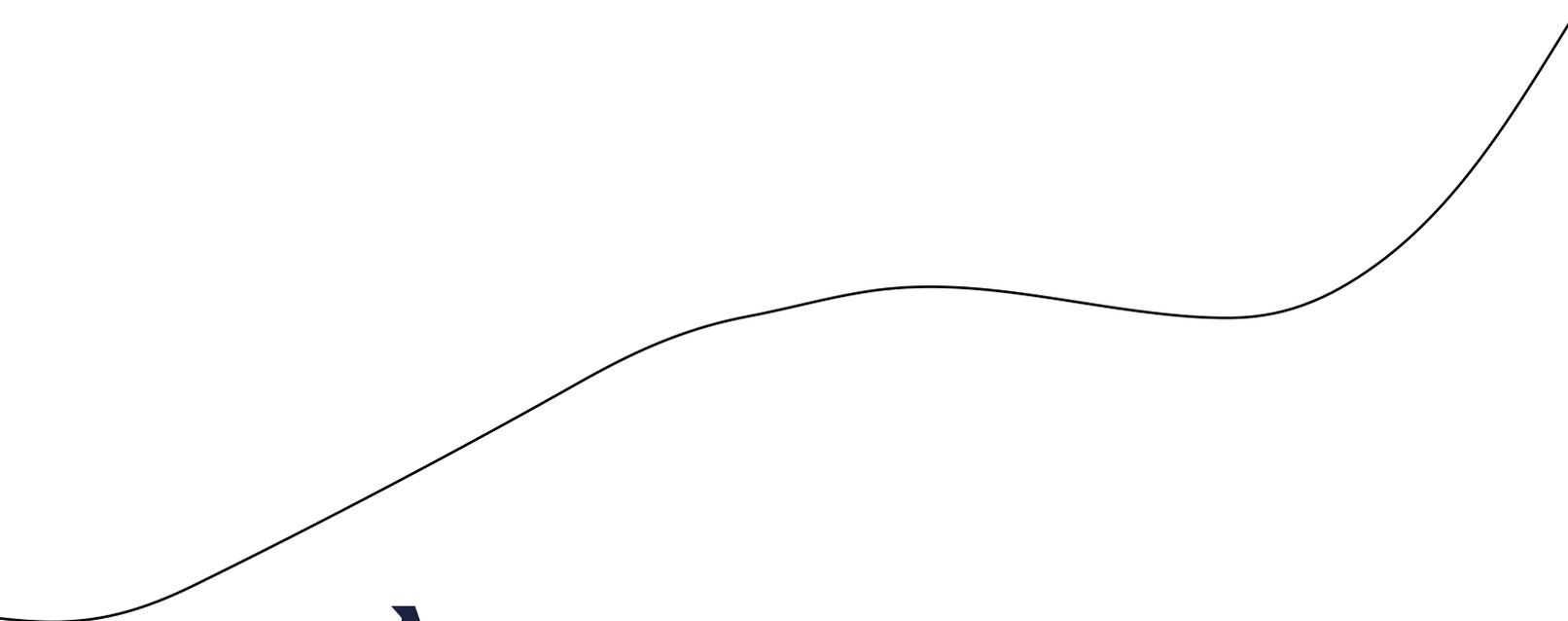
ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs pour l'année 2023 :

- Consommation totale d'énergie (MWh) dont part récupérée et renouvelable, part liée à la vapeur, intensité énergétique par tonne de produit fabriquée (MWh/t), émissions CO2 scopes 1+2 en k tCO2e et par tonne de produit fabriquée (k tCO2e/t), consommation totale d'eau (en m3 et par tonne de produit fabriquée (m3/t)) ;
- Part des déchets mis en décharge, incinérés sans récupération d'énergie, valorisés sous forme énergétique, valorisés sous forme de matière, sur le total des déchets en tonne, tonnage de solvants usagés réintroduits dans les processus industriels, tonnage de DCO rejetés dans les effluents et tonnage de COV rejeté ;
- Taux de fréquence et nombre d'accidents de catégorie 1 (collaborateurs, intérimaires, sous-traitants), taux de gravité des accidents de travail (hors sous-traitants) ;
- Score Trust Index du GPTW (/100), score Perception Global du GPTW (/100), pourcentage de complétion moyen du plan d'action triennal GPTW, note obtenue à l'index égalité femmes-hommes, nombre d'accords collectifs signés ;
- Nombre d'heures de formation au total et en moyenne par salarié, nombre et part (sur le total des effectifs) de collaborateurs ayant reçu au moins une formation dans l'année, pourcentage de collaborateurs exposés et formés au code éthique (en cumulé sur le total des effectifs) ;
- Nombre d'initiatives locales soutenues, nombre de réclamations clients justifiées, nombre d'incidents de cybersécurité majeurs, nombre d'incidents éthiques signalés et pourcentage de fournisseurs actifs ayant un code éthique valide ;
- Pourcentage des sites avec une médaille Ecovadis Platinum ou Gold sur le total des sites évalués par Ecovadis ;
- Pourcentage du montant d'achats couverts par une évaluation de la performance RSE (Ecovadis) sur le total achats ;
- Nombre de sites certifiés respectivement ISO 140001, ISO 50001, ISO 45001, ISO 9001, ISO 22000 et BPF ;
- Nombre d'empreintes carbone produits réalisées et nombre total disponible ;
- Nombre de sites exposés à un risque très élevé ou élevé de stress hydrique ;
- Part d'espaces verts sur l'ensemble de la superficie des sites ;
- Effectif au 31/12, part de collaborateurs en contrat permanent et part de femmes, taux de salariés en situation de handicap, nombre d'alternants, taux d'absentéisme, part de l'effectif ayant bénéficié d'un entretien annuel ;
- Taux de réalisation moyen du programme d'analyse des risques procédés (PHA), taux de complétion moyen des plans d'actions HSE et part de l'effectif total formé à la santé sécurité ;
- Nombre de sites audités par l'équipe Audit Qualité et taux de complétion moyen du plan d'action qualité.

Informations qualitatives (actions et résultats) :

- Inventaire des chauffages peu performants du site de Couterne, installation de thermostats ;
- Installation de panneaux solaires sur le site de Wuxi, évolution du système de chauffage des bureaux de Bourgoin ;
- Définition d'objectifs de réduction des émissions CO2e alignés au SBTi, mesure de l'empreinte carbone des produits les plus impactants, réutilisation des déchets/co-produits dans les procédés, incitation à utiliser un mode de transport doux pour les trajets domiciles-travail, révision de la politique voyage du groupe, optimisation des modes de transport avec le ferroutage sur le site de Pont-de-Claix ;
- Réalisation d'une cartographie de l'utilisation de l'eau, installation d'une connexion au nouvel osmoseur sur le site de Couterne, d'un relai de fermeture de la vanne d'eau sur le site de Lahr, d'un système de mesure d'eau sur le site de Saint-Fons, d'un système de refroidissement en boucle fermée sur le site de Limoges ;
- Lancement des projets Mamba et TETA, journée de sensibilisation sur les déchets à Nîmes ;
- Système d'envoi en continu des eaux résiduaires de production vers la STEP et réfection de 2 cuves sur le site de Limay, mise en place d'un traitement de l'air par aspiration sur le site de Villeneuve-la-Garenne ;
- Ignifugeage du stockage de propane du site de Roussillon (Novapex) et changement de la technologie de pompes de soude sur le site de Roussillon (Novacyl), prise en compte de la sécurité des procédés dans les plans d'actions annuels HSE ;
- Certification BREEAM du siège à Ecully, certification Excipact pour le site de Roussillon (Novapex), labellisation « Best in class » de SEQENS par la plateforme « Engagement jeunes » et accord QVT groupe ;
- Amélioration de la ségrégation piétons/engins, accident majeur sur le site de Newburyport et réalisation de diagnostic sécurité sur les 12 sites polyvalents Seqens ;
- Amélioration de l'ergonomie des bureaux des sites de Lahr et Roussillon (Novapex), attribution de récompenses sur les comportements sécuritaires sur le site de Bangpoo, organisation d'une journée de ramassage d'ordures à Limoges ;
- Recrutement par simulation sur le site de Bourgoin, promotion de postes d'opérateurs en chimie par le site de Limay, sensibilisation lors de la semaine SEEPH sur le site de Bourgoin, formation sur l'égalité des sexes sur le site de Lahr et plan spécifique sur l'égalité sur le site de Turku, présentation d'associations lors des « P'tit dej News » au siège ;
- Mise en place d'un « Conseil Qualité », centralisation de requêtes clients qualité sur une plateforme, digitalisation de la qualité, réutilisation de matières premières usagées dans les processus ;
- Déploiement du module de formation « Knowledge » et de « LinkedIn Learning » ;
- Interdiction de principe de pratiques commerciales dans 9 régions soumises aux sanctions internationales globales, et Flash Compliance à chaque Comité Exécutif, lancement d'un nouvel outil d'évaluation des tiers, mise à jour de la cartographie des risques de corruption et mise en place de la déclaration d'intérêts ;
- Suivi du Comité de direction Cybersécurité, déploiement d'un Centre des Opérations de Sécurité sur l'ensemble du Groupe, revue des politiques de sécurité des systèmes d'information ;
- Evaluation annuelle par Ecovadis, sensibilisation des sites au questionnaire Ecovadis, rappel des procédures éthiques dans le cadre des achats responsables, campagne d'envoi du code éthique.



Annexes

87 • ODD

94 • GRI

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont 17 engagements établis par l'ONU en 2015 et font partie de l'Agenda 2030 qui est un programme universel pour le développement durable. Ces ODD couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

Le Groupe SEQENS contribue de différente manière aux ODD :

- **Contribution stratégique** à certains ODD du fait de la mise en place d'objectifs RSE prioritaires sur ces thématiques ou de l'activité propre de l'entreprise.

Le Groupe s'est fixé 14 objectifs quantitatifs RSE qui couvrent par exemple l'ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques », l'ODD 7 « Energie propre et d'un coût abordable », etc.

Par ailleurs, le Groupe a pour activité le développement et la production de principes actifs et des intermédiaires entrant dans la formulation de médicaments permettant de guérir ou de prévenir certaines maladies. SEQENS, par son activité, contribue indirectement à l'ODD 3 « Bonne santé et bien-être » à l'échelle mondiale.

- **Contribution pertinente** à certains ODD qui résulte de la mise en place d'actions volontaires. C'est le cas par exemple de l'ODD 11 « Villes et communautés durables », de l'ODD 10 « Inégalités réduites », etc.
- **Contribution non significative** à certains ODD trop éloignés des enjeux du Groupe ou de son activité. C'est le cas de l'ODD 1 « Pas de pauvreté », l'ODD 2 « Faim zéro » et de l'ODD 14 « Vie aquatique ».

Les pages suivantes présentent en détail la contribution du Groupe aux différents ODD.



La stratégie RSE du Groupe contribue à 14 des 17 objectifs de développement durable des Nations unies :

																		
		Pas de pauvreté	Faim « zéro »	Bonne santé et bien-être	Éducation de qualité	Égalité entre les sexes	Eau propre et assainissement	Énergie propre et d'un coût abordable	Travail décent et croissance économique	Industrie, innovation et infrastructure	Inégalités réduites	Villes et communautés durables	Consommation et production responsables	Lutte contre les changements climatiques	Vie aquatique	Vie terrestre	Paix, justice et institutions efficaces	Partenariats pour la réalisation des objectifs
Changement climatique et environnement	Poursuivre la décarbonation de nos activités							•		•		•	•	•	•			
	Préserver les ressources naturelles, notamment l'eau						•			•		•	•					
	Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques									•			•					
Collaborateurs et communautés	Assurer la sécurité et la santé des collaborateurs			•					•									
	Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les employés			•	•		•		•	•								
	S'engager en faveur de la diversité et de l'équité professionnelle				•	•			•		•							
	Maintenir et promouvoir nos engagements historiques auprès d'associations																	
Sécurité, qualité et innovation durable	Prévenir les accidents majeurs et assurer la sécurité de nos procédés			•														
	Garantir la qualité et de la sécurité de nos produits			•									•					
	Favoriser l'éco-conception et la création de valeur durable via l'innovation			•					•	•								
Intégrité opérationnelle	Conduire les affaires de manière éthique								•							•	•	
	S'assurer de l'excellence RSE au sein du Groupe																	•
	Renforcer les achats responsables de matières premières et services															•	•	

Nom de l'ODD	Cibles de l'ODD	Contribution de SEQENS aux ODD
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles</p>	<p>SEQENS développe et produit des principes actifs et des intermédiaires entrant dans la formulation de médicaments permettant de guérir ou de prévenir certaines maladies, et notamment des antiviraux.</p>
	<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p>	<p>SEQENS développe et produit des principes actifs et des intermédiaires entrant dans la formulation de médicaments permettant de guérir ou de prévenir certaines maladies, et notamment des anticancéreux.</p>
	<p>3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable</p>	<p>SEQENS s'assure que chaque collaboratrice et collaborateur bénéficie d'un dispositif d'assurance santé et d'assurance accidents de la vie.</p>
	<p>3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol</p>	<p>SEQENS assure la protection de la santé de chacun de ses collaboratrices et collaborateurs, et contrôle leur exposition aux substances chimiques dangereuses.</p>
	<p>3.b Appuyer la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique. Cette déclaration réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et à la marge de manœuvre nécessaire pour protéger la santé publique et, en particulier, assurer l'accès universel aux médicaments.</p>	<p>SEQENS développe et produit des principes actifs et des intermédiaires entrant dans la formulation de médicaments permettant de guérir ou de prévenir certaines maladies.</p>
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable</p>	<p>SEQENS veille à ce que chaque collaborateur et collaboratrice dispose des moyens de réaliser efficacement ses missions et puisse progresser dans sa vie professionnelle, en développant le potentiel et l'employabilité de chaque collaborateur, notamment via la formation.</p>
	<p>4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat</p>	<p>SEQENS est engagé dans une politique incitative en faveur des jeunes étudiants, stagiaires ou alternants, favorisant l'insertion professionnelle et l'emploi durable.</p>
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles</p>	<p>SEQENS s'engage à proposer à tous ses collaborateurs et collaboratrices un environnement de travail équitable et inclusif, à préserver la diversité dès l'embauche et durant toute la vie en entreprise.</p>
	<p>5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique</p>	<p>SEQENS souhaite augmenter là où cela est possible la part de femmes dans les effectifs. Cela concerne tous les niveaux et fonctions de l'entreprise.</p>

Nom de l'ODD	Cibles de l'ODD	Contribution de SEQENS aux ODD
 <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable</p>	<p>SEQENS s'assure que tous ses collaborateurs et collaboratrices ont accès à l'eau potable gratuitement sur ses sites.</p>
	<p>6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable</p>	<p>SEQENS s'assure que tous ses collaborateurs et collaboratrices ont accès à des sanitaires et à des vestiaires sur ses sites.</p>
	<p>6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau</p>	<p>SEQENS s'attache à maîtriser ses rejets aqueux, en mettant en place différents programmes pour réduire à la source les quantités rejetées et mettre en place au niveau des sites des traitements efficaces.</p>
	<p>6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau</p>	<p>SEQENS s'attache à réduire sa consommation d'eau en mettant en place des boucles fermées (notamment pour le refroidissement des appareils de procédé) et en optimisant la consommation d'eau via la mise en place de nouveaux équipements plus performants, de systèmes automatisés, de matériel économiseur d'eau etc.</p>
 <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial</p>	<p>SEQENS s'est engagé à augmenter la part d'énergie renouvelable et récupérée. Pour l'énergie renouvelable, cela passe par la production et l'utilisation d'énergie renouvelable sur site (panneaux photovoltaïques) ; ou par l'achat d'énergie d'origine certifiée renouvelable.</p>
	<p>7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique</p>	<p>SEQENS s'attache à réduire sa consommation énergétique en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments, procédés et utilités (consommer moins) ; et en développant des procédés innovants et des solutions de rupture permettant de réduire l'empreinte énergétique des produits fabriqués.</p>

Nom de l'ODD	Cibles de l'ODD	Contribution de SEQENS aux ODD
	<p>8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durable, les pays développés montrant l'exemple en la matière.</p>	<p>SEQENS prévient de manière systématique les risques industriels et notamment les impacts environnementaux de ses activités, que ce soit concernant les rejets atmosphériques, aqueux, en sous-sol.</p>
	<p>8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.</p>	<p>SEQENS est pourvoyeur d'emplois dans 10 pays sur 3 continents et emploie plus de 3000 personnes. Par ailleurs, le Groupe préserve la diversité dès l'embauche et durant toute la vie en entreprise ; et garantit l'égalité des chances et des salaires, à compétences égales et tâches à accomplir similaires.</p>
	<p>8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.</p>	<p>Chez SEQENS, aucune priorité ne peut s'exercer au détriment de la sécurité des personnes. Le Groupe considère qu'il s'agit là d'un des fondements du développement durable de ses activités. Cet engagement est clairement défini dans la politique HSE du Groupe et décliné de manière opérationnelle sur les sites.</p> <p>SEQENS respecte les droits de l'Homme et le code du travail sur ses sites et au sein de sa chaîne de valeur. Ces principes sont clairement énoncés dans le code éthique du Groupe et dans le code éthique fournisseur.</p>
	<p>8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.</p>	<p>SEQENS est engagé dans une politique incitative en faveur des jeunes étudiants, stagiaires ou alternants, favorisant l'insertion professionnelle et l'emploi durable.</p>
	<p>9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.</p>	<p>SEQENS mène plusieurs projets dans le cadre du plan « France Relance » et du programme « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie » qui vise à accélérer les transformations écologiques, accroître la résilience économique et l'indépendance technologique de l'Europe, à développer l'activité et à créer de l'emploi de façon durable.</p>
	<p>9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.</p>	<p>SEQENS mène plusieurs projets dans le cadre du plan « France Relance » et du programme « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie » qui vise à accélérer les transformations écologiques, accroître la résilience économique et l'indépendance technologique de l'Europe.</p>
<p>10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</p>	<p>SEQENS préserve la diversité dès l'embauche et durant toute la vie en entreprise, que ce soit des personnes de tout âge, genre, origine, situation familiale, préférences sexuelles, opinions et aptitudes au sein de ses effectifs.</p>	

Nom de l'ODD	Cibles de l'ODD	Contribution de SEQENS aux ODD
 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>11.b D'ici 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux.</p>	<p>SEQENS s'attache à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, sa consommation d'énergie, sa consommation d'eau et à réduire la génération de déchets tout en optimisant l'utilisation des matières premières et en améliorant les rendements.</p>
 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<p>12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles</p>	<p>SEQENS s'attache à réduire sa consommation d'énergie, sa consommation d'eau et à réduire la génération de déchets tout en optimisant l'utilisation des matières premières et en améliorant les rendements.</p>
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation</p>	<p>SEQENS s'attache à réduire et mieux valoriser ses déchets de production. L'approche du Groupe repose sur les « 4R » : réduire, réutiliser, recycler et revaloriser les déchets.</p>
 <p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales</p>	<p>SEQENS a mis en place dès 2008 une démarche de décarbonation qui s'est ensuite inscrite dans la feuille de route de la décarbonation de la filière chimie de France, publiée en mai 2021. Pour aider l'Industrie en général, le Gouvernement Français soutient les entreprises dans leurs démarches de décarbonation via un programme de relance, dont bénéficie SEQENS.</p>
 <p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide</p>	<p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide</p>	<p>La démarche RSE de SEQENS comprend un axe communication et sensibilisation. Ainsi le rapport RSE est diffusé à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du Groupe, des formations RSE sont mises en place pour certains services et ; un séminaire RSE a lieu chaque année afin de renforcer la culture RSE au sein de SEQENS et de récompenser les projets réalisés et les équipes contribuant à la réalisation de la stratégie RSE du Groupe.</p>
 <p>15.6 Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale</p>	<p>15.6 Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale</p>	<p>SEQENS s'efforce d'assurer la protection de la biodiversité et l'utilisation équitable et durable des ressources naturelles sur sa chaîne d'approvisionnement. Le Groupe se conforme aux accords internationaux tels que le Protocole de Nagoya ou la Convention sur la diversité biologique.</p>

Nom de l'ODD	Cibles de l'ODD	Contribution de SEQENS aux ODD
	<p>16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants</p>	<p>SEQENS veille à ce qu'aucun collaborateur, ni aucun de ses partenaires, ne recourt de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, au travail forcé ni au travail des enfants. Ce principe est clairement énoncé dans le code éthique.</p>
	<p>16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes</p>	<p>SEQENS a un programme de prévention et de détection de la corruption, dans toutes ses filiales à travers le monde.</p>
	<p>17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable</p>	<p>SEQENS a aligné volontairement sa déclaration de performance RSE à la déclaration de performance extra-financière (directive européenne), aux normes du GRI, aux grilles d'évaluation d'Ecovadis et du CDP.</p>

Index du contenu de la norme GRI

Le Groupe SEQENS prépare son rapport RSE en conformité avec les normes GRI. La Global Reporting Initiative, ou GRI, est une ONG qui a établi des principes mondiaux de reporting et un référentiel d'indicateurs permettant de mesurer la performance RSE des entreprises.

SEQENS a choisi de s'aligner aux normes du GRI pour plus de transparence, pour garantir la qualité des informations du rapport RSE et pour comparer sa performance RSE aux autres entreprises alignées aux normes GRI. Le Groupe a utilisé pour ce rapport les normes GRI mises à jour en 2024.

Déclaration d'utilisation	SEQENS a communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023
GRI 1 utilisé	GRI 1 : Fondation 2021
Norme(s) sectorielle(s) applicable(s)	La norme sectorielle GRI concernant la chimie (industrie) n'ayant pas encore été publiée, SEQENS s'est basé sur les normes thématiques pour communiquer des informations spécifiques sur ses thèmes pertinents.



Norme GRI	Élément d'information	Localisation	Omission
INFORMATIONS GENERALES			
GRI 2 – Éléments généraux d'information	2-1 Détails sur l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> Nom légal : Seqens SAS Nature du capital et de la forme juridique : Société par actions simplifiée au capital de 359 764 140,66 euros Localisation du siège social : 21, chemin de la sauvegarde, 21 Ecully Parc - CS 33167, 69134 Ecully Cedex Pays dans lesquels l'entreprise exerce une activité : section « À propos de ce rapport » 	
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Voir la section « À propos de ce rapport »	
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	<ul style="list-style-type: none"> Période de reporting RSE : 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 Fréquence du reporting RSE : annuelle Point de contact : Lucie Cosson, Responsable RSE Date de publication du rapport RSE : mai 2024 Période de reporting financier : 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 	
	2-4 Reformulation des informations	Pas de reformulation d'informations sur l'année 2023	
	2-5 Assurance externe	Voir la section « Vérification externe du rapport »	
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Voir les sections « Présentation du Groupe & chiffres clés » et « Modèles d'affaires »	
	2-7 Employés	<ul style="list-style-type: none"> Nombre total d'employés : 3 315 Répartition de l'effectif par sexe en section « Diversité », partie « Garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ». Communication sur le nombre d'employés permanent, voir la section « Effectifs » Méthodologie : en nombre de personnes et à la fin de la période de reporting 	<p>Les informations suivantes sont indisponibles/incomplètes car le reporting RSE ne consolide pas encore les données :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'employés à horaires non garantis ; Nombre d'employés à temps plein ; Nombre d'employés à temps partiel.
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés		<p>Les informations suivantes sont indisponibles/incomplètes car le reporting RSE ne consolide pas encore les données :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre total de travailleurs qui ne sont pas des employés et dont le travail est contrôlé par l'organisation
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Voir la section « Élément d'information 2-9 Structure et composition de la gouvernance » des Annexes ainsi que la section « Gouvernance RSE »	
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Élément d'information 2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé » des Annexes	

Norme GRI	Élément d'information	Localisation	Omissions
GRI 2 – Éléments généraux d'information	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Élément d'information 2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé » des Annexes	
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Voir la section « Élément d'information 2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts » et la section « Gouvernance RSE »	
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Voir la section « Élément d'information 2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts » des Annexes	
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Voir la section « Gouvernance RSE »	
	2-15 Conflits d'intérêts	Voir la section « Élément d'information 2-15 Conflits d'intérêts » des Annexes	
	2-16 Communication des préoccupations majeures	Voir la section « Élément d'information 2-16 Communication des préoccupations majeures » des Annexes	Le nombre total et la nature des préoccupations majeures remontées au Comité Exécutif a été omis pour des raisons de confidentialité et de sécurité des personnes et des biens au sein du Groupe SEQENS, et ce compte tenu notamment du domaine d'activités du Groupe (chimie et pharmacie).
	2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Gouvernance RSE »	
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Élément d'information 2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé » des Annexes	
	2-19 Politiques de rémunération	Voir la section « Élément d'information 2-19 Politiques de rémunération » des Annexes	
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Voir la section « Élément d'information 2-20 Processus de détermination de la rémunération » des Annexes	Les résultats des votes des parties prenantes (y compris les actionnaires) sur les politiques et les propositions de rémunération sont omis pour des raisons de confidentialité.
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle		Les informations suivantes sont omises par contraintes de confidentialité : <ul style="list-style-type: none"> • Ratio entre la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation et la rémunération annuelle totale médiane de tous les employés • Ratio entre le pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation et le pourcentage médian d'augmentation de la rémunération annuelle totale de tous les employés
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Voir les sections « Le mot du président », « Politique RSE » et « Progrès RSE ».	

Norme GRI	Élément d'information	Localisation	Omission
GRI 2 – Éléments généraux d'information	2-23 Engagements politiques	Voir la section « Engagements externes RSE »	
	2-24 Intégration des engagements politiques	Voir la section « Engagements externes RSE » et l'ensemble du rapport RSE.	
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	Voir la section « Élément d'information 2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs »	
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Voir la section « Ethique » et la section « Élément d'information 2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations » des Annexes	
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations		Les informations sont omises par contraintes de confidentialité.
	2-28 Adhésions à des associations	Voir la section « Dialogue social » et la section « Élément d'information 2-28 Adhésions à des associations » des Annexes	
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes 2-30 Négociations collectives	Voir la section « Communautés » Voir la section « Dialogue social »	
GRI 200 – ECONOMIE			
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Voir la section « Communautés »	
GRI 204 : Pratiques d'achats 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Achats responsables »	
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Ethique »	
	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	Voir la section « Ethique »	
GRI 300 – ENVIRONNEMENT			
GRI 302 : Énergie 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir les sections « Energie » et « Energie bas carbone »	
	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Voir la section « Energie »	Exigences c et d. Informations indisponibles/incomplètes
	302-3 Intensité énergétique	Voir la section « Energie ». Tous les types d'énergie sont inclus au sein de l'organisation.	
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Voir la section « Energie ». Tous les types d'énergie sont inclus.	

Norme GRI	Éléments d'information	Localisation	Omission
GRI 303 : Eau et effluents 2018	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Eau »	
	303-3 Prélèvement d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Volume total d'eau prélevée en 2023 : <ul style="list-style-type: none"> - eau de surface : 261 719 m3 - eaux souterraines : 14 069 036 m3 - eau de mer : 0 m3 - eau produite : 0m3 - eau du réseau : 1 474 104 m3 • Volume total d'eau prélevée dans les zones soumises à un stress hydrique en 2023 : <ul style="list-style-type: none"> - eau de surface : 0 m3 - eaux souterraines : 12 723m3 - eau de mer : 0 m3 - eau produite : 0 m3 - eau du réseau : 1 007 896 m3 	Exigence c. Informations indisponibles/incomplètes
	303-4 Rejet d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Volume total d'eau rejetée en 2023 : <ul style="list-style-type: none"> - eau de surface : 12 021 114 m3 - eaux souterraines : 0 m3 - eau de mer : 0 m3 - eau produite : 0 m3 - eau du réseau : 1 339 738 m3 • Volume total d'eau rejetée dans les zones soumises à un stress hydrique en 2023 : <ul style="list-style-type: none"> - eau de surface : 0 m3 - eaux souterraines : 12 723m3 - eau de mer : 0 m3 - eau produite : 0 m3 - eau du réseau : 1 007 896 m3 	Exigences b, c et d. Informations indisponibles/incomplètes.
303-5 Consommation d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'eau : 2 782 121 m3 • Consommation d'eau dans les zones soumises à un stress hydrique : 245 128 m3 	Exigence c. Informations indisponibles/incomplètes	
GRI 305 : Émissions 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Emissions CO ₂ e »	
	305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	<ul style="list-style-type: none"> • Emissions directes de GES (scope 1) : 65 464 tCO₂e • Ce calcul inclus tous les gaz à effet de serre • Les émissions biogéniques CO₂ sont nulles • Année de référence : 2011 • Source des facteurs d'émission : Ecoinvent, Ademe, IPCC • Méthode de consolidation : contrôle opérationnel • Méthodologie GHG utilisée 	

Norme GRI	Éléments d'information	Localisation	Omission
GRI 305 : Émissions 2016	305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	<ul style="list-style-type: none"> • Emissions directes de GES (scope 2) : 203 288 tCO₂e • Méthodologie similaire au scope 1 	
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)	<ul style="list-style-type: none"> • Emissions directes de GES (scope 3) : 2 037 180 tCO₂e • Ce calcul inclus tous les gaz à effet de serre • Année de référence : 2021 • Source des facteurs d'émission : Ecoinvent, Ademe, IPCC • Méthode de consolidation : contrôle opérationnel • Méthodologie GHG utilisée 	
	305-4 Intensité des émissions de GES	Voir la section « Emissions CO ₂ e »	
	305-5 Réduction des émissions de GES	Voir la section « Emissions CO ₂ e »	
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	<ul style="list-style-type: none"> • Emissions de Nox : 113 t • Emissions de Sox : 3,87 t • Polluants organiques persistants (POP) : 0 t • Composés organiques volatils (COV) : 1 124 t • Polluants atmosphériques dangereux (PAD) : 8,47 t • Particules en suspension (PM10) : 1,77 t 	
GRI 306 : Déchets 2020	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Déchets »	
	306-3 Déchets générés	Voir la section « Déchets »	
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	<ul style="list-style-type: none"> • Poids total des déchets non destinés à l'élimination : 19 951 t • Ventilation des déchets dangereux par méthodes de valorisation : <ul style="list-style-type: none"> i. Préparation à la réutilisation : 374 799 t (sur site, non comptabilisé comme déchet) ii. Recyclage : 17 473 t (hors site) iii. Autres méthodes de valorisation : 0 t • Ventilation des déchets non dangereux par méthodes de valorisation : <ul style="list-style-type: none"> i. Préparation à la réutilisation : 0 t ii. Recyclage : 2 477 t (hors site) iii. Autres méthodes de valorisation : 0 t 	
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	<ul style="list-style-type: none"> • Poids total des déchets destinés à l'élimination : 30 320 t • Ventilation des déchets dangereux par méthodes de valorisation : <ul style="list-style-type: none"> i. Incinération (avec valorisation énergétique) : 17 405 t ii. Incinération (sans valorisation énergétique) : 10 258 t iii. Mise à la décharge : 1 907 t iv. Autres méthodes de traitement : 0 t • Ventilation des déchets non dangereux par méthodes de valorisation : <ul style="list-style-type: none"> i. Incinération (avec valorisation énergétique) : 104 t ii. Incinération (sans valorisation énergétique) : 68 t iii. Mise à la décharge : 578 t iv. Autres méthodes de traitement : 0 t 	
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Achats responsables »	
	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Voir la section « Achats responsables »	

Norme GRI	Éléments d'information	Localisation	Omission
GRI 400 – SOCIAL			
GRI 401 : Emploi 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir les sections « Effectifs » et « Attraction et rétention »	
	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Voir les sections « Effectifs », « Attraction et rétention » et « Diversité »	
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Sécurité et santé »	
	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Voir la section « Sécurité et santé »	
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Voir la section « Sécurité et santé »	
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Voir la section « Sécurité et santé »	
	403-9 Accidents du travail	Voir la section « Sécurité et santé »	
GRI 404 : Formation et éducation 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Développement des compétences »	
	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Voir la section « Développement des compétences »	Indicateur non disponible par sexe et par catégorie professionnelle.
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Voir la section « Développement des compétences »	Indicateur non disponible par sexe et par catégorie professionnelle.
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Diversité »	
	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Voir les sections « Effectifs », « Diversité » et « Élément d'information 2-9 Structure et composition de la gouvernance » des Annexes	
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Voir la section « Achats responsables »	
	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Voir la section « Achats responsables »	

Élément d'information 2-9 Structure et composition de la gouvernance

La gouvernance du Groupe s'effectue à deux niveaux :

○ Un Comité de Surveillance qui est un Comité non exécutif chargé de superviser et de contrôler l'activité du Groupe SEQENS sur le long terme. Le Comité de surveillance a mis en place 3 comités spécifiques (Comité d'Audit, Comité ESG et Comité des rémunérations). Les membres du Comité de Surveillance sont nommés selon les dispositions statutaires par décisions collectives des associés. Le Comité de Surveillance est composé de 9 membres dont 8 membres représentant des actionnaires et 1 membre indépendant. Ce comité de Surveillance est composé de 8 hommes et une femme, soit 11% de femmes.

○ Un Comité Exécutif a pour mission de piloter et de mettre en œuvre la feuille de route stratégique définie avec le Comité de surveillance. Il est présidé par Pierre Luzeau et composé de 17 membres dont les directeurs et directrices :

- Des unités opérationnelles (Vice-président de l'activité Ingrédients de spécialité, Responsable des activités « Innovative & Generics », Responsable de l'activité « Consumer Healthcare », Responsable de l'activité « Custom Specialties », Responsable de l'activité « Personal Care », Responsable de l'activité « Solvents & Phenols Specialties ») ;
- Des principales fonctions (Directeur financier, Directeur RH et Industriel, Secrétaire Général, Directeur R&D, Directeur Industriel, Directrice Qualité et Affaires Réglementaires, Directrice Communication, Directeur Contrôle Financier, Directeur Juridique, Directeur Achats).

Ce Comité est composé de 4 femmes et 13 hommes, soit 24% de femmes.

Élément d'information 2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé

La nomination des membres du Comité Exécutif ne répond pas nécessairement à une procédure spécifique mais s'effectue naturellement dès lors que les directeurs de toutes les fonctions clés de l'entreprise - notamment les directeurs des unités opérationnelles et des fonctions support- siègent de manière permanente au sein de ce Comité Exécutif.

Dans certains cas, le recrutement de certaines fonctions doit être autorisé par le Comité de Surveillance.

Élément d'information 2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé

La Présidence du Comité Exécutif est assurée par Monsieur Pierre Luzeau.

Monsieur Pierre Luzeau est également un cadre supérieur de l'organisation. Il est le directeur général du Groupe et son action est contrôlée par le conseil de surveillance.

Élément d'information 2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts

Le Comité Exécutif est responsable de la définition de la mise en œuvre stratégique du Groupe. Au sein du Comité Exécutif siège le secrétariat général qui est responsable du cadre de référence RSE. Le secrétaire général se voit assigner la responsabilité RSE et délègue lui-même les responsabilités opérationnelles à ses équipes.

Le secrétaire général rend compte régulièrement des actions mises en place et des projets suivis par l'équipe RSE.

Élément d'information 2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts

Le Groupe SEQENS comprend un Comité de Surveillance qui est chargé de définir les grandes orientations stratégiques du Groupe. C'est un organe non exécutif qui supervise et contrôle les activités du Groupe Seqens.

Le Comité Exécutif met en œuvre et assure la bonne exécution des orientations et de la feuille de route stratégique définies avec le Comité de Surveillance. Le Comité Exécutif se réunit à minima deux fois par mois.

Tous les Directeurs de fonction siègent au Comité Exécutif avec notamment :

- La direction industrielle,
- La direction des RH,
- La direction financière,
- Le secrétariat général qui est notamment responsable du suivi des actions et engagements RSE du Groupe.

Chaque fonction ci-dessus est placée sous la responsabilité d'un cadre dirigeant qui a reçu une délégation de pouvoir sur son périmètre de responsabilité.

Chaque délégation de pouvoir est consentie aux cadres dirigeants par le Président.

Tout directeur de fonction rend compte au Comité Exécutif de tout sujet en lien avec sa fonction, son organisation, ses activités, les projets, les priorités, et ce en ligne avec la feuille de route stratégique correspondante.

Élément d'information 2-15 Conflits d'intérêts

L'entreprise doit s'assurer que le Comité exécutif fasse respecter la procédure interne de prévention des conflits d'intérêts via le Département Conformité. Cette procédure interne comprend deux volets distincts :

- La déclaration des liens d'intérêts

La déclaration des liens d'intérêts a été introduite en 2023 et présentée en Comité Social et Economique à des fins d'information et d'opposabilité aux salariés concernés. Son déploiement en 2024 a pour objectif la prévention des éventuels conflits d'intérêts des membres du Comité SEQENS du fait de leur position au sein de l'organisation. Sont ainsi documentées les participations directes ou indirectes, activités professionnelles rémunérées, gratifications, rémunérations ou tout autre revenu connexe susceptible d'être en lien direct ou indirect avec l'activité du Groupe au cours des cinq dernières années. Cette déclaration doit être actualisée régulièrement en cas de modification des participations, positions ou changement de statut des personnes concernées. Sont également déclarées les activités professionnelles de l'entourage proche des membres du Comité ainsi que les activités bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêt. Le salarié est libre d'amender cette liste s'il considère que les liens d'intérêts qui n'auraient pas été mentionnés sont susceptibles de faire naître un futur conflit.

- La prévention des conflits d'intérêts au sein du Groupe

Les conflits d'intérêts peuvent également être déclarés au Département Conformité par tout salarié qui y serait exposé à des fins de transparence et d'encadrement. Les collaborateurs sont encouragés à partager ces situations via un formulaire interne, une communication directe aux membres du Département Conformité ou via le système d'alerte interne.

Les collaborateurs et membres du Comité SEQENS sont également encouragés à déclarer leur statut de Personne Politiquement Exposée (PPE) par le biais des formulaires de la Politique interne de traitement des Conflits d'intérêts.

Tous les formulaires et, toutes les décisions argumentées et documentées, sont archivés en interne selon les modalités de conservation des informations personnelles édictées dans le Règlement Général de Protection des Données Personnelles (RGPD), dans la loi « Informatique et Libertés » et la Politique interne en la matière.

Élément d'information 2-16 Communication des préoccupations majeures

Du fait de l'existence d'un Comité Exécutif qui se réunit régulièrement et qui est responsable de la feuille de route stratégique, toutes les préoccupations majeures anticipées ou identifiées sont régulièrement reportées et discutées au sein du Comité Exécutif qui est responsable de la définition des plans d'actions et ou d'atténuation des risques correspondants.

En fonction des sujets ou des préoccupations majeures, le Comité Exécutif peut être amené à confier la gestion d'un dossier ou d'un sujet à une cellule de crise, et ce en application des procédures internes applicables au niveau du Groupe en la matière.

Élément d'information 2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé

La performance de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes est évaluée via la performance individuelle des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé.

Le processus d'évaluation, l'indépendance des évaluations et leur fréquence sont décrits dans l'élément d'information « 2-19 Politiques de rémunération ».

Élément d'information 2-19 Politiques de rémunération

La rémunération des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé et des cadres supérieurs est constituée :

- d'un salaire de base fixe ;
- d'un élément variable, exprimé en pourcentage du salaire de base ;
- d'un accord d'intéressement et participation (selon la société d'embauche dans le groupe) ;
- d'avantages sociaux selon les accords applicables (mutuelle, prévoyance, œuvres sociales du CSE).

Certains cadres supérieurs bénéficient d'un véhicule de fonction et d'un accompagnement à la mobilité géographique (aide à la recherche de logement, prise en charge d'un logement temporaire dans certains cas spécifique, et conformément à la réglementation).

Les indemnités de départ sont calculées sur la base des barèmes applicables dans chaque territoire.

Concernant les retraites, il n'y a pas de politique spécifique pour l'organe de gouvernance le plus élevé. Il n'y a de mécanisme de récupération au sens de la norme GRI.

Les membres de l'organe de gouvernance le plus élevé et les cadres supérieurs bénéficient d'une rémunération variable, indexée sur :

- Des éléments collectifs,
 - Financiers : résultat net et éléments constitutifs de la situation de trésorerie, du groupe, et des unités commerciales ;
 - Non-financiers : HSE, qualité, performance opérationnelle ;
- Des éléments individuels,
 - Les objectifs individuels sont déterminés et agréés par chaque collaborateur et son manager, en début d'année, et enregistrés par la Direction des ressources humaines.

- Les objectifs sont constitués d'un nombre limité d'actions contribuant à l'objectif de l'entreprise.

Une revue des objectifs individuels est organisée en milieu d'année, afin de les réajuster dans l'éventualité d'un changement de contexte ou de priorités, sans pour autant qu'il s'agisse d'une évaluation de mi-année.

L'attribution d'objectifs individuels contribuant aux objectifs RSE de l'entreprise est encouragée et spécifiquement identifiée.

Les revues de performance sont réalisées en fin d'année, afin de déterminer le niveau de variable atteignable. Une régulation est proposée par la Direction des ressources humaines et validée par la Direction générale, afin de garantir une cohérence dans l'évaluation des performances individuelles.

Les poids respectifs des éléments collectifs et des éléments individuels peuvent être amenés à évoluer d'une année sur l'autre, selon le contexte et les priorités de l'entreprise.

Les augmentations annuelles des salaires fixes, constituées d'éléments collectifs ainsi que d'éléments individuels, sont déterminées selon :

- Un cadrage budgétaire, tenant compte des objectifs économiques généraux de l'entreprise ;
- Les discussions avec les partenaires sociaux dans les territoires où cela est applicable ;
- Les réalisations individuelles des collaborateurs de l'année précédente, évaluées conjointement par les managers et la Direction des ressources humaines.

La Direction des ressources humaines assure une revue de la distribution globale de l'augmentation annuelle afin de garantir cohérence et équité au sein de l'entreprise.

Élément d'information 2-20

Processus de détermination de la rémunération

Les politiques de rémunération et de détermination de la rémunération sont constituées selon :

- Des éléments externes ;
 - les niveaux de marché pour chaque poste et chaque territoire, qui sont fonction de l'équilibre offre / demande entre les besoins des entreprises et les ressources compétentes disponibles.
 - le niveau d'expérience et d'expertise de chaque collaborateur.
- Des éléments internes ;
 - la cohérence et l'équité entre les rémunérations des différents collaborateurs sont garanties par la Direction des ressources humaines.

Un comité RH, dépendant du Conseil de Surveillance du Groupe, approuve les rémunérations des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé. Ce comité RH est constitué de représentants des actionnaires principaux.

La Direction des ressources humaines s'appuie sur des contributeurs externes, pour améliorer le processus d'élaboration de ses pratiques de rémunération. Ces contributeurs sont indépendants de l'organisation, de son organe de gouvernance le plus élevé, et des cadres supérieurs. Il s'agit :

- De cabinets de recrutement qui sont sollicités régulièrement, et qui apportent une vision large des marchés pour chaque poste et chaque territoire ;
- De cabinets spécialisés en rémunération, qui peuvent être sollicités ponctuellement pour apporter un éclairage sur certains marchés ;
- Des entreprises du même secteur ou des associations professionnelles avec lesquelles le Groupe a des relations.

Élément d'information 2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs

Les mécanismes de réclamation sont communiqués dans « l'Élément d'information 2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations » de la présente norme.

Toutes les mesures sont prises pour éviter qu'un événement ayant des impacts négatifs se produise. Dans le cas de la survenue d'un événement ayant des impacts négatifs, le Groupe est en mesure d'activer une cellule de crise et de mobiliser les services compétents pour remédier à la situation.

Focus sur la chaîne d'approvisionnement

L'engagement de SEQENS en faveur d'un approvisionnement responsable se reflète dans le Code de éthique fournisseurs, auquel tout fournisseur - et tout fournisseur de nos fournisseurs - doit se conformer.

Il est attendu d'eux qu'ils respectent la réglementation du travail et les exigences des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les fournisseurs doivent aussi respecter des conditions de travail décentes (horaires de travail, salaires et avantages sociaux, liberté d'association), assurer la santé et la sécurité de leurs collaborateurs (protection de la santé et de la sécurité des travailleurs, information et formation sur les risques, et préparation aux situations d'urgence). Ils doivent par ailleurs respecter les réglementations en vigueur, en particulier environnementales, minimiser leurs rejets dans l'environnement (air, eau, sol), prévenir la pollution, réduire leurs consommations d'énergie et d'eau, et leur impact sur la biodiversité.

Chaque fournisseur est encouragé à remonter les difficultés rencontrées sur ces sujets au Département des Achats responsables afin d'activer une prise en charge rapide. Chaque fournisseur peut enfin informer de toute difficulté ou suspicion de difficulté son interlocuteur usuel.

Données à caractère personnel et de vie privée

Le Groupe SEQENS dispose d'un Délégué à la Protection des Données (DPO) est responsable de la mise en œuvre d'un programme de protection de la vie privée et des données personnelles au sein du Groupe SEQENS. Pour ce faire, il s'appuie sur un réseau de relais locaux de la protection de la vie privée sur chaque site. Toute réclamation en la matière peut être portée à la connaissance du DPO, tant par un collaborateur que par tout partenaire externe, via un canal dédié (privacy@seqens.com).

Mécanisme de lancement d'alertes

Par ailleurs, l'organisation prévoit un processus complémentaire, avec le mécanisme de lancement d'alertes. Les mécanismes de lancement d'alertes permettent à des individus de faire part de leurs préoccupations concernant des actes répréhensibles ou des infractions de la loi dans le cadre des opérations ou des relations d'affaires de l'organisation, que les individus eux-mêmes soient lésés ou non. Les mécanismes de lancement d'alertes sont décrits dans l'Élément d'information 2-26 de la présente norme.

Élément d'information 2-26

Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations

Tout collaborateur au sein du Groupe Seqens est informé dès son arrivée (formation nouveau arrivant) du fait qu'il peut solliciter des conseils ou soulever des préoccupations liées à la conduite des affaires auprès des personnes suivantes, en fonction des sujets ou thématiques concernés :

- Son responsable hiérarchique ;
- La direction des ressources humaines pour tous les sujets en lien avec la gestion des RH, les préoccupations potentiellement liées à la discrimination, au harcèlement et plus généralement au respect de la législation sociale en vigueur et du droit du travail ;
- La direction industrielle et HSE pour tous les sujets de préoccupation en lien avec les questions de sécurité et d'environnement sur le lieu de travail ;
- La direction juridique pour tous les sujets de préoccupation ou questions liées au droit des affaires incluant notamment le droit commercial, le droit de la concurrence, le droit pénal des affaires, le droit de l'environnement, etc ;
- La direction conformité pour toutes les préoccupations et/ou les risques en matière de corruption, conflits d'intérêts, le respect des règles et normes éthiques en vigueur.

La direction conformité veille également à la mise à disposition d'un dispositif d'alerte professionnel permettant de faire remonter toute préoccupation des parties prenantes, en garantissant l'anonymat et la confidentialité (sauf à l'égard de la direction conformité qui reçoit et traite les alertes).

Système d'alerte interne

SEQENS a mis en place un système d'alerte interne au sein de son Groupe à destination des opérationnels afin de partager des informations ou situations sensibles, préoccupations ou comportements contraires à l'éthique et à la probité.

Ce système géré en interne par le Département Conformité rend le traitement de la situation et de l'information partagées obligatoire dans un certain délai et garantit au lanceur d'alerte son anonymat.

Le système d'alerte est décrit dans le Code de Conduite du Groupe disponible sur le site web de SEQENS et s'applique à toutes les parties prenantes internes comme externes.

Le périmètre de traitement des préoccupations repose sur une collaboration des responsables des différents Départements clés (RH, HSE et Qualité notamment) en cas des situations spécifiques aux sujets abordés et si l'absence de conflits d'intérêts le justifie. Le Département Conformité peut également contacter le/la collaborateur(rice) désigné(e) comme référent(e) harcèlement au sein du Groupe.

Les alertes sont recueillies via une adresse électronique partagée et seulement accessible au Département Conformité. Mais les alertes peuvent également être recueillies par tout autre moyen de communication permettant de maintenir la confidentialité et l'anonymat.

Les membres du Département Conformité peuvent également être directement contactés, les conversations de toute nature faisant l'objet d'un rapport qui sera partagé avec le lanceur d'alerte. La politique interne permet de garantir la confidentialité des échanges ainsi que la responsabilité du Département Conformité en matière d'éthique et de traitement des alertes en général.

Si la situation ou l'information sont qualifiées de graves ou sensibles, celles-ci pourront être partagées au Conseil d'administration afin de garantir la continuité de l'activité du Groupe et la protection des collaborateurs concernés contre des actes de représailles.

Le service en charge du recueil ne possède aucune prérogative de sanctions disciplinaires, celles-ci appartenant uniquement au Département des Ressources Humaines en collaboration avec le Conseil d'administration suivant la gravité des alertes.

Tout nouveau collaborateur est informé de ce système d'alerte au moment de la formation sur le Code de Conduite, que ce soit au moment de leur arrivée au siège social ou par des formations anticorruptions annuelles pour l'ensemble des sites. Les membres du Département Conformité rendent compte chaque année au Conseil d'administration des affaires de comportements contraires à l'éthique par nature, type d'actions prises et contrôles mis en place au sein du Groupe SEQENS.

Élément d'information 2-28

Adhésions à des associations

Le Groupe SEQENS a un rôle significatif dans les associations professionnelles suivantes en lien direct avec ses activités :

- France Chimie, l'organisation professionnelle qui représente les entreprises de la Chimie en France. Pierre Luzeau, président de SEQENS est membre du Conseil d'Administration.
- EFCG, European Fine Chemical Groupe, association professionnelle membre du CEFIC qui représente les intérêts de la Chimie Fine en Europe. Gildas Barreyre, secrétaire général de SEQENS, en est le vice-président et membre du board.
- SICOS, le syndicat des industries chine fine et biotech en France. Gildas Barreyre, secrétaire général de SEQENS, en est le vice-président et membre du Conseil d'Administration.
- UNIDEN, association qui représente les industries grandes consommatrices d'énergie en France. Gildas Barreyre, secrétaire général de SEQENS, est le président de la Commission Electricité et membre du Comité de Coordination.

SEQENS est par ailleurs membres d'autres associations sectorielles ou d'organisations en lien direct avec ses activités mais n'y a pas de rôle significatif ou une influence dans la conduite des missions desdites organisations. Enfin, les collaborateurs peuvent participer à des réunions d'associations sectorielles ou d'organisations dans le but de recueillir des informations et actualités de l'état d'un marché, des normes et réglementations en lien avec l'activité du Groupe.





SEQENS

21 CHEMIN DE LA SAUVEGARDE
CS 33167
69134 ECULLY CEDEX
FRANCE

TEL. +33(0)4 26 99 18 00
TEL. +33(0)4 26 99 18 00

WWW.SEQENS.COM



Écrit par Lucie COSSON,
Responsable RSE du Groupe
Réalisé par le Service
Communication du Groupe